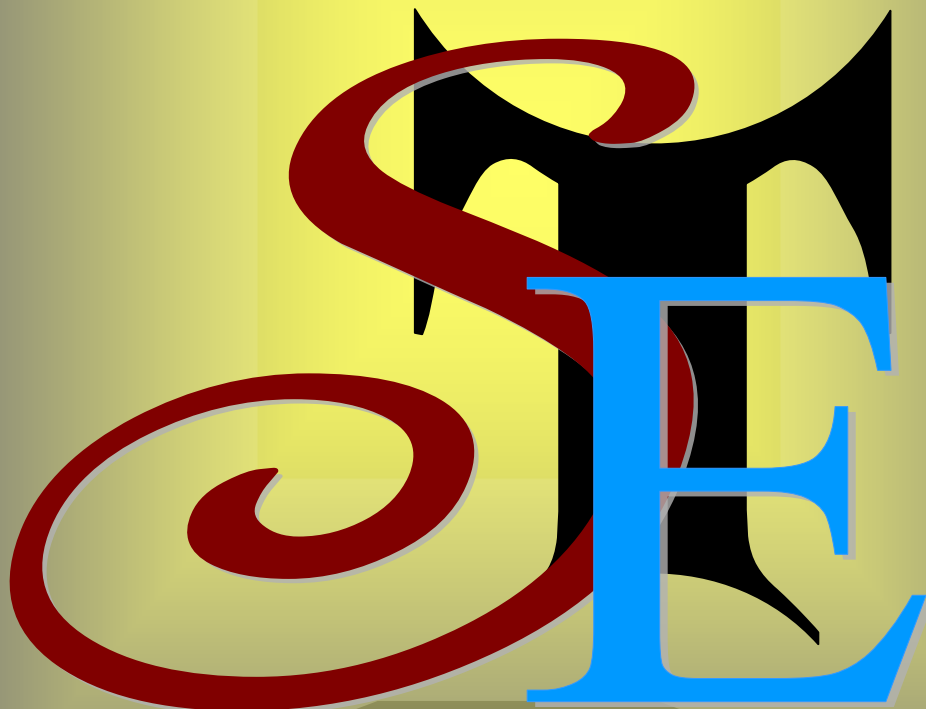




INSTITUT PEDAGOGIQUE NATIONAL
DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES
ET TECHNOLOGIES DE L'EDUCATION



Mars 2023 N° 19

INSTITUT PEDAGOGIQUE NATIONAL
DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET
PROFESSIONNEL

CENTRE DE RECHERCHE ET DE PRODUCTION

**REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES
ET TECHNOLOGIES DE L'EDUCATION**

Directeur de Publication : Pr BERTE Zakaria, IPNETP
Secrétaire de Publication : Dr KONE Koko Siaka, IPNETP
Directeur Scientifique : Pr Kanvally FADIGA, ENS

Membres du comité scientifique

Pr BAHA Bi YOUZAN D. : Université de Cocody Abidjan
Pr KOUADIO Béné Marcel : Université de Cocody Abidjan
Pr SANGARE Moustapha Karam..... : INPHB, Yamoussoukro
Pr GBONGUE Jean-Baptiste : IPNETP, Abidjan
Pr BERTE Zakaria : IPNETP, Abidjan

Comité de lecture

Dr KONE Koko Siaka..... : IPNETP, Abidjan
Dr TRAORE Sibiri..... : IPNETP, Abidjan
Dr KOUAME Adjo Sébastienne : IPNETP, Abidjan
Dr BENIE Aloh Jean Martial Hillarion,..... : IPNETP, Abidjan
Dr KONE Foussény : IPNETP, Abidjan
Dr AHON Gnamien Marcel : IPNETP, Abidjan
Dr ZOKOU Gbomené Hervé : IPNETP, Abidjan

TABLE DES MATIERES
TABLE DES MATIÈRES

I – Editorial Zakaria BERTÉ.....	7
II - Offres de formation et opportunités d’emplois dans le contexte de développement local dans la région de San-Pedro en Côte d’Ivoire N’DRI Kouakou Philippe - <i>Doctorant en Socio-Anthropologie du Développement du Capital Humain.</i> <i>Institut de Socio-Anthropologie du Développement (ISAD)</i> <i>Université Félix Houphouët Boigny d’Abidjan Cocody</i>	9
III - Management du chef d’établissement et efficacité interne des lycées publics en Côte d’Ivoire ZOKOU Gbomené Hervé - <i>Institut Pédagogique National de l’Enseignement Technique et Professionnel (IPNETP) - Côte d’Ivoire</i>	39
IV - Origine sociale et échec au baccalauréat général des lycéens de la région de la Mé en Côte d’Ivoire BOU Gonsson - <i>Doctorant en Sociologie / Université Félix Houphouët BOIGNY d’Abidjan Cocody / Institut d’Ethnosociologie</i> KOUADIO Amani Augustin - <i>Enseignant-chercheur / Université Félix Houphouët BOIGNY d’Abidjan Cocody / Institut d’Ethnosociologie</i>	71
V - Le choix de l’orientation et la créativité : une relation hybride Esdras Sansan POODA / <i>Université Félix Houphouët Boigny d’Abidjan Cocody</i>	111

VI - Statut matrimonial, niveau d'études et dépigmentation de la peau chez des femmes vivant à Abidjan (Côte d'Ivoire)

EGBAN N'guessan Raoul¹

N'DOUBA Boroba François²

TRA Bi Isidore³ 135

VII - Inceste et occultisme en contexte ivoirien

N'GUESSAN Yao Richard - *Département d'anthropologie,*

KONE DRISSA - *Faculté de médecine –*

Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan Cocody

BOUADI Kouadio René - *Département de Sociologie et*

d'Anthropologie – Université Lorougnon Guédé de Daloa 157

¹ Département de psychologie, université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, doctorant, +2250779044021 ; +2250150384644 ; egbannguessanraoul@gmail.com

² Département de psychologie, université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, enseignant-chercheur (professeur titulaire) nguelefow@gmail.com

³ Département de psychologie, université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, enseignant-chercheur (Maître-assistant) tra2isidore@yahoo.fr

EDITORIAL

**OFFRES DE FORMATION ET OPPORTUNITÉS D'EMPLOIS
DANS LE CONTEXTE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL
DANS LA RÉGION DE SAN-PEDRO EN CÔTE D'IVOIRE**

N'DRI Kouakou Philippe

*Doctorant en Socio-Anthropologie du Développement du Capital Humain -
ndriphilippe5@gmail.com - Contacts : 0707078547 /0546014004*

Résumé

Cette étude Socio-Anthropologique a été réalisée dans la région de San-Pedro en vue de comprendre la question de développement du capital humain dans le cadre du développement local. Elle a été possible grâce à une recherche basée sur des dimensions qualitative et quantitative. L'ensemble de la méthodologie mobilisée, a permis de mettre en évidence des potentialités sur les plans écologique, démographie, économique, social et culturel, apparaissant à priori comme des socles exploitables (stock) pour le développement de la région. Toutefois, il est observé des insuffisances en matière de valorisation de ces potentialités. De cette situation de sous valorisation des potentialités de la région, découlent des atouts et contraintes économiques observables dans des secteurs clés de l'économie de la région. Cette situation reste le fait de la faible orientation des compétences vers les potentialités existantes de la région. En effet, les offres de formation sont non seulement en décalage avec les besoins de la population, mais encore, les conditions sont hors d'accès pour la majorité de la population.

En conséquence, pour un développement local optimal, la prise en compte de la valorisation des potentialités locales, s'avère primordiale par la mise en œuvre d'une politique vigoureuse de promotion humaine orientée vers ces potentialités dans des différents secteurs d'activités dans la région.

Mots clés : Capital humain – développement local – potentialités locales –
Région de San-Pedro.

Summary

This Socio-Anthropological study was carried out in the region of San-Pedro in order to understand the question of capital development in the context of local development. It was possible thanks to research based on qualitative and quantitative dimensions. The whole of the methodology mobilized, made it possible to highlight potentialities on the ecological, demographic, economic, social and cultural levels, appearing a priori as exploitable bases (stock) for the development of the region. However, shortcomings are observed in terms of valuing this potential. From this situation of under-valuation of the region's potential, there are economic assets and constraints that can be observed in key sectors of the region's economy. This situation remains the result of the low orientation of skills towards the existing potentialities of the region. Indeed, the training offers are not only out of step with the needs of the population, but also, the conditions are out of reach for the majority of the population.

Consequently, for an optimal local development, the taking into account of the valorization of the local potentialities, proves to be essential by the implementation of a vigorous policy of human promotion directed towards these potentialities in various sectors of activities in the region.

Keywords : Human capital – local development – local potential – San-Pedro region.

INTRODUCTION

La décentralisation est présentée comme un des leviers de développement socio-économique équilibré et durable. Mais dans la pratique, se développent dans les collectivités locales, des poches de pauvreté et de sous-développement (KRA, 2014). En passant en revue les différents textes qui régissent la décentralisation en Côte d'Ivoire, il est donné de constater une abondance de textes en la matière, mais peu de résultat sur le terrain.

Par ailleurs, au nombre des principes qui ont sous-tendu la pensée du développement économique ces dernières années, figure la corrélation étroite qui existe entre l'investissement dans le capital humain et la lutte contre la pauvreté. Le développement du capital humain constitue ainsi un outil essentiel pour assurer une croissance économique soutenue et lutter contre la pauvreté. De ce fait, l'organisation territoriale en Côte d'Ivoire laisse apparaître des priorités de l'État, qui s'articulent autour d'une série d'enjeux à la fois politique, administratif, économique et d'aménagement du territoire (SOUMAHORO, 2015).

Toutefois, les offres d'emploi dans les secteurs public et privé modernes sont très limitées et l'essentiel des opportunités d'emploi provient du secteur informel. Pendant ce temps, une grande partie des diplômés du supérieur sont dans la catégorie des très bas salaires. Ainsi l'insatisfaction du travail est grande pour nombre de jeunes travailleurs, déplore l'étude (AFD/CREMIDE, 2019). Des enseignements globalement théoriques, une méconnaissance des compétences recherchées sur le marché du travail, une absence d'expérience professionnelle et un plus grand nombre d'abandons d'étude sont des facteurs aggravants au mal de l'emploi en Côte d'Ivoire (AFD/CREMIDE, op. cit.).

Ce sont ces mêmes constats qui sont faits en dépit des nombreuses potentialités que présente la région de San-Pedro sur les plans écologique, démographique, économique, sociale et culturelle. En effet, la formation du capital humain ne tient pas suffisamment compte des potentialités existantes de la Région. Le rapport entre les offres de formations et les besoins de formation de la population ne sont pas toujours en phase. Ainsi, la préoccupation majeure est de savoir « Comment les compétences peuvent-elles être dynamisées en vue de répondre aux opportunités de développement de la région de San-Pedro ? ».

I- MÉTHODE DE TRAVAIL

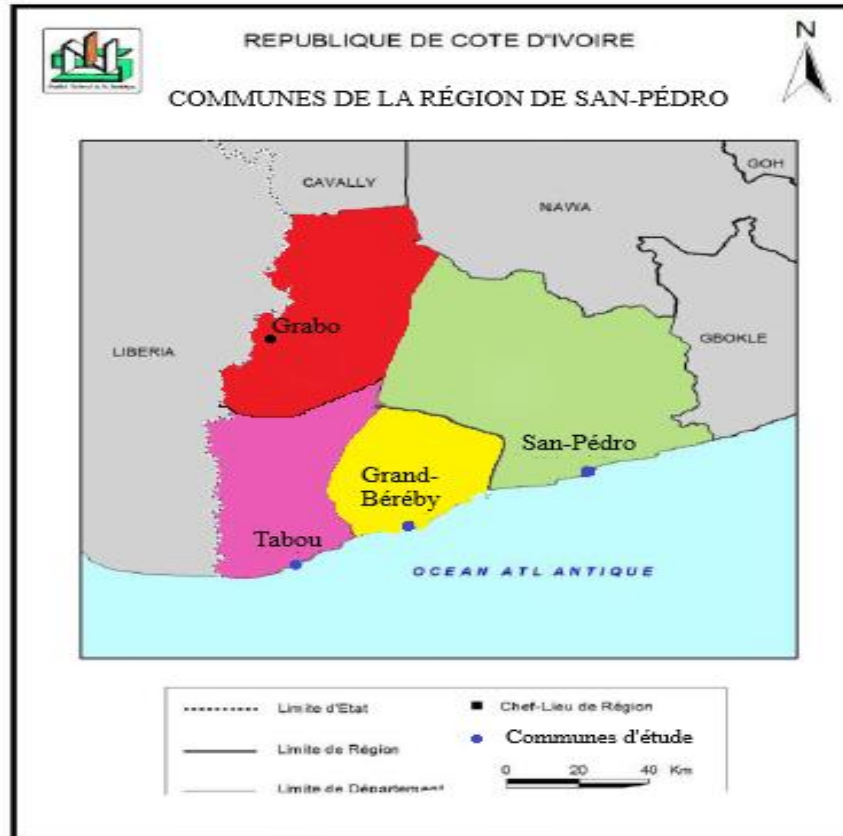
1- Le champ géographique de l'étude

L'espace servant de site de l'étude est la Région de San-Pedro. La Région de San-Pedro en effet, est située au Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire dans la District du Bas-Sassandra. Elle est localisée dans la latitude 4°44'41 Nord et la longitude 6°38'41 Ouest et couvre une superficie de 12.300 km², soit 3,81% du territoire national avec une population estimée à 826.666 habitants (RGPH, 2014).

Elle a pour chef-lieu, la ville de San-Pedro et délimitée de la manière suivante :

- au Nord, par les régions de de la Nawa et du Cavally,
- au Sud, par l'Océan Atlantique,
- à l'Ouest, par le Libéria, et
- à l'Est, par la région du Gbôklè.

La région de San-Pedro est composée de deux (02) départements que sont San-Pedro et Tabou. L'étude a été réalisée dans les communes de San-Pedro, de Grand-Béréby et de Tabou.



Carte 1 : Les Communes d'étude dans la région de San-Pedro en Côte d'Ivoire
Source : INS, JUIN 2015

2- La nature de l'étude

Cette recherche s'inscrit dans une démarche de type mixte (qualitatif et quantitatif). C'est une étude transversale dans laquelle recherche documentaire, observation directe, focus group, entretiens semi-dirigés et questionnaire ont permis de réunir les données à analyser (OLIVIER DE SARDAN, 2008, p. 46).

3- La population d'enquête

L'étude a été menée auprès de la chefferie traditionnelle autochtone, des collectivités locales et structures étatiques en matière de formation et d'emploi, des groupements associatifs, coopératifs et des ONG, et des opérateurs économiques ou non des différentes communes sélectionnées en fonction de leur statut : Sans-emploi, Professionnels, Petits métiers, etc.

4- L'échantillonnage

L'étude a été menée auprès des groupes cibles suivants :

- les Membres de la chefferie traditionnelle autochtone (chef et notables) des différentes communes sous-études ;
- des Directeurs techniques des Mairies et la Sous-Directrice Des Ressources Humaines du Conseil régional ;
- du Directeur des Projets Sociaux et Formation du port de San-Pedro ;
- des responsables de l'Agence emploi jeune ;
- des Président(e)s des groupements associatifs, coopératifs et des ONG ;
- des Directeurs d'étude de la formation professionnelle et technique ; et
- des opérateurs économiques des différents secteurs d'activités et des sans-emplois.

Le procédé d'échantillonnage qui a été observé pour l'enquête par questionnaire, est la méthode des quotas pour l'enquête par questionnaire (N'DA, 2006, *Op. Cit.*, p. 105), car ne disposant pas de base de données sur la population active pour chaque commune étudiée. Quant au choix des personnes à interroger, il a fait l'objet de la méthode « accidentelle ».

Concernant la taille de l'échantillon, un focus group a été effectué dans chaque commune sous-étude auprès de la chefferie traditionnelle.

Il a été réalisé également des entretiens semi-directifs dans les structures suivantes (voir Tableau 1).

Tableau 1 : Les différents guides d'entretiens administrés dans les structures suivantes

Communes	Structures		Nombre d'entretiens	Total
	Agence emploi jeune	Chef de service projets et insertion professionnelle	1	
	Direction régionale de l'enseignement technique et de la formation professionnelle	Directeur général	1	
	Enseignement technique	Directeur	1	
	Formation professionnelle	Directeur	1	
Total				4

Source : Cette étude sur le capital humain et le développement local dans la région de San-Pedro, octobre-novembre 2019

L'échantillon quantitatif est constitué de 730 personnes et se répartit comme suit dans le tableau suivant (voir Tableau 2).

Tableau 2 : Le nombre d'enquêtés par commune

Communes	Nombre d'enquêtés
San-Pedro	300
Grand-Béréby	180
Tabou	250
Total	730

Source : Cette étude sur la capital humain et le développement local dans la région de San-Pedro, octobre-novembre 2019

II- RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

1- Atouts et contraintes au développement local des communes sous-études

1.1- Atouts et contraintes écologiques

Les atouts et contraintes écologiques observées dans les communes de San-Pedro, Grand-Béréby et Tabou, sont contenus dans le tableau suivant.

Tableau 3 : Les atouts et contraintes écologiques au développement local dans les différentes communes

Communes	Atouts écologiques au développement local	Contraintes écologiques au développement local
San-Pedro	<ul style="list-style-type: none"> - Conditions naturelles et atmosphériques favorables à l'agriculture, l'élevage et la pêche - Sous-sol riche en matériaux précieux - Sol propice à plusieurs types de culture - Présence de la mer - Présence de bas-fonds - Disponibilité de plages - Existence d'un important couvert végétal - Existence de multiples espèces animales et végétales (la faune et la flore) 	<ul style="list-style-type: none"> - Pratique agricole extensive et non mécanisée - Culture sur brûlis - Absence d'investissement dans l'élevage et l'exploitation minière - Non mise en valeur des bas-fonds - Déforestation - Érosion côtière
Grand-Béréby		
Tabou		

Source : Données d'enquêtes dans la région de San-Pedro, octobre-novembre 2019

Constat :

Il est donné d'observer des similitudes en termes d'atouts et de contraintes dans les différentes communes.

Planche 1 : Les plages dans la région de San-Pedro



La plage dans la commune de San-Pedro



La plage dans la commune de Tabou

Source : Photos prises dans la Région de San-Pedro, octobre-novembre 2019

1.2- Atouts et contraintes démographiques

Les atouts et contraintes démographiques observées dans les différentes communes, sont consignés dans le tableau suivant.

Tableau 4 : Les atouts et contraintes démographiques au développement local dans les différentes communes

Communes	Atouts démographiques au développement local	Contraintes démographiques au développement local
San-Pedro	- Population nombreuse	- Population majoritairement analphabète
Grand-Béréby	- Population quasi équitable d'hommes et de femmes	- Population rurale
Tabou	- Population jeune - Main d'œuvre disponible	- Forte population d'origine étrangère

Source : Données d'enquêtes dans la région de San-Pedro, octobre-novembre 2019

Constat :

Il est également donné de constater des similitudes en termes d'atouts et de contraintes dans les différentes communes.

1.3- Atouts et contraintes économiques

Les atouts et contraintes économiques sont mis en évidence dans le tableau suivant.

Tableau 5 : Les atouts et contraintes économiques au développement local dans les différentes communes

Communes	Secteurs d'activités	Atouts économiques au développement local	Contraintes économiques au développement local
San-Pedro	Primaire	<ul style="list-style-type: none"> - Prédominance de cultures pérennes : café, cacao, hévéa - Pêche industrielle 	<ul style="list-style-type: none"> - Abandon De Cultures Vivrières - Absence D'investissement Dans L'élevage - Baisse de prix des produits agricoles
	Secondaire	<ul style="list-style-type: none"> - Port de San-Pedro - Unités agro-industrielles de bois - Unités agro-industrielles de cacao - Unités agro-industrielles d'hévéa - Unités agro-industrielles de palmier à huile 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de certaines unités de fabrication notamment dans la mécanique, le bâtiment, etc.
	Tertiaire	<ul style="list-style-type: none"> - Commerce - Restauration (maquis et restaurants) - Transport urbain (taxis) - Présence de lieux et sites touristiques - Aérogare - Présence de réceptifs hôteliers 	<ul style="list-style-type: none"> - Prédominance d'activités informelles - Insuffisance d'investissement dans l'artisanat - Absence de promotion du tourisme - L'état dégradant des routes
Grand-Béréby	Primaire	<ul style="list-style-type: none"> - Prédominance de cultures pérennes : café, cacao, hévéa 	<ul style="list-style-type: none"> - Abandon de cultures vivrières - Pratique de pêche artisanale - Absence d'investissement dans l'élevage - Baisse de prix des produits agricoles

Offres de formation et opportunités d'emplois dans le contexte de développement local dans la région de San-Pedro en Côte d'Ivoire

	Secondaire	<ul style="list-style-type: none"> - Unité industrielle de Caoutchoucs - Unité industrielle de bois 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance d'investissement dans le secteur
	Tertiaire	<ul style="list-style-type: none"> - Activités Commerciales - Restauration (maquis et restaurants) - Présence de lieux et sites touristiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Prédominance d'activités informelles - Insuffisance d'investissement dans le transport et l'artisanat - Absence de promotion du tourisme - L'état dégradant des routes
Tabou	Primaire	<ul style="list-style-type: none"> - Prédominance de cultures pérennes : café, hévéa 	<ul style="list-style-type: none"> - Abandon de cultures vivrières - Pratique de pêche artisanale - Absence d'investissement dans l'élevage - Baisse de prix des produits agricoles
	Secondaire	<ul style="list-style-type: none"> - Unités agro industrielles de palmier à huile 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance d'investissement dans le secteur
	Tertiaire	<ul style="list-style-type: none"> - Activités Commerciales - Restauration (maquis et restaurants) - Présence de lieux et sites touristiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Prédominance d'activités informelles - Insuffisance d'investissement dans le transport et l'artisanat - Absence de promotion du tourisme - L'état dégradant des routes

Source : Données d'enquêtes dans la région de San-Pedro, octobre-novembre 2019

Constat :

C'est à ce niveau, qu'on observe véritablement une différence en termes d'atouts et de contraintes dans les différentes communes.

Planche 2 : Le fumage de poissons



Le fumage de poissons



Le fumage de poissons

Source : Photos prises dans la Région de San-Pedro, octobre-novembre 2019

1.4- Atouts et contraintes socio-culturels

Les atouts et contraintes socio-culturels observées sont les suivants :

Tableau 6 : Les atouts et contraintes socio-culturels au développement local dans les différentes communes

Communes	Atouts socio-culturels au développement local	Contraintes socio-culturelles au développement local
San-Pedro	- Un riche répertoire culturel, rythmé par des danses	- La non-valorisation de ce patrimoine culturel
Grand-Béréby		
Tabou		

Source : Données d'enquêtes dans la région de San-Pedro, octobre-novembre 2019

Constat :

Il n'y a pas de différence entre les trois communes en termes d'atouts et de contraintes.

En définitive, il importe de noter que les différentes communes de la région de San-Pedro disposent des potentialités énormes sur les plans écologique, démographique, économique et socio-culturel. Ces potentialités constituent des atouts pour le développement de la région. Cependant, il est donné de constater certaines contraintes dans la région pour son développement.

Ainsi, sur les plans écologique, démographique et socio-culturel, il est donné de constater des similitudes en termes d'atouts et de contraintes dans les différentes communes. C'est au niveau économique qu'une différence notable est observable entre les différentes communes étudiées en matière d'atouts et contraintes au développement de la région.

2- Rapport entre les offres de formation et les besoins de formation des populations

2.1- infrastructures de formations dans la région

Dans le domaine de l'éducation, plusieurs établissements scolaires existent dans la région. Selon le MENET-FP (2019), au préscolaire on y compte 75 écoles pour 163 salles de classe. Les 4 598 élèves sont encadrés par 199 enseignants. Au primaire, il y'en a 615 écoles pour 3 258 salles de classe. Les 140 857 apprenants sont encadrés par 3 283 enseignants. Au secondaire général, on y dénombre 52 établissements pour 908 salles de cours. Les 64 742 enfants de ce niveau, sont encadrés par 1 588 groupes pédagogiques.

Du côté de la formation professionnelle et technique, au niveau de l'enseignement secondaire technique, la région compte 5 écoles privées pour 55 salles de classe. La formation des 1 076 apprenants est confiée à 107 enseignants. Aussi, faut-il souligner l'absence d'infrastructures publiques dans l'enseignement technique. La formation professionnelle pour

sa part, ne comptant pas assez de structures, n'est focalisée que sur les filières industrielles (la mécanique, le bâtiment, l'électronique, l'électricité, la menuiserie, les constructions métalliques, etc.) et tertiaire (comptabilité et finance, l'informatique, le secrétariat, la gestion, la logistique, la caisse, l'artisanat, etc.).

Quant au niveau supérieur, on compte 3 établissements privés qui proposent également pratiquement les mêmes formations plus approfondies relatives aux métiers des secteurs secondaire et tertiaire ci-dessus évoqués.

2.2- Offres de formations et les besoins de formations de la population

Tableau 7 : Les offres de formations et les besoins de formations de la population

Les offres de formations dans les différentes communes			Besoins de formations de la population dans les trois communes	
San-Pedro	Grand-Béréby	Tabou	Formations souhaitées pour l'emploi des jeunes Secteur primaire : Élevage ; Pêche ; Cultures vivrières ; Cultures Maraichères ; Culture de Cacao ; Culture de Café ; Culture de Palmier à huile.	Formations souhaitées pour accroître son rendement Renforcement des capacités ; Formation en gestion des affaires ; Toutes sortes de formation ; Formation professionnelle et qualifiante ; Auto-école ; Alphabétisation.
L'enseignement préscolaire				
L'enseignement primaire				
L'enseignement secondaire général				
L'enseignement secondaire technique : Économie ; Sciences et Technique ; Construction mécanique ; Électronique ; Génie civil ; Biochimie ; Secrétariat bureautique ; Comptabilité				
La formation			Secteur	

Offres de formation et opportunités d'emplois dans le contexte de développement local dans la région de San-Pedro en Côte d'Ivoire

<p>professionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Filières industrielles Construction métallique ; Mécanique générale ; Mécanique auto ; Bâtiment ; Génie civil ; Peinture bâtiment ; Électricité bâtiment ; Travaux publics ; Électronique ; Menuiserie ébénisterie ; Assistant géomètre et topographie ; Chantier bâtiment ; Chantier gros œuvre ; Conducteur de travaux - Filières tertiaires Comptabilité ; Sanitaire général ; Sciences médico- sociales ; Secrétariat bureautique ; Caisse ; Sciences économiques et sociales ; Informatique de gestion ; Coiffure ; Esthétique ; Couture ; Contrôle qualité ; Gestion commerciale ; Transit- transport ; Logistique ; Finance / comptabilité. 		<p>secondaire : Usine</p> <p>Secteur tertiaire : Petits métiers ; Transport ; Commerce ; Restauration ; Entrepreneuriat ; Artisanat ; Tourisme ; activités de valorisations culturelles ; Hôtellerie ; Gestion financière ; Informatique ; Formation qualifiante.</p> <p><u>Formations souhaitées pour ne pas tomber dans le chômage</u> Renforcement de capacités ; Petits métiers ; Gestion financière ; Entrepreneuriat ; Formation technique ; Permis de conduire ; Informatique ; Élevage ; Alphabétisation.</p>	<p>Les sans- emplois : <u>Formations liées aux potentialités leur permettant de trouver un emploi</u> Commerce ; Entrepreneuriat ; Petits métiers ; Élevage</p>
L'enseignement supérieur			

Source : Données d'enquêtes dans la région de San-Pedro, octobre-novembre 2019

2.3- Consolidation des besoins de formation de la population

Tableau 8 : Les formations souhaitées pour ne pas tomber dans le chômage

Les offres de formations dans les différentes communes			Besoins de formations de la population
San-Pedro	Grand-Béréby	Tabou	<p><u>Formations souhaitées par la population</u></p> <p>Secteur primaire : Élevage ; Pêche ; Cultures vivrières ; Cultures Maraichères ; Culture de Cacao ; Culture de Café ; Culture de Palmier à huile.</p> <p>Secteur secondaire : Usine</p> <p>Secteur tertiaire : Petits métiers ; Transport ; Commerce ; Restauration ; Entrepreneuriat ; Artisanat ; Tourisme ; activités de valorisations culturelles ; Hôtellerie ; Gestion financière ; Informatique ; Formation qualifiante. Renforcement de capacités ; Gestion financière ; Informatique ; Permis de conduire (Auto-école) ; Alphabétisation ; Formation technique ; Formation professionnelle et qualifiante ; Formation en gestion des affaires</p>
L'enseignement préscolaire			
L'enseignement primaire			
L'enseignement secondaire général			
<p>L'enseignement secondaire technique :</p> <p>Économie ; Sciences et Technique ; Construction mécanique ; Électronique ; Génie civil ; Biochimie ; Secrétariat bureautique ; Comptabilité</p>			
<p>La formation professionnelle :</p> <p>- Filières industrielles Construction métallique ; Mécanique générale ; Mécanique auto ; Bâtiment ; Génie civil ; Peinture bâtiment ; Électricité bâtiment ; Travaux publics ; Électronique ; Menuiserie ébénisterie ; Assistant géomètre et topographie ; Chantier bâtiment ; Chantier gros œuvre ; Conducteur de travaux</p>			

Offres de formation et opportunités d'emplois dans le contexte de développement local dans la région de San-Pedro en Côte d'Ivoire

<p>- Filières tertiaires Comptabilité ; Sanitaire général ; Sciences médico-sociales ; Secrétariat bureautique ; Caisse ; Sciences économiques et sociales ; Informatique de gestion ; Coiffure ; Esthétique ; Couture ; Contrôle qualité ; Gestion commerciale ; Transit-transport ; Logistique ; Finance / comptabilité.</p>			
<p>L'enseignement supérieur</p>			

Source : Données d'enquêtes dans la région de San-Pedro, octobre-novembre 2019

Constat :

- L'absence de formation au niveau du secteur primaire alors que la population en demande ;
- Certaines formations industrielles et tertiaires voulues par la population sont absentes, par contre celles existantes ne sont pas voulues par la population ;
- Des offres de formations existent, bien que la population les demande toujours comme si elles n'existent pas.

Tableau 9 : Le mode d'apprentissage des métiers dans les communes

Modes d'apprentissage	San-Pedro		Grand- Béréby		Tabou		Total	
	n	%	n	%	n	%	n	%
Apprentissage sur le tas	239	83.86	141	82.45	202	87.83	582	84.84
Structures de l'État	10	3.51	10	5.85	6	2.61	26	3.79
Structures privées	36	12.63	20	11.7	22	9.56	78	11.37
Total	285	100	171	100	230	100	686	100

Source : Données d'enquêtes dans la région de San-Pedro, octobre-novembre 2019

Constat :

Dans les trois communes sous-études, la majorité des enquêtés, c'est-à-dire environ 85% de la population totale a appris son métier sur le tas. À San-Pedro, Grand-Béréby et Tabou, les taux sont respectivement de 83.86%, 82.45% et 87.83%.

Les structures privées et publiques viennent par la suite avec des taux respectivement de 11.37% et 3.79%.

Force est de retenir, qu'en vue de posséder un capital humain efficace et efficient, les différentes communes sont dotées d'un ensemble d'infrastructures de formation. Cependant, le rapport entre les offres de formations et les besoins de formations de la population ne sont pas en phase. On n'en dénombre aucune offre au niveau du secteur primaire, alors que les besoins sont nombreux. Dans les secteurs secondaire et tertiaire, des offres existent mais elles ne sont pas toutes en phase avec les besoins de la population. De plus, des offres existent effectivement dans les différentes communes de la région, mais elles sont supposées absentes par des populations.

III- DISCUSSION

Les ponts de discussion sont relatifs à la sous-valorisation des potentialités existantes, à la faible orientation des compétences vers les potentialités existantes et à des suggestions pour une bonne orientation des compétences vers les potentialités existantes.

1- Sous-valorisation des potentialités existantes dans les communes sous-études

La description des communes et de la région de San-Pedro qui met en exergue un certain nombre d'éléments sur les plans écologique, démographie, économique, social et culturel, apparaissent à priori comme des socles exploitables (stock) pour son développement. Toutefois, il est observé des insuffisances en matière de valorisation de ces potentialités. La prise en compte de la dynamique régionale (MIIN, 1997) n'a pas été effective. Pourtant, tout territoire peut être valorisé (DUMONT, 2013). Selon l'auteur, « ... *il est clair qu'il n'y a pas de fatalité dans le développement d'un territoire, quel que soit d'ailleurs son nombre d'habitants : l'évolution d'un territoire dépend essentiellement de lui-même.* ». Car le développement du territoire, qui passe par la construction territoriale, se définit comme « la fabrication de différences » par la création de spécificités territoriales. Ainsi, « l'astuce est de faire ce que le voisin ne sait pas faire, ce qui est spécifique à son territoire » (PECQUEUR, 2004).

Les ressources tiennent en effet une place fondamentale dans le processus de développement local. Leur connaissance, leur valorisation et leur spécification par la coordination des acteurs sont à l'origine de l'émergence du territoire (MOUSSAOUI & ARABI, *Op. Cit.*, 2014).

2- Faible orientation des compétences vers les potentialités existantes dans les différentes communes

La problématique du chômage et par ricochet la pauvreté est liée en grande partie à la question de l'acquisition de compétences (savoir-faire). En effet, les connaissances, les qualifications et les compétences représentent un atout essentiel pour soutenir la croissance économique et réduire les inégalités sociales dans les pays (OCDE, 1998). Cette richesse, désignée souvent sous le terme de capital humain, est apparue comme un facteur clé pour combattre un chômage élevé et persistant, ainsi que les problèmes posés par la faiblesse des rémunérations et par la pauvreté (*Idem*). En fait, l'inadéquation entre, d'un côté la production de compétences par le système de formation générale et professionnelle et de l'autre côté, la réalité du marché du travail et des compétences nécessaires à l'économie ivoirienne, est une question souvent mise au cœur des débats des politiques publiques d'emploi des jeunes (AFD/CREMIDE, 2019).

Les offres de formation demeurent générales et donc ne portent pas sur des spécificités de la région en termes de potentialités. Cette situation de la région est à l'image du pays en termes de formations et d'emplois. Chaque année, le système éducatif ivoirien envoie sur le marché du travail des milliers de diplômés alors que la création nette d'emplois qualifiés est faible. Cela s'aperçoit à travers la distribution de l'emploi formel et informel par niveau d'éducation (AFD/CREMIDE, *Op. Cit.*, 2019). Alors que les diplômés aspirent à un emploi formel, l'économie ivoirienne est caractérisée par l'importance du secteur informel associé à un déséquilibre des filières sur le marché du travail. En outre, une offre de formation avec une surreprésentation de matière littéraire est mise en cause (*Idem*). Il en découle, une difficulté du système productif de recruter des compétences techniques et locales spécialisées, notamment dans les secteurs industriel et primaire tels que l'agriculture, l'élevage, la pêche, etc. Ce déséquilibre des

filères a pour conséquence une insertion difficile des diplômés. Ainsi, la création d'emplois inadéquats aux profils des diplômés et ce déséquilibre des filères sont parmi des causes principales de l'inadéquation compétence-emploi.

Par ailleurs, le nombre de sortants du système éducatif est plus de trois fois supérieur à la capacité d'accueil annuel, de l'économie en 2013 (RESEN, 2016). Au niveau des diplômés de l'enseignement supérieur, les sortants sont même presque cinq fois plus nombreux que le nombre d'emplois offert dans le secteur moderne au cours de la même année. Une conséquence immédiate de ce déséquilibre quantitatif est le déclassement et un désajustement important chez les sortants.

3- Suggestion pour une bonne orientation des compétences vers les potentialités existantes des communes

En plus de la formation générale, de la formation professionnelle et technique déjà disponibles dans la région, il importe d'initier des formations spécifiques.

3.1- Secteur primaire

- ***Au niveau de l'agriculture***

À ce niveau, deux actions majeures en termes de valorisation de compétences sont envisagées. Il s'agit d'une part de la création et la multiplication des structures d'accompagnement, et d'autre part de la conception des offres de formation pour les jeunes en agriculture.

En effet, la diversification des structures d'accompagnement privées ou publiques d'appui financier et technique supplémentaire dans le secteur de l'agriculture, contribue à la motivation de la pratique agricole.

Des structures spécialisées dans ce cas, doivent donc accompagner les producteurs dans leurs filières respectives.

Aussi, des offres de formation en agriculture doivent-elles être disponibles avec un cursus et des maquettes prédéfinies pour les jeunes qui veulent s'orienter dans ce secteur. Il s'agit de mettre un accent sur les techniques culturales dans le but d'accroître les productions. Ainsi, des centres de formation aux métiers de l'agriculture, doivent être mis en place dans la région.

- ***Au niveau des ressources animales et halieutiques***

À ce niveau, deux actions majeures en termes de valorisation de compétences sont également envisagées. Les pêcheurs et des éleveurs de la région de San-Pedro doivent bénéficier d'assistance technique en matière de pratique de leurs activités. Dans ce contexte, il faut mobiliser des structures d'accompagnement privées ou publiques d'appui financier et technique dans le secteur de l'élevage et de la pêche.

Il est envisagé non seulement des structures d'accompagnement des pêcheurs et des éleveurs en exercice, mais aussi des offres de formation aux métiers de la pêche et de l'élevage. Dans cette perspective, des écoles de formations aux métiers de pêche et d'élevage sont donc à mettre en place. En outre, la pratique de ces activités doit intégrer les avancées technologiques qui utilisent des outils et méthodes adéquats.

- ***Au niveau des ressources minières (sous-sol)***

Des offres de formation en phase avec les ressources du sous-sol de la région, doivent être envisagées. Il est donc indispensable de construire des centres de formation aux métiers de l'exploitation des ressources minières dans la région en vue de l'exploitation, dans leur totalité, des ressources minières.

3.2- Secteur secondaire

L'industrie n'est pas qu'alimentaire, il est envisagé des formations dans tous les champs d'action. Ainsi, pour la transformation des matières premières de la région, des formations doivent être davantage initiées.

Les offres de formation dans ce cas, doivent être disponibles et orienter vers tous les domaines de l'industrie (agriculture, ressources halieutiques et animales, et ressources minières). Des centres de formation aux métiers de l'industrie doivent se mettre en place pour proposer donc ces offres de formations aux jeunes de la région souhaitant exercer dans ces activités.

3.3- Secteur tertiaire

Des formations complémentaires ou de renforcement de capacités doivent être offertes pour des métiers du secteur tertiaire ou des services. En fait, ces domaines de formations concernent certains domaines d'activités ou services négligées notamment l'artisanat, le tourisme, l'hôtellerie, la gastronomie, le culturel, etc.

CONCLUSION

In fine, il a été mis en évidence, à travers l'analyse et l'explication des données de l'étude, que les communes sous-études disposent d'énormes potentialités sur les plans écologique, démographique, économique et socio-culturel. Cependant, il est observé que celles-ci sont insuffisamment valorisées dans le cadre du processus de développement local.

Il découle de cette situation, des atouts et contraintes économiques observables dans des secteurs clés de l'économie. Ainsi, dans la région de San-Pedro, les secteurs secondaire et tertiaire sont perçus comme des atouts du fait respectivement de la présence du port et de la situation favorable du commerce, de la restauration et du transport. Cela n'est pas le cas du secteur primaire qui est vu comme une contrainte par la majorité de la population régionale du fait de la chute des coûts des produits agricoles, et de la négligence des cultures vivrières et de l'élevage.

Cette situation s'explique par la faible orientation des compétences vers les potentialités existantes. Les offres de formation sont non seulement en décalage avec les besoins de la population, mais aussi, les conditions sont hors d'accès pour la majorité de la population. En effet, concernant le secteur primaire, il n'existe pas d'offres de formation pour l'agriculture. Les acteurs sont formés sur le tas. Au niveau du secteur secondaire, les formations proposées, ne touchent pas tous les domaines. Pour ce qui concerne le secteur tertiaire, certains domaines d'activités ou services sont négligés en termes de formation.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AFD/CREMIDE. (2019). Agir sur les sources de l'inadéquation compétence-emploi en Côte d'Ivoire, note de synthèse de l'atelier de restitutions de l'étude sur les sources de l'inadéquation compétence-emploi en Côte d'Ivoire, agence française de développement. Paris et Centre de recherche micro-économique sur le développement. <http://www.cremide.ci/cremide/#>

DUMONT, G.-F. (2013). Territoires et potentialités de développement. Relief - Rapports et Échanges sur les liens, n° 41, 9-16.

KRA, K. E. (2014). Gouvernance locale et qualité du développement dans les localités intra-communales. Institut de Géographie Tropicale : Université Felix Houphouët Boigny d'Abidjan, 129-155.

Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MENET-FP) /Direction des Stratégies, de la Planification et des Statistiques (DSPS)/Direction Régionale de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique (DRENET) de San-Pedro. (2019). « Annuaire Statistiques 2019 en région » (p. 129).

Ministère de l'Intérieur et de l'Intégration National (MIIN). (1997). Décentralisation et aménagement du Territoire (p. 41) [Table ronde avec les bailleurs de fonds].

MOUSSAOUI, K., & ARABI, K. (2014). Le rôle des collectivités territoriales dans le développement local à l'ère des réformes en Algérie. Le cas des communes de Bejaia. *Économie et Solidarités*, CIRIEC-Canada, Vol. 44(n° 1-2), 122-133. <https://doi.org/10.7202/1041608ar>.

N'DA, P. (2006). *Méthodologie de la recherche, de la problématique à la discussion des résultats, comment réaliser un mémoire, une thèse d'un bout à l'autre*. EDUCI.

OLIVIER DE SARDAN, J.-P. (2008). *La rigueur du qualitatif* (Louvain-La-Neuve). Bruylant Academia.

Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE). (1998). *L'investissement dans le capital humain, une comparaison internationale* (p. 121).

PECQUEUR, B. (2004). « Territoire et gouvernance : Quel outil pertinent pour le développement ? » (Dans Améziane FERGUÈNE (dir.), *Gouvernance locale et développement territorial: le cas des pays du Sud*). L'Harmattan.

Rapport d'État du Système Éducatif National (RESEN). (2016). *Rapport d'état du système éducatif national : Pour une politique éducative plus inclusive et plus efficace*. UNICEF, Pôle de Dakar de IPE-UNESCO. Gouvernement de Côte d'Ivoire.

Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH). (2014). Répertoire des localités : Région de SAN-PEDRO (p. 21).

SOUMAHORO, M. (2015). Construction, reconstruction territoriale et décentralisation en Côte d'Ivoire (2002-2009). ERES : «Espaces et sociétés », n° 160-161, 51-66.

MANAGEMENT DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT ET EFFICACITÉ INTERNE DES LYCÉES PUBLICS EN CÔTE D'IVOIRE

ZOKOU Gbomené Hervé

Institut Pédagogique National de l'Enseignement Technique et Professionnel (IPNETP) - Côte d'Ivoire

hervegbomene.zokou@gmail.com

Résumé

La présente étude fait état des indicateurs d'efficacité interne des lycées publics dans le District d'Abidjan. Douze (12) chefs d'établissement à partir du critère de présence au poste depuis trois années consécutives ont été concernés par cette enquête qualitative. Le guide d'entretien a été l'outil privilégié pour récolter les informations. Les résultats ont montré que, le modèle de gestion administrative et pédagogique et le style de leadership du chef d'établissement influencent l'efficacité interne des établissements scolaires. En plus, le leadership efficace en milieu scolaire est un leadership transformationnel et comme modèle de gestion, la gestion participative qui soit ouvert aux parties prenantes internes est nécessaire pour améliorer l'efficacité interne d'un établissement scolaire.

Mots clés : Management, leadership, chef d'établissement scolaire, efficacité interne, réussite scolaire.

Abstract

This study reports on the internal efficiency indicators of public secondary schools in the District of Abidjan. Twelve head teachers, based on the criterion of having been in office for three consecutive years, were involved in this qualitative survey. The interview guide was the preferred tool for gathering information. The results showed that the learning conditions, the administrative and pedagogical management model and the leadership style of the head teacher influence the internal effectiveness of schools. Also revealed that effective school leadership is transformational leadership and as a management model, participation management that is open to internal stakeholders is necessary to improve the internal effectiveness of a school.

Keywords : Management, leadership, head of school, effectiveness, success in school.

INTRODUCTION

L'éducation est un facteur essentiel du développement économique et social de tous pays (PNUD, 2010). Elle constitue aussi un moyen d'accroître directement le bien-être de la population et favorise la croissance économique de long terme (Odounfa, 2003). De ce fait, elle a toujours occupé une place de choix dans les domaines d'intervention des Etats dont l'Etat de Côte d'Ivoire (Dakar, 2000). Après la conférence internationale de Jomtien en 1990, la Côte d'Ivoire a adopté en 1992 un Plan National d'Education Pour Tous (PAN/EPT) par lequel elle s'est engagée à atteindre un taux brut de scolarisation de 90 % à l'horizon 2000 et à lutter contre l'analphabétisme (MENFB, 2005). Plusieurs séries d'actions ont été menées dans ce sens parmi lesquelles, l'adoption d'une loi⁴ rendant gratuite et obligatoire l'école jusqu'à l'âge de 16 ans, des opérations de distribution des kits scolaires et de construction des cantines sur l'étendue du territoire. Mais les résultats obtenus sont loin d'être satisfaisants. Les pertes économiques et sociales sont énormes. L'efficacité interne du système éducatif est peu performante⁵. Pourtant, le budget alloué au secteur Education-Formation en 2018 en Côte d'Ivoire s'élève à plus de 1 285 milliards de FCFA, soit 19% du budget global du pays. Le pays consacre 5% de son PIB à l'éducation (Banque Mondiale, 2017). Un si important niveau de financement n'est justifiable que s'il induit un accroissement de l'efficience et de l'efficacité des établissements scolaires à moyen et long terme.

L'efficience d'une activité relie les ressources mobilisées (investissements humains, financiers et temporels) à la mise en œuvre d'un processus. Un établissement est efficient lorsqu'il utilise des ressources minimales à bon escient dans sa gestion pour obtenir un résultat satisfait dépassant toute espérance De Ketele (1989). Selon l'auteur, l'efficacité est

⁴ République de Côte d'Ivoire, Loi N°2015-635 du 11 septembre 2015 portant modification de la Loi N°95-696 du 7 septembre 1995 relative à l'enseignement.

⁵ Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs de la Confémen.,2019

le rapport entre les sorties (effets observés) et les entrées que sont les effectifs, les objectifs déclarés, etc. (1989). Si on tient compte de la nature des effets on peut distinguer l'efficacité interne de l'efficacité externe (Ce dernier volet n'est pas pris en compte dans la présente étude). Toujours selon le même auteur, l'efficacité interne, « s'intéresse aux résultats obtenus sur le plan interne dans un système éducatif ou par un programme de formation en cours » De Ketele (1989). De ce point de vue, l'auteur considère que l'efficacité interne fait recourt au fonctionnement du système éducatif et à son rendement et se réfère aux acquis des élèves exprimés en terme de résultats scolaires (connaissances acquises) ou de mesure des flux des élèves (promotion, redoublements et abandon). Pour Sall (1996), elle s'exprime mieux par les niveaux des acquis des élèves à travers les évaluations nationales.

En ce qui concerne la promotion est le passage des élèves d'une année d'études à l'autre, à l'intérieur d'un même cycle. Il se mesure par le taux de promotion, soit 76,75% en 2018- 2019 pour le second cycle secondaire. Le taux de transition, quant à lui, permet d'apprécier le passage de la dernière année d'un cycle à la première année du cycle suivant. Ce taux reste faible (moins de 50%) dans l'ensemble la transition collège-lycée, soit 40,43% sur la même période. Le diagnostic sectoriel mené dans le pays, en 2015, (RESEN 2016) indiquait une augmentation du taux de redoublement dans les deux cycles du secondaire mais avec un niveau assez élevé dans le second cycle, soit respectivement, 19,2% et 24,9% en 2018-2019 (MENETFP, 2019). La situation de l'abandon scolaire se mesure par le pourcentage des élèves inscrits dans une année scolaire donnée qui abandonnent l'année scolaire suivante. Il s'obtient à partir des taux de promotion et de redoublement. Dans le secondaire, la déperdition s'aggrave au fil des années puisque le taux d'abandon est en perpétuelle hausse, passant de 10,2% en 2008 à 17,4% en 2019 (MENETFP, 2019). Les examens scolaires servent, soit à sélectionner les élèves destinés à poursuivre leurs études, soit à décerner les certificats nécessaires à l'entrée

sur le marché du travail. Les acquis des élèves dans un cycle scolaire, renvoient souvent aux résultats des examens scolaires en fin de cycle mais surtout aux scores obtenus par les élèves aux différentes évaluations des acquis scolaires. Ces évaluations standardisées permettent de mieux apprécier non seulement la qualité d'un système éducatif mais aussi son efficacité interne (MENETFP, 2019). Cette évaluation certificative consiste à mesurer le niveau atteint par le candidat par rapport au niveau requis pour se voir délivrer le diplôme. A la fin de chaque cycle d'enseignement, sont précisées les modalités de passation des évaluations nécessaires à la délivrance des diplômes (MENETFP, 2019). Dans le cadre de la présente étude, c'est le Baccalauréat (BAC) à la fin du second cycle du secondaire. Nous nous intéresserons au taux de réussite à l'examen du baccalauréat pour apprécier au niveau micro, la performance managériale du chef d'établissement scolaire. Selon les statistiques scolaires (MENETFP, 2019), sur les neuf dernières années (2010 à 2018), les résultats au baccalauréat ont connu dans l'ensemble une croissance de 6,43 points de pourcentage de 2010 à 2018, avant de chuter de 4,83 points de pourcentage en 2019. Cette pseudo croissance du brut d'admission au baccalauréat (TBA) cache une limite. Il n'a pas franchi la barre de 50% pendant plus de 10 ans. Le tableau 1 ci-dessous le démontre.

Tableau 1 : Evolution des taux de réussites aux examens nationaux de 2010 à 2020 en Côte d'Ivoire

Examen	BACCALAUREAT NATIONAL										
	Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Taux en %		20,12	23,71	25,27	33,58	36,23	39,66	42,38	44,97	46,09	41,23

Source : MENETFP, 2019

Ces résultats traduisent pour nous, un problème de gestion des établissements scolaire.

Les causes de cette situation sont à la fois lointaines et proches. D'une part, la crise économique dès les années 1980 et l'avènement du multipartisme à l'aube des années 1990, ont entraîné une fréquente perturbation de l'environnement universitaire et scolaire et ; d'autre part, la vétusté et l'insuffisance des infrastructures scolaires, l'inflation des effectifs, les violences en milieu scolaire, le phénomène de migration et des enfants en conflit avec la Loi, le développement incontrôlé de l'enseignement privé, le coup d'Etat de 1999 et la crise postélectorale de décembre 2010 (Aka, 2009). Au niveau régionale et départementale de l'Education Nationale, la situation est quasi-identique même si certaines DREN du District d'Abidjan, se distinguent par de bons résultats. Le tableau 2 montre un état de données de 2019.

Tableau 2 : Taux de réussite à l'examen scolaire par Directions Régionales et Départementales de l'Education Nationale, session 2019.

Etablissements	Présents	Taux de réussite
ABIDJAN 1	15 013	59,32
ABIDJAN 2	20 970	37,94
ABIDJAN 3	40 015	45,09
ABIDJAN 4	38 548	44,50

Source : MENETFP/DSPS, 2019

Ces différences de résultats scolaires, imputables aux apprenants, peuvent être le fait des parents d'élèves, des enseignants et des chefs d'établissement (CE). C'est l'effet de ce dernier dans production de ces taux de réussites des élèves qui sera analysé.

Pourtant l'effet-chef d'établissement n'est plus à démontrer car il joue un rôle capital dans l'amélioration du fonctionnement de l'école, soit qu'ils favorisent cette amélioration, soit qu'ils l'entravent Hopes (1988). De même, Windham (1988) quant à lui, la capacité administrative du CE est une variable importante, spécialement dans la détermination des écoles les meilleures et les pires. L'UNESCO in CONFEMEN, (2007) soutient que les performances des élèves, ce ne sont ni l'effectif des classes, ni même la qualification des enseignants qui occupent la première place, mais le style de direction pédagogique et administrative du chef d'établissement. Éthier (1989) citant l'étude de Wéber (1974), souligne en ce sens que l'apport du directeur prend la forme d'une interaction positive entre celui-ci et les enseignants, les visites dans les classes, la performance qu'il exige des enseignants, et la communication ouverte qu'il entretient avec les parents et tout le milieu scolaire.

Aujourd'hui, de nouvelles problématiques sont apparues dans la gestion des écoles dues à des transformations importantes (Warfield, 2009). Selon Pont, Nusche et Moorman, (2008), le système de gestion bureaucratique « de haut en bas », qui existait avant les années 80, serait remplacé par une gestion publique qui privilégie : la décentralisation (Mc Gruder, 2009) ; l'autonomie des établissements scolaires (Northouse, 2009); le partage de prise de décision, que ce soit au niveau de l'école ou de l'administration centralisée (Warfield, 2009); le droit de regard des parents sur l'éducation (Warfield, 2009); l'accessibilité des parents à des résultats scolaires qui permettent d'établir des comparaisons entre les écoles et qui

ont comme effet de favoriser la compétition entre les écoles (Chevaillier, 2006), etc. Ainsi, de nouveaux objectifs se présentent aux chefs d'établissements (Hopkins, 2007). Il s'agit de : réduire les écarts de résultats entre les apprenants, (Hopkins, 2007) ; assurer l'intégration scolaire (élèves en difficultés) (MENA, 2019) ; réduire les taux de décrochage (MENA, 2019). Pour Santamaria (2008), les chefs d'établissement scolaires sont imputables de l'atteinte de ces objectifs. La problématique de l'efficacité interne des établissements scolaires est complexe et multiforme qui peut être étudié sous plusieurs angles. Le management du chef d'établissement est l'angle d'analyse pour lequel nous avons opté dans le cadre de cette recherche. C'est d'ailleurs ce qui nous emmène à nous poser les questions suivantes : comment le management des chefs établissements explique-t-il la réussite scolaire des lycéens dans le District d'Abidjan ? Comment les stratégies internes des établissements contribuent-elles à créer une différence en de résultats scolaires ? De cette série de questions, découlent les objectifs poursuivis dans cette étude. De manière générale, elle vise à analyser les styles de management pratiqués par les chefs d'établissement scolaire dans le District d'Abidjan. L'objectif spécifique consiste identifier les stratégies internes pratiquées par ces chefs d'établissement qui influencent de façon singulière les résultats scolaires des apprenants. Pour mener cette étude, nous avons formulé les hypothèses suivantes : le modèle de gestion administrative et pédagogique et le style de leadership du chef d'établissement influencent l'indicateur de réussites scolaires des lycéens. La vérification de cette hypothèse repose sur une démarche méthodologique se déclinant en quatre points que sont le (i) les références théoriques, (ii) matériel et méthodes, (iii) les résultats et (iv) la discussion.

1. Les théories de références

Les écrits scientifiques sur le leadership en éducation mentionnent que le directeur influence les résultats scolaires des élèves. Leithwood (2004) arrive aux mêmes conclusions. Mais qu'est-ce que le leadership ? Pour certains auteurs, c'est l'habileté d'un individu d'influencer, de motiver et d'amener les autres à contribuer efficacement au succès de l'organisation (Brunet, 2003 ; Northouse, 2009). Lapointe, Langlois et St-Germain (2005) identifient des modèles théoriques qui dominent le champ d'études du leadership éducationnel. Une direction d'école se doit d'avoir comme finalité un leadership pédagogique (Sergiovanni, (2006). Une partie de sa tâche comporte des tâches administratives (management). Le contexte, les circonstances et le climat de l'école peuvent l'amener à adopter un style de leadership transactionnel (Lapointe, 2005). Mais les styles présentement considérés dans la littérature scientifique et les documents officiels comme étant efficaces et efficients sont le leadership participatif (partagé, distribué), transformationnel (Bass, 1990 ; Burns, 1978, Leithwood (1998), et systémique Moorman (2008). Bass et Avolio, (1993) retiennent les leaderships transformationnels et le transactionnel. Cependant, plusieurs études considèrent que les directions d'école qui ont du succès sont loin d'avoir un style de gestion uniforme, celui-ci varierait plutôt en fonction des circonstances, des situations (le leadership situationnel) Lashway, (1997). Il existe une autre théorie du leadership qui se rapproche du leadership situationnel, c'est la théorie de contingence Northouse (2007). La théorie de contingence stipule que le style de leadership à utiliser dépend du contexte organisationnel.

Les styles de leadership partagé et la direction systémique, retiendront notre attention pour les raisons suivantes : le leadership partagé est une des formes de leadership suggérées. Il nous semble plus conforme à ce qui se pratique dans les écoles secondaires en Côte d'Ivoire, et la direction systémique est un concept dont l'efficacité est attestée par un

corpus croissant de données » (Pont, Nusche et Hopkins, 2008). Le style de leadership transformationnel, mérite également notre attention à cause des conclusions des études qui s'y sont intéressées en éducation (Bass et Avolio, 1993 ; Leithwood 1990). En effet, ce style energise les collaborateurs, les incite à se dépasser. Les valeurs de liberté, justice, qualité sont considérées comme importantes (Bass, 1990 ; Burns, 1978). Pour Leithwood (1998) ce style de leadership : construire une vision, établir des buts, procurer une stimulation et un support intellectuel, promouvoir les meilleures pratiques et les valeurs associées à l'organisation, démontrer des attentes élevées pour la performance, créer une culture productive et développer une structure qui favorise la participation aux décisions. Un chef transformationnel essaie de faire avancer le groupe vers un bien commun qui bénéficie à tous à la fois.

2. Méthodologique de l'étude

La poursuite des objectifs de cette étude obéit à une démarche méthodologique se déclinant en cinq points : Site de l'étude, caractéristiques et sélection des participants, stratégies de collecte des données, déroulement des entretiens et méthode d'analyse des données.

2.1. Site de l'étude

L'étude a porté sur les lycées publics dans le District d'Abidjan. Ceux-ci sont repartis administrativement dans quatre Directions Régionales de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique (DRENET) (MENETFP, 2019), comme l'indique le tableau 3 suivant.

Tableau 3 : Répartition lycées du District d'Abidjan par Directions Régionales de l'Enseignement Technique

DRENET	Etablissements
DRENET 1	Lycée Classique d'Abidjan, Lycée Jean Piaget Cocody, Lycée Moderne Cocody Angré, Lycée Moderne Djédji Amondji Pierre, Lycée Moderne Mamie Fetai de Bingerville, Lycée Moderne Grac Gnaleka, Lycée Moderne Harris d'Adjamé, Lycées Modernes Nangui Abrogoua 1 et 2, Lycée Moderne Williamsville et Lycée Sainte Marie de Cocody
DRENET 2	Lycée Moderne Koumassi, Lycée Moderne de Port-Bouët, Lycée Moderne de Treichville, Lycées Municipaux de Koumassi 1 et 2, Lycée Municipal de Marcory et Lycée Municipal de Port-Bouët.
DRENET 3	Lycée Moderne Jeunes Filles de Yopougon, Lycée Moderne Andokoi, Les lycées Municipaux 1 et 2 d'Attécoubé, les LYCEES Municipaux 1 et 2 Gadié Pierre de Yopougon et le Lycée Simone Ehivet Gbagbo de Yopougon.
DRENET 4	Lycées Modernes 1 et 2 d'Abobo, Lycée Moderne d'Alépé, Lycée Moderne d'Anyama et Lycée Municipal d'Abobo.

Source : MENETFP, Direction des Ecoles, Lycées et Collèges, 2019.

2.2. Caractéristiques et sélection des participants à l'enquête

En concordance avec la problématique établie, les individus contactés en vue de leur participation à l'étude présentaient les caractéristiques suivantes : être diplômé d'un centre de formation pédagogique et administratif. Une démarche a été entreprise auprès de la Direction des Ecoles, Lycées et Collèges du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle afin d'identifier la population cible. Cette procédure a permis d'avoir les données officielles sur la liste de chefs d'établissement. Le critère de choix qui a prévalu à la sélection d'un chef d'établissement est qu'il devrait être en poste dans ledit lycée au moins trois années académiques qui correspondaient à la durée de formation du second cycle de l'enseignement général (seconde, première et terminale)⁶. Ainsi, douze (12) chefs d'établissement ont été sélectionnés et ont participé à cette étude.

2.3. Stratégies de collecte des données

Pour collecter des données, les stratégies utilisées sont le consentement et l'entretien semi-dirigé. Le premier se justifie par le fait que la recherche qualitative, insiste sur la nécessité de prendre davantage en compte le discours porté directement par des personnes sur les expériences qu'elles vivent, en vue de mieux comprendre leur quotidien et la manière dont elles font face aux difficultés, Martinsson *et al.*, (2012). Raison pour

⁶ Cet indicateur donne l'information selon laquelle les enfants qui accèdent à la première année d'un cycle parviennent à la dernière année de celui-ci, dans le temps normalement imparti pour le cycle considéré. En Côte d'Ivoire le second cycle de l'enseignement générale est de trois (3) ans. Donc le CE en poste dans l'établissement durant 3 ans appréciera au travers des résultats scolaires des élèves le fruit de son management et de son leadership.

laquelle, nous avons mobilisé la méthode de consentement⁷ qui offre aux participants la possibilité de s'exprimer, sans préjuger de leur capacité à parler de leur style managérial. La seconde, quant à elle choisit d'entrer en contact direct et personnel avec les personnes pour avoir des données de recherche (Painter, 2020). Nous avons eu recours à un entretien semi-directif généralement privilégié dans ce cadre espèce (Savoie-Zajc, 2003).

2.4. Déroulement des entretiens

Les entretiens ont nécessité un déplacement sur le terrain de la recherche à Cocody, commune du District d'Abidjan. Le chercheur a passé un mois et demi sur le terrain du 10 janvier à fin février 2018. Les séances d'observation individuelles dans les bureaux des interviewés ont duré une heure par personne. La date et l'heure de la collecte des données ont aussi été convenues d'avance entre le chercheur et les participants. Pour ce faire, nous nous sommes déplacé deux semaines avant dans le but afin d'obtenir un rendez-vous pour fixer la date et les modalités de l'entretien. Après avoir fait les démarches préalables nécessaires à la bonne tenue de la collecte des données, douze entretiens ont été réalisés.

2.5. Méthode d'analyse des données

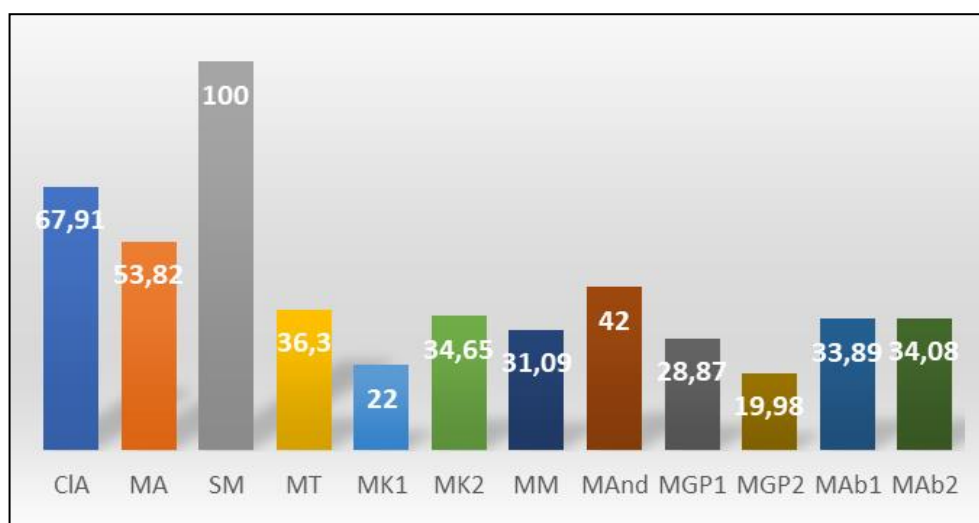
La méthode utilisée pour appréhender l'objet de cette étude est la transcription puis d'analyse de contenu thématique. Blanchet et Gotman (1992) la définissent comme une démarche scientifique qui considère les différentes formes sous lesquelles le même thème est abordé d'un sujet

⁷ La méthode de consentement libre et éclairé signifie que la personne qui participe à l'évaluation est d'accord pour participer à l'activité en toute connaissance de cause. A cet effet, la personne qui participe à une évaluation doit en être avisée bien avant l'activité. Il faut aussi lui dire qu'elle signera une lettre de consentement préparée pour l'évaluation indiquant le genre d'information qu'elle a reçue pour éclairer son consentement.

à l'autre. La particularité de cette méthode est qu'elle consiste à passer en revue les « les thèmes » abordés par chaque sujet séparément pour en faire une synthèse. Elle est donc cohérente avec la mise en œuvre de modèles explicatifs de pratiques ou de représentations.

3. RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

Les résultats ont montré que le taux de réussite moyen des lycées de l'échantillon varie dans l'intervalle [19-100%]. Pour des raisons de confidentialité, nous avons codifié les noms des douze établissements qui ont fait l'objet de cette étude. Le graphique 1 suivant, présente les **taux de réussite** au baccalauréat des lycées de l'étude.



Graphique 1 : Répartition des écoles par taux de réussite au baccalauréat dans le District d'Abidjan en 2018.

Source : Données de l'étude, 2018.

Le taux de réussite moyen considéré dans cette étude est de 50%. A partir donc de ces données du graphique 1, nous avons regroupé les lycées selon leur performance au baccalauréat (BAC). Ainsi, trois catégories de lycées ont été identifiées et présentées ci-après :

- Des lycées dont le taux de réussite au BAC $\geq 50\%$, (Lycées Excellents Résultats, (LER)),
- Des lycées avec un taux de réussite compris entre $25\% \leq \text{BAC} \leq 50\%$ (Lycées Assez bons Résultats, (LABR)),
- Des lycées dont le taux de réussite au BAC $\leq 25\%$ (Lycées Mauvais Résultats, (LMR)).

Le tableau 4 suivant présente la classification des lycées publics du District d'Abidjan, par taux de réussite au bac et par catégorie de lycées.

Tableau 4 : Classification des lycées publics du District d'Abidjan, par taux de réussite au bac et par catégorie de lycées.

	LER	LABR	LMR
Classification des lycées publics	SM	MT	MK1
	CLA	MK2	MM
	MA	MAB1	MGP1
	-	MAB2	MGP2
	-	MAnd	-
Taux de réussite au BAC	$\geq 50\%$	$25\% \leq \text{BAC} \leq 50\%$	$\leq 25\%$

***Source** : Données de l'étude, 2018.*

La discussion des résultats qui va suivre permettrait de clarifier de façon analytique le sens du contenu de chaque variable expliquant le phénomène étudié.

4. DISCUSSION DES RESULTATS

4.1. Mode de gestion administrative et pédagogique du chef d'établissement

Les taux de réussites scolaires des élèves varient d'une école à l'autre et ils dépendent de certaines variables telles que : organisation et fonctionnement de l'enseignement, suivi des notes des élèves, assiduité, contrôle et sanction, et gestion du pouvoir.

- *Au niveau de l'organisation et fonctionnement de l'enseignement*

Selon Scheerens (2000) a montré l'organisation et fonctionnement de l'enseignement se conjuguent pour créer un environnement favorable à l'apprentissage et à la réussite des élèves. En effet, dans les LABR et LMR, les enseignements sont organisés en double vacation et en double flux contrairement au LER. En plus les deux premières catégories de lycées, n'instaurent pas des devoirs de maisons ni des études surveillées dans leur mode d'organisation et de fonctionnement. Quant au LER, ces pratiques sont obligatoires et même institutionnalisées. Comme le soutient cette dernière catégorie :

« Au niveau des élèves, nous avons mis en place des études surveillées en cas de l'absence de l'enseignant. Nous avons institutionnalisé des devoirs de maisons dans les emplois du temps et de devoirs de niveaux chaque semaine pour permettre à nos élèves de vaincre la peur des épreuves et l'anxiété à l'approche des examens scolaires de nos élèves ».

Cela, pourrait s'expliquer par les caractéristiques des lycées qui sont différents de point de vue taille, équipements et matériels didactiques. Bidwell (1965), soutient que la taille des établissements joue un rôle important sur le mécanisme de gestion. Une école de taille restreinte permet l'utilisation relativement efficace de dispositifs formels par le chef d'établissement. De même, Fausner (2006) pense qu'un établissement scolaire efficace est celui qui a de meilleures conditions et matérielles d'apprentissage adéquates. L'excellence d'une école passe par une étape aussi concrète que son organisation et son mode de gestion. Ainsi, toutes les dispositions sont prises dans les écoles pour favoriser les pratiques de gestion (combinaison des flux scolaires) et des activités d'enseignement-apprentissage ainsi la communication avec les partenaires, comme le fait savoir les trois catégories de lycées :

« Nous tenons plusieurs sortes de réunions : les réunions de rentrée ; les réunions hebdomadaires avec l'équipe de direction, l'intendant, les conseillers et les élèves ; les réunions du conseil intérieur ou encore réunion du C.O.G.E.S⁸; les réunions des conseils d'enseignement au début du trimestre et en fin de trimestre ; les réunions du conseil de discipline pour trouver des solutions à certains comportements des élèves ; les réunions avec les élèves ou avec le conseil scolaire (les chefs et les sous-chefs de classes) ; les réunions avec les parents d'élèves. »

Par ailleurs, ils stipulent que « Les réunions de rentrées permettent de faire le bilan de l'année scolaire écoulée et de voir les perspectives de l'année scolaire à venir. A ces réunions tout le personnel ainsi que les partenaires sont invités ». Il ressort que les réunions tenues dans chacune des catégories des établissements scolaires secondaires sont des réunions statutaires. Elles sont d'ordre administratif, pédagogique et éducatif. En effet, les réunions administratives et éducatives sont de périodicité

⁸ Comité de Gestion des Etablissements Scolaires

hebdomadaires. Les réunions d'ordre pédagogique et éducative sont généralement de périodicité trimestrielle (conseils de classe, conseils d'enseignement et conseils de conduite). Les réunions qui rassemblent tout le personnel en charge de l'éducation et les parents d'élèves pour débattre de tous les aspects de vie de l'établissement scolaire, sont les cas des réunions de rentrée et des réunions de conseil intérieur. Les objectifs visés par les chefs d'établissement scolaire renseignent à la fois sur le climat organisationnel qui prévaut et le style de leadership privilégié. La responsabilisation des collaborateurs est un mode d'exercice de l'autorité. Elle exprime à la fois le degré de considération, la confiance que le chef a en ses collaborateurs et la capacité pour le chef à reconnaître les talents au sein de son équipe. A ce propos, l'étude montre la prédominance dans le choix des chefs d'établissement scolaire concerne des critères qui visent l'efficacité et l'efficacité à court terme, le travail bien fait et avec célérité.

- *Au niveau suivi des notes des élèves*

La disposition est la même dans les trois cas de figures à savoir les LABR, LMR et LER. Le Carnet de correspondance de l'élève ou cahier de registre de notes est l'outil privilégié. En effet, le cahier de registre de notes donne des indices sur le niveau de performance et/ou d'acquisition des apprentissages dans la classe soit individuellement, soit collectivement (classe faible, moyenne, forte, très forte, ...). Il renseigne également sur le comportement des apprenants relativement à une forme d'évaluation donnée (Interrogation écrite, devoir surveiller, examen blanc.). Il ressort des entretiens que cet outil est utilisé par l'éducateur pour « vérifier le rythme et la nature de l'évaluation ; pour apprécier la notation du professeur (professeur indulgent, sévère, moyen », par le parent d'élève pour « suivre effectivement le travail de leurs enfants. S'assurer de la véracité des notes que leurs enfants leur ramènent », par les chefs d'établissement et par les censeurs. Selon les chefs d'établissement, Il leur permet de « S'assurer que

les devoirs programmés ont été effectivement administrés, corrigés et rendus aux élèves ; vérifier que le rythme et la nature des devoirs sont respectés ; apprécier la notation du professeur (professeur indulgent, sévère, moyen) ».

- *Assiduité, Contrôle et sanction*

En ce qui concerne l'assiduité, et les sanctions, le cahier d'appel est l'instrument utilisé par les différents établissements pour vérifier l'assiduité des professeurs et des élèves et leur présence effective aux cours. Il permet de justifier une absence ou sanctionner un élève en cas de besoin ; vérifier et apprécier le sérieux et l'assiduité du professeur. Le comportement des élèves qui enfreignent aux règlements intérieurs ou en qui accumulent des absences répétées non justifiées, ils sont soumis à la sanction au premier degré, c'est-à-dire la sensibilisation. Comme le soutient le groupe des chefs d'établissement dans les LER : « nous convoquons leurs parents pour les sensibiliser, en cas de récurrence, nous traduisons les élèves fautifs en conseil de discipline. » Par contre, dans les LABR, les chefs d'établissement envoient directement l'élève en conseil de discipline en cas de mauvaise conduite ou d'absences répétées. Selon eux, « Lorsqu'on convoque les parents de l'élève, parfois, c'est une personne qui n'a rien avoir avec la famille qui se présente à nous. C'est la raison pour laquelle nous le traduisons directement en conseil de discipline ». Il importe de savoir que les établissements de la DREN 1, sont issus des quartiers dits favorisés ou quartiers résidentiels alors que les deux autres catégories d'établissement, sont la plupart des quartiers dit défavoriser dans le district d'Abidjan.

En ce qui concerne le contrôle il se fait aux moyens des outils pédagogiques que sont : le cahier de texte et le registre d'appel. En effet, le cahier de textes document administratif et pédagogique est un registre mis à la disposition de l'enseignant(e) dans lequel sont consignées toutes les activités que celui-ci /celle-ci mène avec la classe. Il est le reflet de son travail. Il est un élément de référence pour l'évaluation du travail de l'enseignant(e) en classe. Du point de vue administratif, il permet de : suivre la présence effective du professeur en classe ; suivre le respect du calendrier des évaluations en classe et à la maison ; suivre le rattrapage des cours non dispensés (en cas d'absence du professeur) ; suivre le travail quotidien du professeur. Quant à sa fonction pédagogique, elle permet de/d' : suivre le respect du programme éducatif ; suivre le respect de la progression annuelle ; suivre le rythme et la nature des évaluations ; suivre la congruence du corrigé avec les sujets proposés aux élèves ; veiller à la qualité du contenu des leçons ; etc. Alors l'obligation de tout enseignant de le remplir quotidiennement. Il ne doit pas être ressentie comme une simple formalité et sans utilité, mais fait partie des obligations professionnelles du professeur. Les remplir convenablement revêt une importance capitale pour tous les partenaires du système éducatif. Dans les trois catégories d'établissement c'est le même outil de contrôle de l'activité de l'enseignant dans la classe. Ainsi soutiennent les chefs d'établissement que :

« nous déléguons cette tâche à nos adjoints. Ils effectuent le contrôle du cahier de textes afin d'apprécier le travail effectué par le professeur. Et lorsqu'ils relèvent les insuffisances, ils les signifient à l'enseignant pour qu'il en tienne compte. »

La gestion pédagogique du chef d'établissement, fait peu de place à l'accompagnement pédagogique des enseignants ; elle se limite au contrôle et au suivi des documents relatifs aux activités d'enseignement et aux activités d'évaluation des apprentissages des élèves.

- *Gestion du pouvoir*

Les objectifs visés par les chefs d'établissement scolaire renseignent à la fois sur le climat organisationnel qui prévaut et le style de leadership privilégié. La responsabilisation des collaborateurs est un mode d'exercice de l'autorité. Elle exprime à la fois le degré de considération, la confiance que le chef a en ses collaborateurs et la capacité pour le chef à reconnaître les talents au sein de son équipe. Comme le soutient ce directeur du groupe des LER :

« Je délègue beaucoup, le responsabilise parce que le chef d'établissement fait beaucoup de réunions à l'extérieur. Je me dis que le chef d'établissement peut ne pas être disponible et il faut que la structure fonctionne. Mais avant de déléguer, je me donne un temps d'observation afin de cerner leur personnalité et déléguer ensuite. » à cet effet, « les censeurs, sont repartis par niveau de classe et par matière. Ils gèrent les enseignants par niveau et par matière. Par exemple, les demandes de permission concernant ces enseignants, le concerné s'en charge. Mes collaborateurs me rendent compte de ce qui se passe dans chaque secteur et quelles sont les initiatives qu'ils prennent. En termes de responsabilisation, j'écoute mes collaborateurs quand ils m'exposent leur point de vue et qu'ils ont raisons, je prends en compte leurs suggestions. Être proviseur, c'est être le coordonnateur du travail ».

Par contre, un des directeurs du groupe des LMR, ne partage cet avis et soutient que :

« Dans notre milieu de chefs d'établissement scolaire, on aime bien choisir un censeur coordonnateur, moi je n'adhère pas à cette façon de faire, car les autres censeurs se sentiront comme des sous-censeurs. » aussi, « j'estime que tout le monde doit avoir accès à l'information. Tous les adjoints sont appelés à gérer un établissement. Pour moi, le censeur coordonnateur est une source de conflits, de frustrations inutiles. J'estime que tout le monde peut être chef, et assumer une responsabilité. C'est à chacun de montrer qu'il est à la hauteur de la tâche qu'on lui a confiée ».

Les résultats de cette étude corroborent les conclusions des études antérieures de Bidwell (1965), Hopes (1988), Bressoux, (1994) Barthon et Oberti (2000), Fausner (2006) ; Ayé (2014). Le directeur d'école efficace est un leader pédagogique qui affirme son rôle de façon péremptoire, qui insiste sur la discipline et qui évalue l'atteinte des objectifs fondamentaux Brookover et Lezotte, (1979). Le contrôle régulier des présences des enseignants et des élèves dans les classes et la régularité des réunions pédagogiques et administratives dénotent des principes de la théorie du leadership partagé. Par exemple, comment motiver les gens et organiser le travail du personnel. Par ce procédé, le chef d'établissement touche aux aptitudes spécifiques du rôle du leader Hatcher, (2005). Par contre, le fait de ne pas avoir d'excellents résultats scolaires dans les LMR pourrait s'expliquer par le manque d'effet significatif du style de gestion du directeur mise en place dans son établissement. Peters et waterman (1983) expliquent que la culture du leader de l'organisation et l'art d'agir qui le caractérise, influent sur la pratique professionnelle. Pour ces auteurs, le manager est à la fois un technocrate, un artisan et un artiste. Puisque la perception qu'on a d'une fonction ou d'un métier contribue à la construction

de l'identité professionnelle de cette fonction ou de ce métier, le chef d'établissement scolaire construit comme un artisan son identité professionnelle.

4.2. Leadership du chef d'établissement

Le leadership exercé par le chef d'établissement, Boissinot (2002), souligne que le directeur d'école efficace est un leader pédagogique qui affirme son rôle de façon péremptoire, qui insiste sur la discipline et qui évalue l'atteinte des objectifs fondamentaux. Rocheleau (1998) va dans le même sens que ce dernier en affirmant que dans une école efficace, le directeur adopte un style de gestion qui est ouvert à l'ensemble des parties prenantes. Ainsi, dans la même perspective, Meuret (2000) soutient qu'une école qui se veut efficace devrait instituer un niveau de discipline remarquable, adopter un leadership ouvert et avoir des enseignants de qualité. Les chefs d'établissement devraient avoir une culture organisationnelle en se distinguant par une direction forte, axée sur la collaboration avec les partenaires (parents d'élèves, élèves, enseignants, etc.) et non se borner dans un style purement bureaucratique. Selon Bubb et Earley (2009), l'amélioration de la performance exige la mise en place de mécanismes décisionnels qui facilitent l'implication des enseignants, des parents d'élèves et des élèves. Cette participation des parties prenantes dans le système managérial maximisera l'efficacité interne de l'établissement. Aussi, Bennis et Nanus (1985) soulignent que le leadership qui motive les enseignants et qui entraîne leur engagement est le leadership transformationnel dont les caractéristiques sont : le charisme (identification et le soutien d'une vision de l'organisation), la stimulation intellectuelle des membres (prise de décision collégiale, la persuasion à travers des messages inspirants, la reconnaissance de la compétence...) et la considération individuelle.

Nos résultats ne disent pas le contraire. En effet, des chefs d'établissements de notre échantillon, entretiennent une relation avec la communauté des enseignants et celle des parents dans la prise de décision de l'école. En revanche, certains directeurs prennent moins en compte l'opinion des parents d'élève dans leurs prises de décisions comme dans le cas des LABR et LMR. Par contre dans les LER, l'opinion des parents d'élèves ainsi que celles des enseignants sont prises en compte de façon consensuelle dans la définition du projet d'établissement de l'école. C'est le principe du leadership transformationnel selon (Bass, 2008). En ce qui concerne la diffusion de l'objectif pédagogique de l'école aux parents d'élèves, c'est seulement dans les LER que cette situation est observée et quasi absente dans les LABR et LMR. Nous avons aussi montré que la plupart des chefs passaient plus de 10 heures de temps présentiel par jour à l'école car, la permanence d'un chef d'établissement est importante. Comme le soutient un des chefs d'établissement :

« Le chef d'établissement doit être le premier à venir au travail et le dernier à partir du travail. La permanence du directeur et ses visites courantes dans les salles de classes aident à limiter les pertes de performance chez les enseignants qui peuvent ne pas respecter les aménagements des horaires, ni dispenser des enseignements de qualité aux élèves. »

Concernant le nombre de réunions pédagogiques organisées, nous en identifions des réunions statutaires ordinaires et des réunions extraordinaires en cas de nécessités ou d'urgence. Selon un chef d'établissement, « La régularité des réunions me permet de réduire l'incertitude en termes d'information mais permet aussi de maintenir la cohésion entre mon personnel et moi. » Cette manière de procéder permettait de réaménager leurs différentes stratégies managériales dans le souci de la production des résultats performants. L'étude montre que, le style de leadership privilégié

par les douze (12) chefs d'établissement scolaire est le style dit de l'administrateur. C'est un style de direction à caractère autocratique. Ce style de leadership s'apparente à la stratégie de gestion compatible avec un contexte de vulnérabilité organisationnelle (Collerette et schneider, 1960). Or, le style de leadership transformationnel, [et systémique](#) sont privilégiés par les LER. Les résultats montrent cependant la prédominance des pratiques de gestion orientées vers l'optimisation comme c'est le cas des LABR et LMR.

En somme, le leadership efficace en milieu éducatif est celui qui est compatible à la fois avec les tendances qui privilégient l'écoute, la responsabilisation des collaborateurs et le travail en équipe, afin de provoquer l'implication des collaborateurs, ainsi que les tendances orientées vers l'ajustement du style de gestion et des pratiques de gestion au contexte. Ces leaderships de types transformationnel [et systémique](#) repose sur une approche de management participatif privilégiant la mobilisation d'une diversité d'acteurs à la cause de l'établissement.

CONCLUSION

La présente étude a porté sur le management des établissements scolaires dans le District d'Abidjan. La question principale était de savoir : comment le management des chefs établissements explique-t-il l'efficacité interne des lycéens dans le District d'Abidjan ? Nous avons formulé une hypothèse selon laquelle le modèle de gestion administrative et pédagogique et le style de leadership du chef d'établissement influencent l'indicateur de taux de réussites au baccalauréat des lycéens dans le district d'Abidjan. L'objectif poursuivi visait à analyser les styles de management pratiqués par les chefs d'établissement scolaire dans le District d'Abidjan. De façon spécifique il s'agissait d'identifier les stratégies internes pratiquées par ces chefs d'établissement qui influencent de façon singulière les résultats scolaires des apprenants. Pour atteindre les objectifs et vérifier l'hypothèse, l'entretien semi-dirigé a été mobilisé pour collecter les données. Il ressort de l'analyse thématique des données que le modèle de gestion administratif et pédagogique, et le leadership du chef d'établissement exerce une influence sur les taux de réussites au baccalauréat des élèves des établissements publics dans le District d'Abidjan. Ainsi, l'étude préconise que, l'établissement scolaire public, même s'il s'inscrit dans un cadre administratif bureaucratique doit pouvoir développer un environnement spécifique lié au contexte dans lequel il évolue et définit une identité personnelle. Le leadership transformationnel et systémique serait efficace en milieu éducatif pour atteindre des niveaux plus élevés de la motivation et de moral de l'équipe administrative pour améliorer l'efficacité interne d'un établissement scolaire.

BIBLIOGRAPHIE

- Aka F.K., (2009). Les efforts d'adaptation du système éducatif ivoirien à la situation de guerre : stratégies d'acteurs et influence des facteurs psycho-sociaux, EDUCI/ROCARE., n°2, Spécial JRECI.
- Ayé M. F. A. (2014). L'effet administrateur sur la performance des établissements scolaires : cas des écoles secondaires en Côte d'Ivoire. Thèse de Doctorat Unique en Administration de l'Education Ecole Normale Supérieur d'Abidjan-Côte d'Ivoire.
- Banque Mondiale (2005), Eléments d'analyse pour instruire une politique éducative nouvelle dans le contexte de l'EPT et du PRSP, Rapport d'Etat du Système Educatif national Ivoirien.
- Barthon C., Oberti M., (2000). Ségrégation spatiale, évitement et choix des établissements. La découverte, Paris.
- Bass, B. M. (1990). From transactional to transformational: Learning to share vision. *Organizational Dynamics*, 19, 19-31.
- Bass, B. M. et Avolio, B. J. (1993). Transformational leadership : A response to critiques Chemers M. M. et Ayman R.. *Leadership theory and research: Perspectives and directions* (p. 49-80). San Diego : Academic Press.
- Bass, B., M. (2008). *The bass handbook of leadership : leadership: theory, ressearch, and application :fourth edition*, S& S international.
- Bennis W .W. et Nanus B., (1985). *Diriger*, Paris inter Editions.
- Bidwell I.E., (1965). The school as a formal organization, in March J.G. (ed.), *The Handbook of Organizations*, Rand et Mac Nally.
- Blanchet A., et Gotman A., (1992). *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Nathan /VUEF, 1^{ère} Edition Claire Hennaut, collection 128, pp 7-125.

- Boissinot M. M., (2002). « Les responsabilités pédagogiques, droits et devoirs du chef d'établissement », in *Administration et éducation*, n°94, 2^e trimestre, pp. 77-91.
- Bressoux P., (1994). Les recherches sur les effets-écoles et les effets maîtres. *Revue française de pédagogie*. Numéro 108.
- Brookover W.B., et Lezotte, L.W., (1979). Changements dans les caractéristiques de l'école coïncidant avec le changement dans le rendement des élèves. Papier occasionnel n°17. Institut de recherche sur l'enseignement, Michigan State University, 252 Erickson Hall, East Lansing MI 48824.
- Bubb S. et Earley P., (2009). Leading staff development for school improvement, *School Leadership and Management*, Vol. 29, No. 1, pp. 23-37.
- Burns, J. M. (1978). *Leadership*. New York : Harper & Row
- Chevaillier, T. (2006). Les nouveaux rôles des chefs d'établissements dans l'enseignement secondaire. Paris : UNESCO
- Collerette, P. et Schneider, R. (1996). *Le pilotage du changement*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Dakar (2000). Conférence au cours de laquelle un bilan a été fait sur le parcours de chaque pays en matière d'éducation par rapport aux objectifs fixés en 1990 à Jomtien et où un nouveau délai a été fixé pour atteindre des nouveaux objectifs.
- De Ketele J.M., (1989). L'évaluation du rendement des système éducatif des systèmes éducatifs : apport des concepts d'efficacité, d'efficience et d'équité. *Mesure et évaluation en éducation*. Vol. 19 n°3.
- Fausner Y., (2006). *L'Ecole Secondaire en Haïti : Les questions qui se posent*.

- Fiedler F.E. Fiedler F.E., (1978). The contingency model and the dynamic of the leadership process, in Berkowitz (ed). *Advances in Experimental Social Psychology*, New York, Academic Press, pp. 59-112.
- Godin, J., Lapointe, C., Langlois, L. et St-Germain, M. (2005). Le leadership éducationnel en milieu francophone minoritaire : un regard inédit sur une réalité méconnue. *Francophonie d'Amérique*, 63-75.
- Hatcher R., (2005). The distribution of leadership and power in schools, *British Journal of Power Sociology of Education*. 26 : 2 ; pp 253-267.
- Hopes C., (1988). Le chef d'établissement et l'amélioration du fonctionnement de l'école, Paris, ÉCONOMICA, OCDE-ISIP.
- Hopkins. (2007). *Every School a Great School: Realizing the Potential of System Leadership*: McGraw-Hill International.
<http://dx.doi.org/10.1016/j.econlet.2011.12.081>.
- Lapointe, C. Dans Deblois, L. (2005). La réussite scolaire. Comprendre et mieux intervenir (p. 40-50). Québec : CRIRES, Les Presses de l'Université Laval
- Lashway, L. (1997). *Leadership styles and strategies* (3rd éd.). Eugene, OR.
- Leithwood, K. et Jantzi, D. (1990). Transformational leadership : How principals can help reform school cultures. *School Effectiveness and School Improvement*, 1(4), 249-280
- Leithwood, K., Leithwood, D. et Daniel, L. (1998). Mapping the conceptual terrain of leadership : A critical point of departure for cross-cultural studies. *Peabody Journal of Education*, 73(2), 31-50.
- Leithwood, K., Leithwood, K., Seashore, L., Anderson, S. et Wahlstrom., K. (2004). *How leadership influences student learning*. New York : The Wallace Foundation.

- Martinsson *et al.*, (2012) prise de décision de groupe sans risque : une expérience avec des couples d'étudiants. *Lettres économiques*, 117,691-693.
- McGruder, E. (2009). *Is your boss crazy: A study of leadership styles*. Ph.D., Capella University, Minnesota. Retrieved from <http://proquest.umi.com/pqdweb?did=1694329061&Fmt=7&clientId=9268&RQT=309&VName=PQD>.
- Meuret D., (2000). *Les recherches sur l'efficacité et l'équité des établissements scolaires, leçons pour l'inspection*, Université de Bourgogne- IREDU.
- Northouse, P. G. (2007). *Leadership : theory and practice* (4th éd.). Thousand Oaks : Sage Publications.
- Northouse, P. G. (2009). *Introduction to leadership : concepts and practice*. Los Angeles : Sage Publications.
- Odounfa A., (2003). *Le défi de l'éducation pour tous en Côte d'Ivoire*, EFA Global Monitoring Report or to UNESCO, Abidjan.
- Painter, S. (2020). « La recherche du consentement : enjeux et méthode dans une enquête qualitative auprès de personnes en fragilité psychique », *Carnets de géographes* [En ligne], mis en ligne le 15 décembre 2020, consulté le 21 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/cdg/5587> ; <http://journals.openedition.org/cdg/5587>; DOI : <https://doi.org/10.4000/cdg.5587> .
- Perters, T. Waterman, R. (1983), « Le prix de l'excellence : le secret des meilleures entreprises », Interédition, Paris, P 85.

Peters et waterman (1983 Ph.D., University of California San Diego.
Retrieved from <http://proquest.umi.com> /pqdweb?did= 1472138681
&Fmt=7&clientId=9268&RQT=309&am p;VName=PQD.

PNUD, (2010). « [Rapport national sur le développement humain en Côte d'Ivoire](#) »

Pont, B., Nusche, D. et Moorman, H. (2008). Améliorer la direction des établissements scolaires. Volume 1 : Politiques et pratiques. Paris : OCDE.

République de Côte d'Ivoire, Loi N°2015-635 du 11 septembre 2015 portant modification de la Loi N°95-696 du 7 septembre 1995 relative à l'enseignement.

République de Côte d'Ivoire, Ministère de l'Education Nationale DELC : Direction des Ecoles, Lycées et Collèges.

République de Côte d'Ivoire, Ministère de l'Education Nationale et de la Formation de Base, 2005.

Rocheleau J., (1998). Une approche de gestion pour l'école informatisée, LICEF, Montréal (Québec).

Sall H.N. et De Ketele J.-M., (1997). Évaluation du rendement des systèmes éducatifs : apports des concepts d'efficacité, d'efficience et d'équité. *Mesure et évaluation en éducation*, 19, n°3, pp. 119-142.

Santamaria, A. P. (2008). A principal's sense of self-efficacy in an age of accountability.

Savoie -Zajc, L.(L. (2003). L'entretien semi-dirigée. In B. Gauthier (Eds.), *recherche sociale, de la problématique à la collecte de données*, 4^{ème} Edition, pp.293-316. Québec : Québec : presses de l'Université du Québec.

Scheerens J., (2000). Improving school effectiveness, UNESCO, Paris, International Institute for educational planning- no. 68.

Sergiovanni. (2006). The principalship : a reflective practice perspective (5 ed.). Boston : Pearson/Allyn and Bacon.

Tryssenaar, J., Chui, A., Finch, L. (2009), « Growing older: The lived experience of older persons with serious mental illness », *Canadian Journal of Community Mental Health*, vol. 22, no. 1, pp. 21-36. DOI : [10.7870/cjcmh-2003-0002](https://doi.org/10.7870/cjcmh-2003-0002).

Warfield, C. (2009). A social network analysis of distributed leadership in schools. Ph.D., University of Pennsylvania, Pennsylvania. Retrieved from <http://proquest.umi.com/pqdweb?did=1738483081&Fmt=7&clientId=9268&RQT=309&VName=PQD>.

ORIGINE SOCIALE ET ÉCHEC AU BACCALAURÉAT GÉNÉRAL DES LYCÉENS DE LA RÉGION DE LA MÉ EN CÔTE D'IVOIRE

BOU Gonsson

bougonsson@yahoo.fr

*Doctorant en Sociologie / Université Félix Houphouët BOIGNY d'Abidjan Cocody
/ Institut d'Ethnosociologie*

KOUADIO Amani Augustin

amaniaugustin@gmail.com

*Enseignant-chercheur / Université Félix Houphouët BOIGNY d'Abidjan Cocody
/ Institut d'Ethnosociologie*

RÉSUMÉ

L'échec au baccalauréat est depuis des décennies une problématique qui défie le système éducatif ivoirien. Aujourd'hui encore, le baccalauréat demeure inaccessible à une frange importante de lycéens. Ce phénomène interpelle tant par sa persistance que par son ampleur. La présente recherche a pour objectif, à travers le cas des lycéens de la région de la Mé, d'analyser le lien entre l'origine sociale et l'échec au baccalauréat général. Cet objectif a été atteint à travers une étude mixte à composante quantitative et qualitative, menée durant l'année scolaire 2020/2021 par voie de questionnaire d'administration directe à un échantillon de 276 lycéens redoublants, et par entretiens semi-directifs réalisés auprès de parents d'élèves, d'enseignants, d'encadreurs pédagogiques, d'animateurs de la vie scolaire, et de personnes ressources impliquées dans la mise en œuvre de la politique publique d'enseignement secondaire de la région de la Mé. Les résultats de l'étude mettent en évidence le poids respectif et cumulatif des variables sociales, culturelles et économiques de l'origine sociale sur l'échec au baccalauréat général. Au regard de la prééminence de l'origine sociale, il se pose donc l'urgence d'identifier de façon empirique et de

mettre en œuvre des mécanismes d'accompagnement scolaires appropriés qui en contrebalanceraient les effets. Cet aspect n'a pas été abordé par notre étude et cette limite potentialise les réflexions futures.

Mots clés : Origine sociale - Echec au baccalauréat - Capital culturel - Capital économique - Capital social.

ABSTRACT

Failing the baccalaureate has been a problem for decades that challenges the Ivorian education system. Even today, the baccalaureate remains inaccessible to a large segment of high school students. This phenomenon challenges as much by its persistence as by its magnitude. This research aims, through the case of high school students in the Mé region, to analyze the link between social origin and failure in the general baccalaureate. This objective was achieved through a mixed study with a quantitative and qualitative component, conducted during the 2020/2021 school year by means of a direct administration questionnaire to a sample of 276 repeating high school students, and by semi-structured interviews carried out with parents of pupils, teachers, pedagogical supervisors, animators of school life, and resource persons involved in the implementation of public secondary education policy in the Mé region. The results of the study highlight the respective and cumulative weight of the social, cultural and economic variables of social origin on the failure of the general baccalaureate. In view of the prominence of social origin, there is therefore an urgent need to empirically identify and implement appropriate school support mechanisms that would counterbalance the effects. This aspect was not addressed by our study and this limitation potentiates future reflections.

Keywords : Social origin - Failure at the baccalaureate - Cultural capital - Economic capital - Social capital.

INTRODUCTION

L'échec au baccalauréat conduit bien souvent à un échec social en raison des déperditions socioéconomiques qu'il engendre. Selon l'UNESCO (2000), aucune nation ne saurait avoir une économie moderne, ouverte et véritablement prospère si la majeure partie de sa main d'œuvre ne peut achever les études secondaires, d'où l'urgence de promouvoir et redynamiser l'enseignement secondaire dans les pays en développement.

Conscients de cette réalité, les pouvoirs publics ivoiriens, ont accordé une priorité à l'enseignement secondaire au sein du système d'éducation nationale. La démocratisation de la scolarisation primaire et la promotion de l'enseignement secondaire, constituaient les principaux enjeux d'un système éducatif marqué par une sous-scolarisation, à l'orée de l'indépendance politique (Ayewa, 2004). La volonté des pouvoirs publics de faire de l'enseignement secondaire un axe prioritaire du développement humain et social s'est traduite par l'importance des ressources financières, infrastructurelles et humaines mobilisées pour ce secteur de l'éducation. Le budget alloué à l'enseignement secondaire général a toujours représenté une proportion relativement élevée des dépenses publiques d'éducation, en moyenne 30% du budget alloué à l'éducation de 1960 à 1990 (MENFB, 1999 ; Banque Mondiale, 2005). En outre, pour promouvoir la scolarisation au secondaire et l'accès au baccalauréat, l'Etat a porté une attention à la formation des formateurs, en créant par décret n°64-40 du 09 janvier 1964, l'Ecole Normale Supérieure, ayant pour mission la formation professionnelle et pédagogique initiale des enseignants et encadreurs du secondaire général.

La politique volontariste de l'Etat ivoirien en faveur du système éducatif entamée dès l'accession au rang de nation souveraine a permis d'obtenir des résultats appréciables au baccalauréat jusqu'en 1989/90 où le taux de réussite a atteint le niveau record de 52% (MENFB, 2000). Cependant, l'examen du baccalauréat constitue depuis l'année scolaire 1990/91 un obstacle du parcours pour plusieurs lycéens. Les performances au baccalauréat affectent depuis lors l'efficacité interne du système d'éducation secondaire, car moins de la moitié des lycéens en sorte avec succès (MEN, 2009). Ainsi, suite à la Déclaration mondiale sur l'Education Pour Tous de Jomtien (1990), la Côte d'Ivoire, s'est dotée d'un programme de développement de l'enseignement secondaire dans ses politiques éducatives, dont les axes majeurs concernaient, la mobilisation de ressources publiques, l'accroissement des capacités d'accueil, l'amélioration de la qualité de la formation et de l'encadrement pédagogique (CONFEMEN, 2008). En sus, pour garantir aux divers secteurs du système éducatif un instrument commun de politique et de programmation des actions, le pays se dote en 1997 de son premier Plan National de Développement du secteur Education-Formation (PNDEF 1998-2010) à la suite de la loi n° 95-696 du 07 septembre 1995 relative à l'enseignement.

Au plan financier, le montant de la dépense publique unitaire au lycée général était de 430 462 FCFA en 2007 soit 73% du PIB par habitant, une valeur qui situe la Côte d'Ivoire au-dessus de la moyenne des pays de la CEDEAO en matière de coût unitaire de formation dans le secondaire. De plus, les investissements qui représentaient en 2007, environ 8% des dépenses totales d'éducation contre 0,8% en 1992 ont permis d'accroître les infrastructures scolaires, et d'étendre l'enseignement secondaire à plusieurs couches sociales (Banque Mondial, 2005 ; République de Côte d'Ivoire, UNICEF & Pôle de Dakar de IPE-UNESCO, 2011). Toutefois, le renforcement du cadre institutionnel de l'éducation et la mobilisation substantielle des ressources financières, infrastructurelles, et humaines n'ont

été suivis d'une amélioration des performances au baccalauréat depuis 1990/91. Les taux de réussite sont demeurés relativement faibles et ont excédé rarement 30% sur la période 1991-2011 (MEN, 2009 ; MENET, 2013).

Ainsi, dans l'optique de réinstaller le système éducatif dans ses fondamentaux et assurer des bases solides de son développement, l'Etat ivoirien a élaboré un Plan d'Actions à Moyen Terme du Secteur de l'Education/Formation (PAMT 2012-2014) qui traite des problématiques allant de l'Education de la Petite Enfance à l'Enseignement Supérieur en accordant une priorité à l'Enseignement Primaire et secondaire (MEN, METFP & MESRS, 2011). Le pays s'est alors engagé dans un programme de valorisation de l'enseignement secondaire d'un financement de 208,7 milliards de FCFA, situant ainsi la Côte d'Ivoire parmi les pays à dépense publique par lycéen élevée. En 2013, le coût unitaire au lycée général valait 63,2% du PIB par habitant contre une moyenne de 40% pour les pays de la CEDEAO (République Côte d'Ivoire, UNICEF & Pôle de Dakar de IPE-UNESCO, 2016). La hausse du financement public de l'enseignement secondaire a été suivie d'une évolution remarquable des infrastructures, d'une dynamique de scolarisation et d'une hausse du taux de réussite au Baccalauréat. Sur la période 2011-2020, les taux bruts de scolarisation ont progressé de 41,10% à 50,80% au premier cycle et de 25,40% à 35,00% au second cycle (MENET, 2012 ; MENET-FP, 2018). Aussi, le taux de réussite national au baccalauréat général a connu une tendance haussière, de 20,25% en 2011 à 40,08% en 2020 (MEN, 2016 ; MENET-FP, 2021).

En 2011, le gouvernement a opéré une réorganisation de l'administration territoriale de l'Etat ivoirien en 31 régions administratives, par ordonnance n°2011-262 du 28 septembre 2011. Tenant compte de ce nouveau découpage administratif, le Ministère de l'Education Nationale a effectué un réaménagement des territoires de l'Education Nationale en 36 Directions Régionales, parmi lesquelles la Direction Régionale d'Adzopé,

pour la région de la Mé (MENET, 2013). Située au sud de la Côte d'Ivoire, la région de la Mé connaît un déficit moins accentué de l'offre éducative à en juger par la progression de la couverture scolaire durant la période de 2012 à 2020. En 2012/13, l'on y enregistrerait 26 établissements d'enseignement secondaire, 462 salles de classes, 29284 élèves, 1213 enseignants et seulement 10 postes vacants (MENET, 2013). Poursuivant une croissance accélérée, les infrastructures scolaires de la région ont doublé, atteignant en 2019/20, 59 établissements, 979 salles de classes, 54491 élèves et 1783 enseignants. En 2019/20, la région avait un taux brut de scolarisation au secondaire de 66,70% contre une moyenne nationale de 58,6% (MENET-FP, 2020). En outre, le ratio d'encadrement d'environ 40 lycéens/salle de classe en Terminale pour l'année 2019-2020, dans le secondaire public était appréciable (DRENA, 2021). En sus, conformément à l'ordonnance n°2011-262 du 28 septembre 2011 portant transfert des compétences de l'Etat aux collectivités, le Conseil Régional de la Mé, a consacré en 2020 environ 35% des dépenses annuelles d'éducation à l'enseignement secondaire.

Nonobstant, les ressources financières, matérielles, humaines, institutionnelles et infrastructurelles déployées au profit de la scolarisation dans l'enseignement secondaire général, une constatation s'impose. L'échec au baccalauréat général persiste dans la région de la Mé et le taux d'échec demeure relativement élevé. En effet, depuis l'érection de la Direction Régionale de l'Education Nationale d'Adzopé en 2011, les taux d'échec au baccalauréat général sont demeurés globalement au-dessus de la moyenne nationale et surtout au-dessus des taux de la plupart des régions sud du pays. Sur la période allant de 2012/13 à 2019/20, le taux national de réussite au baccalauréat a progressé au fil des ans de 33,62% à 40,08%. Par contre, le taux de réussite au baccalauréat général pour la même période dans la région de la Mé a régressé de 35,00% à 28,74%. Au titre de la session de 2020 du baccalauréat, le taux d'échec des lycéens de la Région s'élève donc

à environ 71,26% des effectifs de candidats, ce qui suppose qu'un peu plus de 07 lycéens sur 10 échouaient à leur examen (MENET, 2014 ; MENET-FP, 2021).

L'importance du taux d'échec au baccalauréat dans cette région demeure donc une véritable préoccupation. Cette situation qui entraîne des pertes du point de vue de l'utilisation des ressources publiques mobilisées pour la scolarisation nécessite de s'en préoccuper. Car, il a été mis en évidence que les variables internes, celles qui caractérisent l'environnement scolaire des élèves, jouent un rôle dans la construction des échecs scolaires (Meuret, 1999). Il peut aussi s'agir de caractéristiques générales de l'organisation scolaire ou des lycées fréquentés (Duru-Bellat, Mons et Suchaut, 2004). Cependant, l'association entre origine sociale et échec scolaire, on le sait, est l'un des faits les mieux établis par la sociologie de l'éducation. En revanche, la question de savoir comment elle se constitue reste encore ouverte. Ainsi, le présent article se propose de répondre au questionnement qui suit :

- comment l'origine sociale des lycéens de la région de la Mé détermine-t-elle leur échec au baccalauréat général ?
- comment le capital culturel des parents contribue-t-il à la détermination de l'échec des lycéens au baccalauréat général ?
- dans quelle mesure le capital économique des familles augmente-t-il les chances d'échec des lycéens de la région de la Mé au baccalauréat ?
- comment le capital social des familles participe-t-il de la construction de l'échec des lycéens au baccalauréat ?

Partant de ce questionnement, l'objectif de cet article est d'analyser l'impact de l'origine sociale sur l'échec relativement élevé des lycéens de la Région de la Mé au baccalauréat général en montrant le poids respectif et cumulatif des variables sociales, culturelles et économiques dans la survenue de cet échec.

I. MÉTHODOLOGIE

1. Espace géographique d'étude et unités sociales enquêtées

La présente étude s'est menée durant le deuxième trimestre de l'année 2021 au sein de la région de la Mé⁹. Nos investigations ont porté, précisément sur cinq zones géographiques, notamment les départements d'Adzopé, Akoupé, Alépé, Yakassé-Attobrou et les sous-préfectures d'Agou et Affery. Ce choix est motivé par l'existence d'un lycée d'enseignement secondaire général accueillant depuis l'année scolaire 2011/12, des lycéens candidats au baccalauréat. Aussi, le choix se justifie par la faiblesse des taux de réussite au baccalauréat et le nombre relativement élevé de lycéens redoublant la Terminale. En effet, pour les années scolaires 2015/16 à 2018/19, les classes de terminales ont enregistré environ 30% de lycéens redoublants et 42% en 2019/20. En termes de performance, la région avait un taux d'échec de 71,20% au baccalauréat 2020, contre une moyenne nationale de 59% (MEN, 2016 ; MENET-FP, 2018 ; MENET-FP, 2020). L'enquête de base a concerné, les lycéens ayant échoué au baccalauréat au sein de la région de la Mé et réinscrits en classe de Terminale dans un lycée de la région, les professeurs ayant tenu au moins une classe de Terminale au sein d'un lycée de la région, les personnels d'appui technique à l'éducation, les chefs d'établissements et leurs adjoints,

⁹ Faisant autrefois partie de la Région de l'Agnéby, cette région située au sud de la Côte d'Ivoire est née à la faveur du nouveau découpage administratif de la Côte d'Ivoire, par Décret n°2011-263 du 28 septembre 2011 portant organisation du territoire national en Districts et Régions.

le secrétaire général de la direction régionale de l'éducation, les parents d'élèves, les présidents de comités de gestion des établissements scolaires et les Responsables du conseil régional impliqués dans la gestion de l'enseignement secondaire.

2. Échantillonnage

L'étude a nécessité le recours à l'échantillonnage qualitatif à travers le choix rationnel et l'échantillonnage quantitatif par le biais de la technique aléatoire stratifiée proportionnelle. Pour ce qui est de l'échantillonnage quantitatif, la démarche consistait à former un échantillon représentatif des 551 élèves redoublants la classe de Terminale, au cours de l'année scolaire 2020/21 à la suite d'un échec à la session du baccalauréat 2020. Ainsi, afin d'avoir un échantillon assez représentatif de la population cible, qui permettrait une généralisation plus aisée des résultats, le taux d'échantillonnage retenu est de 50%. Car, plus grande est la taille de l'échantillon, mieux elle a de chances de refléter l'image de la population cible. Ainsi, l'échantillon quantitatif s'élève à 276 lycéens. Au sein de chaque lycée, il a été nécessaire d'obtenir une liste complète des élèves redoublant la terminale qui représentaient les différentes strates de la population cible et donc la base de sondage. Des échantillons ont d'abord été formés pour chacune des strates en tenant compte de leur proportion dans la population de redoublant, puis assemblés pour composer l'échantillon global.

Tableau 01 : Récapitulatif de la composition de l'échantillon quantitatif

Etablissements / Localités	Effectif de redoublants	Proportion parmi les redoublants	Echantillon de 50% de redoublants
Lycée Moderne Adzopé	179	33%	89
Lycée Moderne Agou	68	12%	34
Lycée Moderne Alépé	86	16%	43
Lycée Moderne Akoupé	98	18%	49
Lycée Municipal Affery	59	10%	30
Lycée Municipal Yakassé-attobrou	61	11%	31
Total	551	100%	276

***Source** : notre enquête avril 2021.*

Par ailleurs, l'échantillonnage par choix raisonné a donc été privilégié pour l'échantillonnage qualitatif. Ainsi, les acteurs ont été choisis sur la base de la position dans le dispositif d'enseignement secondaire de la région, ou de l'implication dans le fonctionnement des établissements. Il s'agit notamment, des parents d'élèves, des enseignants, des encadreurs pédagogiques, des animateurs scolaires, et des personnes ressources impliquées dans la mise en œuvre de la politique publique de l'enseignement secondaire dans la région de la Mé.

3. Techniques et outils de collecte de données

L'enquête de terrain s'est étendue sur une période de trois mois (avril à juin 2021) par le biais de l'entretien et de l'administration direct du questionnaire. Elle a débuté par la passation du questionnaire aux 276 lycéens sélectionnés dans 06 lycées de la région de la Mé. Le questionnaire destiné comprenait un corpus d'une trentaine d'items structurés en deux sections. La première étant relative à l'identification des répondants, leurs caractéristiques sociodémographiques (sexe, âge, niveau d'instruction et catégorie socio-professionnelle des parents). La seconde portant sur le lien entre l'origine sociale des lycéens et leur échec au baccalauréat, notamment les variables relatives au capital social, économique et culturel contribuant à l'échec au baccalauréat.

Ensuite, les entretiens dans un premier temps semi-directifs individuels ont ciblé les chefs d'établissement et leurs adjoints, les présidents de comités de gestion des établissements scolaires (COGES), le secrétaire général de la DREN, les inspecteurs pédagogiques, les professeurs de lycée, les personnels d'appui technique à l'éducation (éducateur, inspecteur d'orientation, inspecteur d'éducation) et les parents d'élèves. Ces entretiens, d'une durée moyenne d'une heure ont été menés selon la technique d'interview centrée sur des thèmes. Les thèmes structurant le guide d'entretien, concernaient le degré d'implication des parents dans l'organisation et le suivi des activités hors du cadre scolaire, le niveau de l'engagement parental dans l'accompagnement collaboratif avec l'institution scolaire, le financement des coûts directs et indirect de scolarisation, et les activités extrascolaires des lycéens. En outre, les entretiens individuels ont été utilement complétés par des entrevues de groupe qui ont permis de confronter les représentations des parents et des acteurs scolaires sur le lien entre l'origine sociale et l'échec au baccalauréat des lycéens de la région de la Mé. La stratégie de recherche qualitative, a permis de réaliser 80 entretiens individuels et 09 focus group.

4. Traitement des données

L'orientation sociologique de notre étude a conduit à recourir à l'analyse thématique de contenu pour le dépouillement des données qualitatives issues des entretiens. Selon Lamoureux (2000), à partir des faits observés et notés, le chercheur dégage des idées générales, qui peuvent mener à un modèle d'explication. Ainsi, l'analyse thématique a consisté à retranscrire au format numérique « Microsoft Word 2016 » les entretiens ; isoler les thèmes relatifs à l'origine sociale ; choisir pour chaque thème les mots clés qui les résumaient le mieux ; découper le texte en extraits et en dégager les informations jugées pertinentes pour l'objectif de recherche ; noter en marge de chaque extrait analysé tous les mots clés signalant le thème de rattachement ; classer les extraits de textes dans les dossiers thématiques correspondant. En somme, l'analyse de contenu a permis de comprendre les relations possibles entre l'origine sociale et l'échec au baccalauréat. L'analyse statistique quant à elle s'est appliquée aux données issues des questionnaires. Le logiciel « Excel 2016 » a servi à établir des statistiques descriptives (tris à plat), puis d'en extraire des graphiques. Ces tris à plat et graphiques ont permis de dresser à grands traits un portrait de la population cible.

5. Méthode d'analyse

Le déterminisme social a servi de méthode d'analyse. En effet, dans le domaine de la sociologie, le déterminisme social illustré par l'œuvre de Durkheim (1895 ; 1897) est un paradigme selon lequel les faits sociaux résultent de la contrainte sociale qui s'exerce sur les acteurs sans que le plus souvent, ils en aient conscience. De fait, le travail sociologique vise à mettre au jour les variables qui déterminent ces comportements sociaux. Bourdieu

cité par Alpe et al. (2007) conçoit le déterminisme comme « un principe de raison suffisante », selon lequel « rien de ce qui est n'est sans raison d'être ». Par conséquent, l'activité scientifique en particulier sociologique est de « rendre raison de ce qui est ». Dans cet article, le déterminisme social, instruit sur le fait que les volontés individuelles des lycéens sont insuffisantes pour rendre compte de l'échec au baccalauréat. Il faut admettre que des forces extérieures impersonnelles contribuent à la persistance de cet échec et se sont ces forces (les pesanteurs sociales, culturelles et économiques de l'origine sociale) qu'il faut analyser.

II. RÉSULTATS

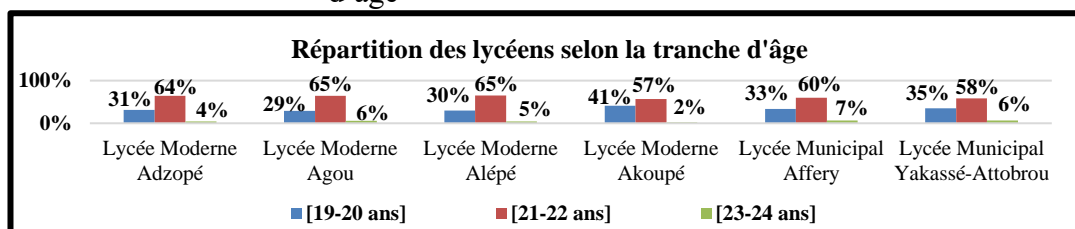
1. Caractéristiques sociodémographiques des lycéens enquêtés

1.1. Sexe

D'une façon générale, les garçons représentent en moyenne 61% des effectifs de la population enquêtée contre 39% de filles. Cette prédominance du sexe masculin est représentative de la situation scolaire de l'enseignement secondaire ivoirien, qui depuis plusieurs décennies s'illustre par des écarts de scolarisation entre filles et garçons. Les filles sont encore moins scolarisées que les garçons, et les disparités se creusent au fil des cycles. Selon le RESEN (2015), si la population âgée de 3 à 24 ans se répartit équitablement entre filles et garçons (49,70% et 50,30%, respectivement), le niveau d'instruction atteint par chaque sexe est bien différencié. En effet, après le primaire, l'écart se creuse en faveur des garçons. Il est notable déjà au collège (où ils ont 1,4 fois plus de chances d'être scolarisés que les filles) et s'accroît au lycée (où leurs chances sont 1,6 fois supérieures).

1.2. Age

Graphique 01 : Répartition des lycéens enquêtés selon la tranche d'âge

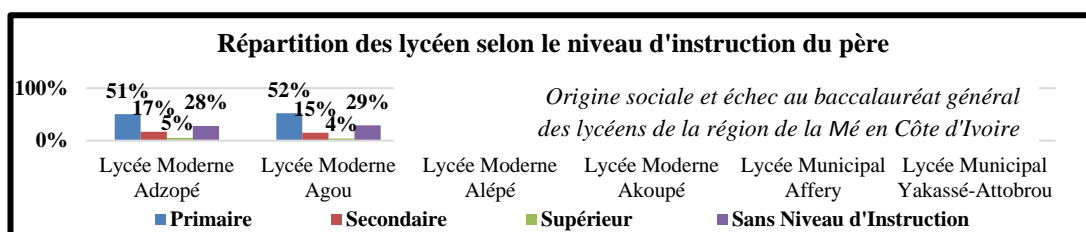


Source : notre enquête, avril-juin 2021

L'âge des lycéens de l'échantillon se situe entre 19 et 24 ans. La tranche d'âge majoritaire est celle de 21-22 ans et représente en moyenne 62% des effectifs. En effet, la loi n°2015-635 du 17 septembre 2015 situe l'âge de la scolarisation de base (CP1 à 3ème) de 06 à 16 ans. Ce qui suppose qu'un élève évoluant dans le délai prescrit devrait atteindre la classe de Terminale à 19 ans. Si l'on s'en tient aux textes susmentionnés 67% des redoublants enquêtés sont dans une situation de retard scolaire de 02 à 04 ans, du fait de multiples redoublements dans le secondaire général.

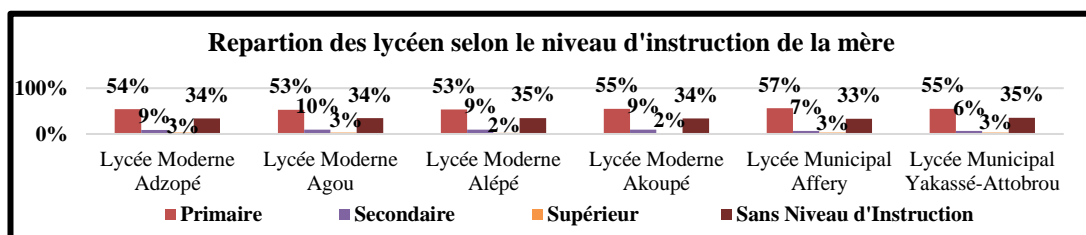
1.3. Niveau d'instruction des parents

Graphique 02 : Répartition des lycéens selon le niveau d'instruction du père



Source : notre enquête, avril-juin 2021.

Graphique 03 : Répartition des lycéens selon le niveau d'instruction de la mère

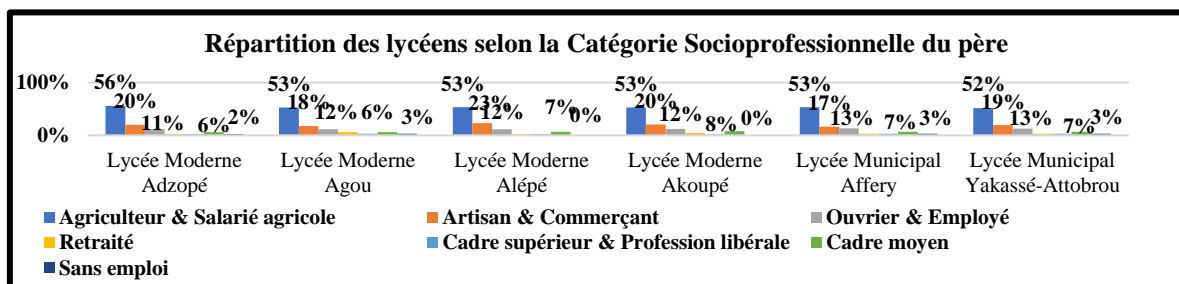


Source : notre enquête, avril-juin 2021

Le niveau d'étude situe sur la capacité intellectuelle des parents à prendre des décisions en faveur de la scolarisation et à acter l'accompagnement scolaire. Les graphiques 02 et 03 révèlent un faible niveau d'instruction de la majorité des parents de lycéens enquêtés. Cet état de fait pourrait constituer un handicap socioculturel pour ces élèves. En effet, 53% des lycéens enquêtés ont un père d'un niveau d'étude primaire et 56% d'entre eux ont une mère dotée d'un niveau d'étude primaire. En moyenne 30% des lycéens enquêtés ont des parents dotés d'aucun niveau d'instruction scolaire, ne sachant ni lire ni écrire.

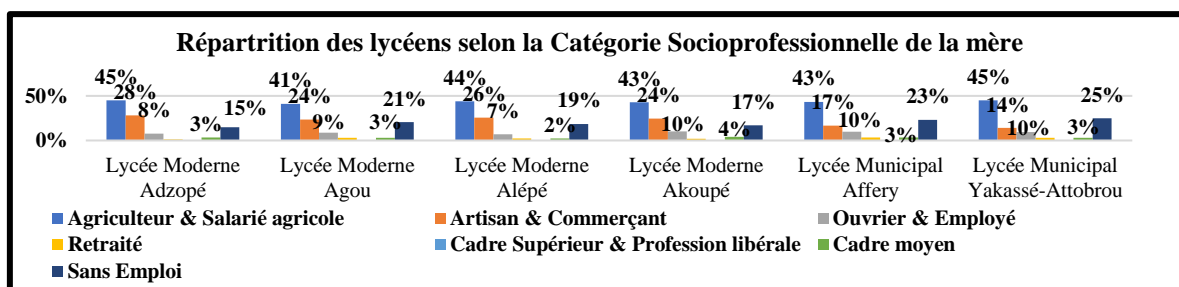
1.4. Catégorie socioprofessionnelle (CSP) des parents

Graphique 04 : Répartition des lycéens selon la CSP du père



Source : notre enquête, avril-juin 2021

Graphique 05 : Répartition des lycéens selon la CSP de la mère



Source : notre enquête, avril-juin 2021

Le graphique 04 montre que la plupart des élèves sont issus de familles dont le père est agriculteur ou employé agricole (54%). Les enfants d'artisans ou commerçants, d'ouvriers ou employés représentent respectivement (21%) et (12%) des effectifs. Le graphique 05 indique qu'une grande proportion de lycéens ont des mères agricultrices ou salariées agricoles (45%) et artisanes ou commerçantes (24%). La forte présence des

pères et mères dans la catégorie d'agriculteur et salarié agricole se justifie par le fait que la Mé est une région agricole, située en zone forestière à pluviométrie abondante, où cultures vivrières et cultures de rente sont pratiquées. Les données du recensement général de la population et de l'habitat (RGPH 2014), indiquent une population active à dominance agricole constituée de plus de 50% de jeunes.

2. Capital culturel familial et échec des lycéens au baccalauréat

Ensemble des ressources et dispositions culturelles (biens culturels, diplômes, rapport à la culture et à l'école) mobilisables par un individu du fait de sa position dans l'espace social, le capital culturel peut constituer un handicap socioculturel qui participe de la construction de l'échec scolaire. Il renvoie aux caractéristiques des élèves liées à leur origine familiale, censées expliquer leurs difficultés scolaires (Bourdieu, 1979 ; Alpe et al., 2007). Le capital culturel, comme un handicap contribuant à l'échec des lycéens au baccalauréat part du faible niveau d'instruction des parents au déficit de l'accompagnement scolaire.

2.1. Communication et interactions sur le travail scolaire

L'étude souligne une très faible fréquence de communication et d'interaction relative au travail scolaire entre les lycéens et leurs parents. Une grande proportion (78%) de lycéens en moyenne affirment n'avoir jamais eu de communication culturelle et instructive relative au travail scolaire avec leurs parents. La plupart des communications familiales relatives à la scolarité, souvent superficielles, se limitait aux besoins financiers et matériels. Une réalité soutenue par M. S. N, parent d'élève au Lycée Municipal d'Affery :

« Moi je suis allé seulement à l'école primaire, donc je ne sais pas trop comment ça se passe au lycée là-bas. Quand mon fils rentre, je lui demande souvent si ça va à l'école. Si ça va, il dit oui. Si il a besoin de payer des choses, il dit. Quand j'ai l'argent je donne. Souvent il attend un peu ».

En outre, la proportion de lycéens résidant en colocation ou chez un tuteur étant élevée (73%), les communications avec les parents se faisaient généralement par voie téléphonique. Les difficultés d'apprentissages et les stratégies pour y remédier n'étant quasiment pas abordées. Les communications étaient plutôt orientées vers le recueil d'information sur l'état physique des lycéens, leurs besoins matériels et financiers, comme le révèlent M. Y. J., parent d'élèves au Lycée Moderne d'Adzopé :

« L'année passée, mon fils louait une maison avec ses frères du village en ville. Souvent je l'appelle pour voir comment ça va là-bas, si à l'école ça se passe bien. Quand il a besoin de quelque chose ou de l'argent ou de nourriture, il m'appelle ou bien il appelle sa maman. Nous on n'est pas allés loin à l'école, donc c'est comme ça on peut aider notre enfant ».

Les tuteurs peu instruits à l'instar des parents, ne sont pas enclins à engager le dialogue sur le travail scolaire avec les lycéens sous leur couvert. Seulement 06% de lycéens affirment avoir eu souvent des discussions liées au travail scolaire avec leur tuteur. Les parents parfois démissionnaires espèrent que les discussions se mèneront entre leurs enfants et leurs tuteurs.

2.2. Encadrement et suivi des activités scolaires à domicile

L'enquête révèle une faible implication des parents et des tuteurs dans l'encadrement et le suivi des études hors du cadre scolaire. La majorité (93%) des lycéens indique l'absence totale d'aide et de suivi parental pour le travail scolaire à domicile. Aucun parent ou tuteur ne vérifiait les devoirs ou n'aidait à la répétition des cours du fait d'une incapacité physique et intellectuelle. Réalité traduite par M. S. P, parente d'élève au Lycée Municipal d'Affery :

« Moi j'ai arrêté les études en classe de 4^{ème}, quand je suis tombée enceinte et j'ai eu mon fils là. Je l'ai mis à l'école en ville ici jusqu'en Terminale l'année passée. Bon avant je pouvais l'aider quand il était encore à l'école primaire. Mais arrivé au collège, il a commencé à se débrouiller pour étudier seul ».

2.3. Engagement parental dans l'accompagnement scolaire collaboratif

L'analyse met l'accent sur la culture d'accompagnement scolaire, à travers le degré de l'engagement des familles dans la collaboration et la communication avec l'institution scolaire. A cet effet, l'enquête, a mis en évidence, une faible fréquentation des lycées par les parents des lycéens en échec au baccalauréat. Seuls 08,5% des lycéens ont des parents qui, à leur initiative, se rendaient au lycée pour discuter des difficultés et des conditions d'apprentissage. La collaboration parentale avec l'école était peu associée au suivi des lycéens et au travail scolaire. La communication directe ne s'établissait qu'en de rares occasions, et la participation des parents aux activités scolaires se limitait, pour certains à l'inscription de leur

enfant, au retrait du relevé de notes, aux réponses aux convocations des acteurs scolaires. Une attitude démissionnaire traduite par M. A. V., éducateur au Lycée Moderne d'Adzopé :

« La rentrée scolaire est la seule période où les parents se rendent massivement dans nos bureaux, pour inscrire leurs enfants. Pour certains c'est le moment de prendre le résultat scolaire de l'année précédente avant de procéder à l'inscription pour l'année qui débute. Il arrive que des parents apprennent à ce moment, que leur enfant est définitivement exclu du lycée. Voyez-vous, ce sont des situations malheureuses qui se produisent du fait de la démission des parents. Ils arrivent, ils inscrivent leurs enfants, souvent, ils nous les confient, puis ils disparaissent tout au long de l'année scolaire sans donner de nouvelles. Parfois lorsque nous les appelons à nos propres frais et les convoquons pour échanger sur la situation de leurs enfants, ils ont du mal à venir ».

La faible collaboration sur l'initiative parentale avec l'école, serait due, au fait que, la majorité des parents, dotée d'un faible ou même d'aucun niveau d'instruction scolaire, n'ont pas des prédispositions culturelles et intellectuelles pour initier une communication directe ou mener des discussions avec les acteurs scolaires. Par ailleurs, vivant pour la plupart en milieu rural, ils ont encore l'opinion ancrée que les responsabilités et l'accompagnement scolaire reviennent aux enseignants et aux autorités éducatives. Ils ont surtout la conception que, la réussite scolaire des enfants est le devoir de l'école et la communauté n'a que peu de rôle à jouer. Réalité illustrée par M. A. K., parent d'élèves au Lycée Moderne Akoupé :

« Je n'ai pas eu la chance d'aller à l'école. Mais quand mon fils était au village à l'école primaire, je pouvais passer voir le maître. Actuellement, ce n'est pas facile d'aller à Akoupé pour voir les professeurs, mais on compte sur eux. C'est eux qui doivent aider nos enfants à réussir à l'école. Si l'année passée son bac n'a pas marché, comme il connaît les professeurs maintenant il va réussir cette année ».

Aussi, se repli et l'approche démissionnaire des parents est également confirmé par M. Z. P., Adjoint au chef d'établissement au Lycée Moderne Akoupé, en ces termes :

« Aujourd'hui, nous faisons face à une démission des parents, dans l'encadrement des enfants. Au début de la scolarité en classe de sixième, les parents se présentent parfois, mais dans une faible proportion. Au fur et à mesure que leurs enfants progressent, ils coupent les liens de collaboration. Ils ne s'enquêtent pas des résultats de leurs enfants en cours d'année et s'attendent à de bons résultats à la fin. Généralement les lycéens en terminale s'assument du début à la fin de l'année scolaire. A la rentrée ils effectuent seuls les formalités d'inscription. Les parents pour la plupart estiment qu'ils, peuvent valablement assurer ce rôle et il y a aussi des enseignants pour répondre aux difficultés d'apprentissage. C'est lorsque nous les convoquons, pour des situation graves, ou lorsqu'ils reçoivent un message faisant état d'une expulsion de leurs enfants qu'ils viennent à nous ».

3. Capital économique familial et construction de l'échec au baccalauréat

Concept sociologique popularisé par Bourdieu (1979), le capital économique désigne l'ensemble des ressources (revenus et patrimoine) d'un ménage ou d'un individu, lui permettant d'améliorer sa position sociale et celle de ses enfants. Le capital économique est donc un facteur de distinction, de différenciation telles les inégalités de réussite scolaire. Il résulterait du capital économique une réussite différentielle des apprenants. Cette section analyse l'impact du capital économique familial (patrimoine, niveau et périodicité du revenu des parents) dans la construction de l'échec des lycéens de la région de la Mé au baccalauréat.

3.1. Revenu familial et déficit du financement des coûts directs de scolarisation

Les lycéens sont majoritairement issus de familles dont le père est agriculteur (54%), artisan ou commerçant (21%), ouvrier et employé (12%) ayant des revenus faibles, instables ou irréguliers qui induisent une incapacité financière face aux coûts directs de scolarisation (frais d'inscription et de scolarité, d'uniforme scolaire, de tenue de sport, de manuels et autres fournitures scolaires). Il en résulte un retard dans le démarrage de l'année scolaire pour plusieurs lycéens, l'indisponibilité de manuels, une faiblesse des acquis scolaires et par ricochet un échec au baccalauréat. A la question de savoir s'ils avaient démarré l'année scolaire avec un temps de retard, 94% des lycéens ont affirmé avoir débuté l'année de l'échec au baccalauréat avec un retard d'une durée d'un (01) à deux (02) mois. Loin d'être un choix délibéré et conscient des effets dommageables du retard sur le rendement de leurs progénitures, les parents y sont contraints du fait de l'irrégularité et de l'instabilité de leur revenu. Réalité traduite par M. B. C., parent de Sept (07) élèves dont trois (03) au Lycée Municipal de Yakasse-Attobrou :

« J'ai trois enfants au lycée, à la rentrée en septembre je n'ai pas d'argent. Ma plantation de cacao est vieille, et ne produit plus comme avant. C'est en octobre que j'ai un peu de récolte. Je suis obligé d'attendre pour inscrire mes enfants au lycée. Les plus petits au primaire commencent à la rentrée parce que ce n'est pas compliqué, mais au lycée il faut payer beaucoup de choses. C'est pourquoi mon fils, en terminale est allé à l'école l'année passée en novembre. Je sais que ce n'est pas bon pour lui, mais qu'est-ce qu'on peut faire ».

Un état de fait reconnu par M. E. L. Adjoint au chef d'établissement au lycée Municipale de Yakassé-Attobrou en ces termes :

« Nous sommes soumis au calendrier scolaire fixé par le ministère qui débute au mois de septembre. Or la plupart des parents d'élèves ici sont de petits commerçants, des salariés agricoles dans des plantations d'hévéa et de palmier, ou des agriculteurs qui ont souvent de petites exploitations avec parfois plusieurs enfants scolarisés. Leur production se font généralement après le mois de septembre. Ce qui conduit à une inscription tardive de leurs enfants, même ceux en classe d'examen. C'est un retard qui désavantage leurs enfants et le résultat vous le savez est ce fort taux d'échec aux examens. »

Outre un début tardif des cours, l'enquête a révélé qu'en moyenne, 54% des lycéens ne disposaient pas de l'ensemble des manuels scolaires indispensables. Ce manque qui variait d'un (01) à cinq (05) manuels, concernait tant les matières spécifiques que non spécifiques. En effet, lorsqu'on s'intéresse aux séries des classes, 52% des lycéens de la série D

(à dominante scientifique) ont affirmé ne pas disposer de manuels en Mathématiques, en Sciences physiques, en Français, et en Histoire géographie et 56% des lycéens de la série A (à dominante littéraire) ont soutenu ne pas disposer de manuels en Anglais, en Allemand ou Espagnol, en Français, en Histoire-géographie et Mathématique. Par ailleurs, 53% des lycéens peinaient à acquérir les fascicules et supports de cours proposés par les enseignants. Ce déficit qui handicape ces lycéens en classe d'examen, se justifierait par la faiblesse du revenu parental, destiné aux charges scolaires de plusieurs enfants ainsi qu'au quotidien familial. Réalité évoquée par M. B. G., parent d'élèves au Lycée Moderne d'Akoupé :

« J'ai trois (03) enfants à l'école primaire au village ici, et j'ai (04) enfants qui fréquentent au lycée à Akoupé, les deux grands ont échoué au bac l'année passée. A la rentrée, la coopérative me donne une avance sur ma production, je dois faire leur inscription, payer la caution de leur maison en ville, payer les fournitures et leur nourriture, tout ne peut pas quitter au village. L'argent ne suffit pas, on ne peut pas payer tout ce que les professeurs demandent, on fait un peu un peu ».

De même de M. S. B. professeur au Lycée Moderne d'Akoupé témoigne de la faible possession d'ouvrage scolaire du fait de la faiblesse des ressources familiales :

« Chaque année scolaire, plusieurs lycéens en terminale débutent les cours avec un (01) ou deux (02) mois de retard qui ont des répercussions sur leur rendement tout au long de l'année. Ils sont en plus peu documentés et nombreux à ne pas disposer d'ouvrages indispensables. Peu d'entre eux arrivent à s'offrir les supports ou fascicules que nous leur recommandons pour les aider à corriger leurs lacunes. Les difficultés familiales

et la faiblesse des moyens conduisent les parents à avoir certaines priorités. Mais on ne peut pas réussir l'examen du baccalauréat sans une documentation et un minimum de préparation ».

3.2. Financement des coûts indirects de scolarisation et échec au baccalauréat

Les coûts indirects de scolarisation renvoient aux dépenses engendrées par le transport scolaire, la nourriture quotidienne, les cours particuliers, les cotisations d'association des parents d'élèves, les activités périscolaires, et autres dépenses. L'incapacité des parents à faire face à ces dépenses, est l'un des facteurs clé, à l'origine de l'échec au baccalauréat général. L'enquête révèle que la majorité des enquêtés habitaient des sites éloignés du lycée fréquenté. Environ, 60% des lycéens parcouraient quotidiennement des distances comprises entre trois (03) et six (06) Km pour rallier le lycée, avec un long temps de parcours fortement lié au moyen de déplacement utilisé. Car, 73% des lycéens rejoignaient leur établissement à la marche, 06% d'entre eux se déplaçaient en taxi ou en véhicule conduits par un parent, ou avaient recours au car scolaire. Le moyen de déplacement dépendait surtout de la capacité financière des parents. Pour preuve, 93% d'enquêtés se rendant au lycée à la marche, justifient le choix de ce mode de déplacement par l'absence de moyens financiers pour les frais de transport. Facteur souligné par M. K. O., parent d'élève Lycée Moderne d'Agou :

« Quitter Diapé¹⁰ pour partir à Agou¹¹, c'est 200f aller et 200f retour. Et quand les enfants vont, ils doivent manger à l'école, il faut leur donner un peu d'argent, souvent il n'y a rien à leur donner. On n'a pas les moyens au village, l'hévéa n'est pas bien

¹⁰ Diapé est un village du secteur communal du département d'Adzopé situé à environ 7 Km de la commune d'Adzopé et à environ 05 Km de la commune d'Agou

¹¹ Agou est une commune et une sous-préfecture du département d'Adzopé doté d'un Lycée Moderne.

payé depuis quelque temps. J'ai mon fils et ma fille qui vont au lycée à Agou, le matin ils marchent pour partir et le soir ils rentrent à pied. C'est comme ça depuis la 6^{ème}. Même l'année passée où ma fille n'a pas eu son bac ».

En outre faut-il noter que la longue distance parcourue à la marche par la majorité des lycéens pour rallier le domicile au lycée et vice versa, n'est pas sans conséquence sur leur état physique, moral, intellectuel et par ricochet sur leur performance scolaire. En effet, pour 76% des lycéens, il en résulte un état d'épuisement, des retards et des absences fréquentes aux cours qui ont impacté les acquis durant l'année et in fine leur performance au baccalauréat. M. Y. J., Professeur de mathématiques au Lycée moderne d'Agou en témoigne en ces termes :

« En plus de débiter l'année scolaire et les cours avec un retard, la plupart de nos élèves, habitant en ville ou même les villages et campements environnants s'illustrent par des retards fréquents et des absences répétées en cours d'année. Ils suivent les cours de 07h dans un état de fatigue et de somnolence. Or, pour des élèves en Terminale, ces heures de cours perdues sont difficiles à compenser. Il en résulte ces nombreux échecs que nous constatons au baccalauréat ».

Par ailleurs, les données de notre enquête montrent que, le recours aux cours particuliers est une exception pour la très large majorité de familles. Seulement 02% des lycéens enquêtés affirment avoir eu un répétiteur pour des cours particuliers à domicile l'année de leur échec au baccalauréat. L'absence de ces cours particuliers jugés hors de portée de prix par les familles, a constitué un frein pour cette frange importante de lycéens. En effet, ces cours qui concernent généralement les matières spécifiques ont des coûts allant de 20000 à 30000 FCFA par matière pour les enseignants

qualifiés, professeurs de lycée et de 10000 à 15000 FCFA pour des formateurs peu qualifiés généralement des étudiants et des personnes titulaires du baccalauréat ou plus. Or les lycéens quel que soit la série ont trois (03) matières spécifiques. L'incapacité des familles à recourir aux cours particuliers pour soutenir la scolarité de leurs enfants est traduite par M. P. O., parent d'élève au lycée moderne d'Adzopé lorsqu'il affirme :

« L'année passée ma fille n'avait pas de répétiteur, elle étudiait seule à la maison, mais les samedis elle partait étudier avec ses camarades de classe au lycée. Je suis électricien à la scierie, je n'ai pas suffisamment de moyen pour prendre un professeur du lycée qui va travailler avec elle à la maison, ça coûte cher. Cette année comme elle reprend terminale je pense que son bac va marcher ».

De plus, M. B. J., professeur de Mathématique au Lycée Moderne d'Akoupé témoigne de l'incapacité des parents à financer les cours particuliers à domicile :

« A Abidjan, pour un élève en terminal, dans des communes comme Yopougon, les cours à domicile en Mathématiques et en Sciences Physiques coûtent en moyen 50000f par mois, à Cocody 80000f par mois. Ici à Akoupé, les familles n'ont pas de moyens, nous en sommes conscients. On est obligé de proposer ces à cours à 30000f le mois. Malheureusement très peu de parents nous font appel. Ils trouvent que c'est cher et n'ont pas les moyens, mais on ne peut faire autrement ».

L'incapacité financière des parents à recourir aux cours particulières, jette les bases d'un échec au baccalauréat. Car, ces cours permettent à l'élève qui rencontre des difficultés d'apprentissage d'avoir un soutien

personnel dans une ou plusieurs matières et progresser plus rapidement. Le professeur adapte alors son action aux aptitudes et aux faiblesses de son élève.

3.3. Des activités extrascolaires à la construction d'un échec au baccalauréat

Les lycéens enquêtés étaient, majoritairement soumis, aux activités extrascolaires pour soutenir quotidiennement les familles. D'ordre domestique, agricole, et commercial, lesdites activités, entravaient l'apprentissage et les performances scolaires. Globalement, 94% des élèves effectuaient des activités domestiques avant et/ou après les cours. Les tâches étaient notamment, la cuisine, l'entretien de la maison, l'approvisionnement de la famille en eau, et parfois la garde des enfants. En plus d'être soumis aux activités domestiques, 30% des lycéens apportaient un appui aux activités commerciales familiales (commerce d'animaux, vente des articles sur les étalages ou dans les magasins, aide dans le restaurant) et aux travaux agricoles (culture du vivrier, pratique du maraîchage, collecte des productions de cacao, hévéa, palmier à huile) et l'élevage. Par ailleurs, outre les activités domestiques, commerciales ou agricoles familiales auxquelles ils contribuaient, environ 68% de la cohorte de lycéens enquêtés, s'investissaient durant l'année scolaire de l'échec au baccalauréat dans des activités extrascolaires lucratives pour se faire un peu d'argent et contribuer à leur prise en charge. Les activités lucratives citées, étaient la maçonnerie, le transport de colis, la vente dans les magasins, la vente de bois, etc. La pratique de multiples activités extrascolaires (familiale ou lucrative) se justifie par le fait que dans la plupart des familles, la rareté des ressources aidant, les parents sollicitent davantage leurs progénitures pour les activités extrascolaires au détriment des activités scolaires. Réalité soulignée par M. B. P., ouvrier agricole, père de sept (07) enfants dont deux (02) au lycée Moderne d'Alépé :

« Je suis seigneur dans une société de plantations d'hévéa. Le salaire n'est pas payé régulièrement. Je suis payé selon mon rendement et après la vente de production. La vie à Alépé coûte chère comme à Abidjan. Avec toutes mes charges, je suis obligée de prendre des parcelles en location pour cultiver un peu de vivrier. Donc les samedi et dimanche les enfants viennent nous aider avec madame. Bon je ne pense pas que c'est pour cette raison que mon fils a échoué au baccalauréat l'année passée. Il étudiait les soirs après les cours ».

Ces résultats montrent que les lycéens, bien qu'en classe d'examen étaient soumis à une multitude de travaux extrascolaires qui rendaient leurs conditions d'apprentissage pénibles. Toute chose qui mérite d'être prise en compte dans l'explication de leur échec au baccalauréat. En effet, 82% des lycéens soumis auxdites activités ont affirmé manquer de temps pour le travail scolaire à domicile. De plus, ils sont 78% à évoquer un état de fatigue d'épuisement résultant de l'exercice desdites activités.

4. Capital social et construction de l'échec au baccalauréat

Le capital social, pour Bourdieu (1979), se rapporte à l'ensemble des facilités sociales (réseau de relation, familiarité avec des modes de fonctionnement de pouvoir) qu'un ménage ou un individu est capable de mobiliser à son profit et au profit de ses enfants. Selon Coleman (1990), ce concept réfère à l'ensemble des relations sociales de confiance et les échanges existant entre les parents, les enseignants, les voisins et les élèves. Dans l'optique de cette étude, l'impact du capital social sur les performances des lycéens au baccalauréat se réfère au déficit d'une tutelle appropriée durant l'année scolaire, à la quasi-inexistence de personnes ressources dans l'entourage familiale pour l'aide au travail scolaire.

4.1. Déficit d'une tutelle appropriée et échec au baccalauréat général.

Par rapport à la tutelle ou plus exactement à la structure familiale, les lycéens vivaient majoritairement (73%), en location ou chez un tuteur. Cependant, ces tutelles et les locations ou colocations offraient peu de conditions favorables à la réussite au baccalauréat. Car 52% des lycéens concernés, étaient sous la tutelle d'un adulte de niveau d'étude primaire. De plus, ce faible niveau d'instruction, se combinait à une faible catégorie socioprofessionnelle. Il ressort de l'enquête que, nombreux étaient les tuteurs, à exercer une activité commerciale ou artisanale (44%) ou exercer en tant qu'employés ou ouvriers (33%). Par ailleurs, 54% des lycéens vivaient dans des ménages d'au moins 08 personnes, et 72% d'entre eux habitaient un logement d'une (01) pièce ou deux (02). Ainsi, on en déduit, que la majorité des lycéens vivaient en situation de promiscuité, au sein de ménages de grande taille habitant des logements de taille très réduite. Pour preuve, 88% des lycéens ont affirmé n'avoir pas de commodité au sein du domicile pour le travail scolaire. Il ressort donc des données de l'étude une incapacité manifeste des parents à mobiliser au profit de leurs progénitures un réseau de tuteurs aptes à soutenir valablement leur scolarité et à offrir des conditions d'une réussite au baccalauréat. Ainsi, Mme. B. S., parente d'une lycéenne au Lycée Moderne d'Alépé témoigne de ce déficit d'une tutelle appropriée, lorsqu'elle affirme que :

« L'année passée ma fille vivait chez ma cousine à Alépé, mais elle ne s'occupait pas bien de ses études, parce qu'elle n'est pas allée loin dans les études comme moi. Et c'est ma fille qui faisait tout le travail de la maison. Elle n'arrivait même pas à étudier. Quand c'est comme ça, comment son examen peut marcher. Ma fille est restée là-bas pour aller à l'école l'année passée, j'ai regretté. C'est pourquoi cette année elle loue une maison avec ses deux sœurs du village ».

Outre la faiblesse du statut économique-culturel des familles, le discours des enquêtés, traduit clairement cette quasi-absence dans le réseau de relation parentale d'une tutelle fiable du point de vue culturelle et économique.

4.2. Quasi-inexistence de personnes ressources pour l'aide au travail scolaire.

Les résultats de l'enquête indiquent, que la très large majorité (93%) des lycéens enquêtés ne bénéficiaient d'aucune aide et de suivi pour le travail scolaire à domicile. Pour cette frange importante de lycéens, aucun des parents, tuteurs, ou même une personne du cadre familial, ou du voisinage ne vérifiait les devoirs ou n'aidait à la répétition des cours tout au long de l'année scolaire de l'échec au baccalauréat. Situation révélatrice d'un faible capital social familial, marqué par la quasi-inexistence de personnes ressources dans l'entourage familiale pour l'aide au travail scolaire, toute chose conduisant vers un échec au baccalauréat. M. S. L., parent d'une élève au Lycée Moderne d'Akoupé évoque cette réalité, en ces termes :

« Je ne connais pas de professeur qui peut aider ma fille, à la maison pour son travail, chez moi ici, il n'y a pas de grand garçon qui a déjà fait la terminale, je n'ai pas de voisin aussi qui peut me rendre le service. Je n'ai pas aussi les moyens de prendre une personne qui va travailler avec elle à la maison ça coûte trop cher. L'année passée elle s'est débrouiller avec son groupe d'étude, malheureusement, elle n'a pas eu le Bac. Bon cette année comme elle redouble, je me dis que tout va bien se passer par la grâce de Dieu ».

Ainsi, le discours des enquêtés confirme, l'incapacité des familles, à mobiliser des personnes de leur entourage pour le suivi des devoirs et des études à domicile.

III. DISCUSSION

L'enquête réalisée au sein de six (06) lycées de la région de la Mé a fait ressortir de prime abord la problématique du capital culturel, comme handicap contribuant à l'échec des lycéens au baccalauréat. Ce handicap se manifeste en premier lieu par une faible fréquence de communication et d'interaction relative au travail scolaire entre parents et lycéens. Pourtant, la communication, pratique sociale inscrite au centre de tout processus d'éducation devrait permettre le suivi parental de la scolarité. Or, cette communication et le suivi parental ne sont rendues possibles que par le niveau d'instruction, c'est-à-dire, le capital culturel scolaire qui selon Girard et al. (1963) se définit comme la connaissance maîtrisée des usages légitimes de la culture savante et scolaire. En simplifiant l'analyse on pourrait retenir que le faible niveau d'instruction de la majorité de parents et leur éloignement de la culture scolaire seraient les freins à la conduite régulière et permanente d'un dialogue culturel, instructif et constructif concernant le travail scolaire. Moins il y a de communications s'inscrivant dans l'analyse des difficultés et des conditions d'apprentissage, moins le lycéen se sent accompagné, outillé et moins bon sont ces résultats au baccalauréat. A ce sujet, Deslandes et al. Cité par Souchal (2012), concluaient avant nous que le niveau d'implication des familles dans la scolarité des enfants est une variable corrélée avec la réussite ou l'échec scolaire. Meilleurs sont les résultats scolaires lorsque les familles offrent un soutien affectif à l'enfant en communiquant avec lui du travail scolaire et moins il y a de communication moins bonne ils le sont.

De plus, dotés d'un faible capital culturel scolaire, ces parents de lycéens se trouvent dans une impasse pour le suivi et l'organisation du travail scolaire hors du cadre scolaire. La scolarité d'une frange importante de lycéens est marquée par l'absence d'aide et de suivi parental du travail scolaire à domicile. Or, Gruel (2002), souligne que dans le cadre de l'examen de fin de cycle secondaire, la différence de réussite au baccalauréat est plus dépendante du niveau d'instruction des parents que du niveau de revenu de ces derniers, car à revenu égal, les lycéens ayant des parents moins instruits échouent plus au baccalauréat. De même, Sévigny (2003) fait remarquer que les acquis de la scolarité parentale impriment leur marque sur la scolarité de l'enfant, et contribuent à déterminer les conditions d'obtention du baccalauréat. Nous en déduisons que l'échec de nos enquêtés au baccalauréat est étroitement lié à la position des parents dans la hiérarchie des diplômes et à leur rang culturel.

Par ailleurs, l'enquête a mis en évidence une culture parental d'accompagnement scolaire très peu existante. Selon l'OCDE (2010), l'accompagnement scolaire, se rapporte prioritairement aux comportements parentaux qui dénotent une certaine implication dans la vie scolaire de leur progéniture à travers l'aide prodiguée pour le travail scolaire, l'implication dans la vie et le fonctionnement des écoles, la participation aux réunions et rencontres entre parents et enseignants. Cependant, les parents de lycéens enquêtés, s'illustrent par un très faible degré d'implication et d'engagement dans la collaboration et la communication avec l'institution scolaire. Ces parents se rendent très rarement, à leur initiative au sein des lycées, pour discuter des difficultés et des conditions d'apprentissage de leurs enfants. Ce déficit d'engagement et de suivi serait un ferment de l'échec au baccalauréat. Nos résultats rejoignent ceux de Baker et Stevenson cités par Diallo (2001) qui concluent que les familles et l'école n'entrent généralement en contact que, lorsqu'il y a des problèmes. Or, une bonne communication famille-école a des effets positifs sur le cheminement

scolaire des enfants. Le contraire conduirait à au résultat inverse. En effet, la présence régulière de l'un des parents au moins à l'école démontre les valeurs qu'il exprime aux enfants et l'importance qu'il accorde à leur éducation, augmente la confiance entre parents et enseignants et peu réduire le taux d'échec et d'abandon scolaire. Ce qui est loin d'être le cas des lycéens de la région de la Mé enquêtés, car la majorité des familles n'assume pas de rôle d'accompagnement scolaire. La collaboration sur l'initiative des parents avec l'école, la communication directe entre parents et acteurs éducatifs de premier plan, se révèlent quasi inexistantes, toutes choses qui concourent à une construction progressive de l'échec au baccalauréat général.

En outre, les résultats de l'étude mettent en évidence une relation significative entre le capital économique familiale et l'échec au baccalauréat. En effet, le faible niveau et la fréquence instable ou irrégulière du revenu familial induisent une incapacité financière à faire face aux coûts directs et indirect de scolarisation. Or, selon l'UNESCO (2010), les coûts directs (frais d'inscription et de scolarité, frais d'uniforme scolaire ou de tenue de sport, frais d'achats de manuels et autres fournitures scolaires) et les coûts indirects (transport scolaire, cours particuliers, cotisation d'association des parents d'élèves, etc.) sont les facteurs économiques en termes de coûts scolaires officiels ou cachés qui peuvent être vus comme les principaux obstacles à l'atteindre de l'éducation pour tous dans les pays moins développés.

En ce qui concerne les coûts directs, l'incapacité de la majorité de familles à s'acquitter à temps des frais d'inscription, et à acquérir les manuels scolaires requis conduirait à un retard dans le démarrage de l'années scolaire pour plusieurs lycéens, à une faiblesse des acquis scolaires et par ricochet à l'échec relativement élevé au baccalauréat. En effet, 94% des lycéens enquêtés ont affirmé avoir débiter l'année scolaire avec un

temps de retard d'une durée d'un (01) à deux (02) mois, et 54% d'entre eux ne disposaient pas de l'ensemble des manuels scolaires indispensables en raison de l'absence de ressources financières à la rentrée scolaire. Or selon la Banque Mondiale cité par Seguin (1989), le manuel scolaire élément central dans la pratique pédagogique est l'un des facteurs les plus efficaces pour améliorer la qualité de l'enseignement, particulièrement dans les Etats où le système éducatif manque de moyens. Le fait de disposer de manuels ou d'en augmenter le nombre est le facteur le plus constant de réussite scolaire. Par conséquent, la faible ou la non-possession de manuels scolaires, pose les bases d'un échec scolaire indéniable.

Pour ce qui est des coûts indirects, les données de notre enquête montrent que pour les familles de nos lycéens enquêtés à faibles revenus, le recours aux cours particuliers à domicile devient une exception. Pourtant, un cours particulier est un enseignement dispensé sur une matière ou un ensemble de matières à titre payant à un élève en dehors des heures scolaires. Il s'agit d'un soutien extra-scolaire individuel, qui permet à un élève de conforter ses connaissances dans une ou plusieurs matières, ou encore de surmonter les difficultés qu'il rencontre avec ces dernières. Selon Napporn et Abdel (2013), cette approche est l'apanage des milieux sociaux aisés. Ainsi soulignent-ils que dans les familles appartenant aux catégories socioprofessionnelles élevées, le recours aux répétiteurs est presque systématique, même quand l'enfant n'a pas de difficultés d'apprentissage il peut durant l'année académique, avoir des répétiteurs dans quasiment toutes les matières. A contrario, les familles socialement défavorisées ont peu ou pas recours aux dispositifs des cours particuliers. Ce qui est le cas pour la grande majorité de lycéens redoublants enquêtés dans la région de la Mé.

Aussi, l'étude fait ressortir que les lycéens redoublants enquêtés dans la région de la Mé résidant tant en milieu rural qu'en milieu urbain, parcouraient de longues distances, se reposaient moins et bien qu'en classe d'examen étaient soumis à une multitude de travaux avant et/ou après

les cours. Situation rendant leurs conditions de travail scolaire pénible et méritant d'être prise en compte dans la mesure de leur échec au baccalauréat. Car les activités en dehors de l'école jouent également un rôle assez important sur les compétences des élèves. Comme le souligne Guison (2004), plus l'enfant est astreint ou enclin à effectuer des tâches domestiques et des activités à but lucratif, plus il verra son temps effectif d'apprentissage à domicile diminuer et aura des performances scolaires moins élevées que les autres élèves déchargés de travaux extrascolaires. De plus, lorsque les élèves parcourent une trop longue distance pour se rendre à l'école, ils sont épuisés et deviennent moins réceptifs aux apprentissages (MEN, 2020).

En enfin, il ressort globalement de l'étude une incapacité manifeste des parents à mobiliser au profit de leurs progénitures un réseau de tuteurs aptes à soutenir valablement leur scolarité et à offrir des conditions d'une réussite au baccalauréat. De même, les relations sociales familiales, marquées par la quasi-inexistence de personnes ressources dans l'entourage familiale pour l'aide au travail scolaire, mènent à conclure, à une contribution du capital social familial à l'échec des lycéens au baccalauréat général. Comme le souligne Coleman (1990) quelle que soit leur origine, les élèves se distinguent aussi par le capital social dont ils bénéficient auprès de leur famille et détermine les conditions de réussite et d'échec scolaire. Ce concept de capital se réfère à l'ensemble des relations sociales de confiance existant entre les parents, les enseignants, les voisins et les élèves.

CONCLUSION

La présente recherche avait pour objectif, à travers le cas des lycéens de la région de la Mé, d'analyser le lien entre l'origine sociale et l'échec au baccalauréat général.

Au terme des analyses, nos résultats ont montré que, cet échec est consécutif au faible niveau d'instruction des parents qui se traduit par leur moindre implication dans l'organisation et le suivi des activités scolaires hors du cadre de l'école, la rareté de la communication autour du travail scolaire, ainsi qu'un suivi et un soutien défaillants aux activités scolaires à domicile. Ce faible degré d'instruction parentale conduit par ailleurs, à une faiblesse de l'engagement parental dans l'accompagnement collaboratif avec l'institution scolaire. En effet, la collaboration sur l'initiative des parents avec l'école, la communication directe entre parents et acteurs éducatifs de premier plan, se révèlent quasi inexistantes, toutes choses qui concourent à une construction de l'échec au baccalauréat.

De plus, l'étude a mis en évidence, la faiblesse du revenu familial, comme un facteur déterminant de l'échec des lycéens au baccalauréat. Cette faiblesse a pour corolaire un déficit du financement des coûts directs et indirects de scolarisation, qui contraint donc, bon nombre de lycéens à démarrer l'année scolaire avec un temps de retard et une faible possession de manuels scolaires. De même, la faiblesse des ressources financières familiales, se ressent par le financement défaillant ou quasi inexistant des cours particuliers à domicile. Outre, ces pesanteurs économiques, les activités extrascolaires auxquelles sont soumis les lycéens, qu'elles soient domestiques ou lucratives, représentent parfois de véritables entraves à de meilleures performances scolaires.

Aussi, au niveau social, l'enquête a révélé, que l'échec au baccalauréat général est tributaire du déficit, pour une très large majorité de lycéen, d'une tutelle appropriée durant l'année scolaire, et d'une quasi-inexistence de personnes ressources dans l'entourage familiale pour l'aide au travail scolaire.

Somme toute, cette étude permet d'appréhender la question de l'échec au baccalauréat à partir du cas pratique sus-évoqué et en mettant en valeur l'importance de l'influence combinée des variables de l'origine sociale sur l'échec au baccalauréat des lycéens de la région de la Mé. Devant cette influence prépondérante de l'origine sociale sur l'échec au baccalauréat, il apparait de toute urgence la nécessité d'identifier de façon empirique et de mettre en œuvre des mécanismes d'accompagnement scolaires appropriés et permanents qui permettraient d'en contrebalancer les effets. Cet aspect n'a pas été abordé par notre étude et cette limite potentialise donc les réflexions futures.

BIBLIOGRAPHIE

- Ayewa, N. K. (2004). La scolarisation en Côte d'Ivoire. In *Penser la francophonie : Concepts, actions et outils linguistiques : actes des premières journées scientifiques communes des réseaux de chercheurs concernant la langue* (pp. 261-287). Paris : Editions des archives contemporaines.
- Banque Mondiale. (2005). *Rapport d'Etat du Système Educatif Ivoirien : Eléments d'analyse pour instruire une politique éducative nouvelle dans le contexte de l'EPT et du PRSP*. Washington : Banque Mondiale.
- Bourdieu, P., & Passeron, J.C. (1964). *Les héritiers : les étudiants et la culture*. Paris : Editions de Minuit.
- Bourdieu, P. & Passeron, J.C. (1970). *La reproduction, Eléments pour une théorie du système d'enseignement*. Paris : Editions de Minuit.
- Coleman, J.S. (1990). *Foundations of social theory*. Cambridge, MA : The Belknap Press of Harvard University Press.
- Coleman, J.S., Campbell, E.Q., Hobson, C. J., Mcpartland, J., Mood, A.M., Weinfield, F.D., & York, R. L. (1966). *Equality of educational opportunity*. Washington, DC: US Office of Education.
- Duru-Bellat, M., Suchaut, B., & Mons, N. (2004). *Organisation scolaire et inégalités sociales de performance : les enseignements de l'enquête PISA*. Paris : Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.
- Diallo, K. (2001). *L'influence des facteurs familiaux, scolaires et individuels sur l'abandon scolaire des filles en milieu rural, de la région de Ségou (Mali)*. Thèse de doctorat en Sciences de l'éducation non publié, Université de Montréal, Montréal.
- Gérard, E-M. & Roegiers, X. (1993). *Concevoir et évaluer des manuels scolaires*. Bruxelles : De Boeck-Wesmaël.
- Girard, A., Bastide, H., & Pourcher, G. (1963). Enquête nationale sur l'entrée en sixième et la démocratisation de l'enseignement. *Population*, 1, 9-48. [En ligne]. Disponible sur : https://www.persee.fr/doc/AsPDF/pop_0032-4663_1963_num_18_1_10410.pdf
- Gruel, L. (2002). Les conditions de réussite dans l'enseignement supérieur. *Observatoire national de la Vie Etudiante*. n°02. [En ligne] Disponible sur : <http://www.ove-national.education.fr/>
- Guison, A. (2004). *La déscolarisation des filles au Burkina Faso : facteurs familiaux de l'abandon scolaire des filles d'âge scolaire obligatoire*. Mémoire de DEA en Evaluation et comparaison internationales en éducation, Université de Bourgogne, Bourgogne.
- Lamoureux, A. (2006). *Recherche et méthodologie en sciences humaines*. Montreal : Groupe Beauchemin.

REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIE DE L'EDUCATION

- Ministère de l'Education Nationale. (2009). *L'état de l'école en Côte d'Ivoire : Rapport d'analyse 2008-2009*. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.men-dpes.org/new/index.php>
- Ministère de l'Education Nationale et de la Formation de Base (1999). *Annuaire statistique de l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire, année scolaire 1997-98*, Tome 1. Document non publié, Adidjan.
- Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle. (2018). *Statistiques Scolaires de poche 2017-2018*. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.men-dpes.org/poche.php>
- Ministère de l'Education Nationale. (2016). *Statistiques Scolaires de poche 2015-2016*. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.men-dpes.org/poche.php>
- Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique (2013). *Statistiques Scolaires de poche 2012-2013*. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.men-dpes.org/poche.php>
- Napporn, C., & Abdel, B-M. (2013). Accompagnement et soutien scolaires: l'expérience béninoise. *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, 63, 79-88. [En ligne]. Disponible sur <http://ries.revues.org/3120>.
- N'da, P. (2006). *Méthodologie de la recherche de la problématique à la discussion des résultats. Comment réaliser un mémoire, une thèse d'un bout à l'autre*. Abidjan : EDUCI.
- OCDE (2010), *Comment en finir avec l'échec scolaire : les mesures efficaces*. Paris : OCDE.
- Quivy, R. & Van C., L. (1995). *Manuel de recherches en sciences sociales*. Paris : Dunod.
- République de Côte d'Ivoire, Banque Mondiale, Initiative Fast Track. (2011). *Le Système Educatif de la Côte d'Ivoire : Comprendre les forces et les faiblesses du système pour identifier les bases d'une politique nouvelle et ambitieuse*. Washington : Banque Mondiale.
- République de la Côte d'Ivoire, UNICEF, Pôle de Dakar de IPE -UNESCO. (2016). *Rapport d'état du système éducatif national, Pour une politique éducative plus inclusive et plus efficace*. Dakar : IPE-Pôle de Dakar
- Seguin, R. (1989). *L'élaboration des manuels scolaires : guide méthodologique*. Paris : Unesco-Division des sciences de l'éducation contenus et méthodes.
- Sévigny, D. (2003). *Impact de la défavorisation socio-économique sur la diplomation des élèves inscrits dans les écoles secondaires publiques de l'Île de Montréal*. Comité de gestion de la taxe scolaire de l'Île Montréal.
- Souchal, C. (2012). *Etude des déterminants des inégalités de destins scolaires : Représentations de l'intelligence, de la réussite et contextes évaluatifs*. Thèse de doctorat en sciences de l'éducation. Université Blaise-Pascal. [En ligne] Disponible sur <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00797155>
- Unesco. (1990). *Déclaration mondiale sur l'éducation pour tous : cadre d'action pour répondre aux besoins éducatifs fondamentaux*. Paris : Unesco.

LE CHOIX DE L'ORIENTATION ET LA CRÉATIVITÉ

Esdras Sansan POODA

Doctorant en Psychologie

[/esdraspooda@hotmail.fr](mailto:esdraspooda@hotmail.fr)/Université Felix Houphouët Boigny

RÉSUMÉ

Dans un contexte où bien souvent la volonté des apprenants est loin d'être prise en compte, et où il est possible de voir après l'obtention de leur baccalauréat, à l'issue de leur orientation, ces nombreux bacheliers être refusés à la filière voulue ; et où selon bien d'auteurs la créativité semble se déployer dans une atmosphère de liberté, cette étude s'est donnée pour mission d'étudier la relation entre le choix de l'orientation et la créativité. Ainsi des résultats de cette recherche, nous parvenons à la conclusion que même si la motivation est manquante chez l'apprenant qui s'est vu imposer un parcours qu'il n'a pas voulu, l'importance du but et les aptitudes cognitives de cet apprenant sont à même de le faire parvenir à des réalisations de haut niveau d'où à la créativité.

Mots clés : Orientation, Choix, Agentivité, Motivation, Créativité.

ABSTRACT

CAREER CHOICE AND CREATIVITY

In a context where often the will of the learners is far from being considered, and where it is possible to see after obtaining their baccalaureate, following their orientation, these many baccalaureate holders be refused to the desired faculty; and where, according to many authors, creativity seems to unfold in an atmosphere of freedom, This study aimed to investigate the relationship between career choice and creativity. Thus, from the results of this research, we come to the conclusion that even if the motivation is lacking in the learner who has been imposed a career he did not want, the importance of the objective and the aptitudes This learner's cognitive skills are able to make him achieve high-level achievements, hence creativity.

Keywords : Orientation, Choice, Agency, Motivation, Creativity

INTRODUCTION

Si elle est un succès du point de vue du bachelier du fait que son vœu d'être orienté dans la filière de son choix fut réalisé lors du choix des options des filières, elle reste cependant déplaisante quand l'autre bachelier s'aperçoit qu'il n'a pas été orienté dans la filière qu'il souhaitait. Ceci nous amène à nous pencher sur la question de l'orientation et des enjeux qui lui sont rattachés. Selon (Arrighi & Gasquet, 2010) le terme orientation recouvre deux activités que la langue anglaise distingue : premièrement l'orientation vue comme le processus qui répartit les élèves dans les différentes voies de formation, filières et options (student distribution), et l'aide aux individus dans le choix de leur avenir scolaire et professionnel (vocationnal guidance) ou school and career counselling. Or en ce qui concerne le processus qui répartit les élèves ou les apprenants, le triste constat est que l'offre de formation est celui qui régit les politiques d'orientation dans les académies. À ce sujet on entend souvent dire que la capacité d'accueil de nos infrastructures conditionne la sélection des nombreux candidats à la filière demandée.

Dans certains pays de notre continent au rang desquels figure la côte d'ivoire, plusieurs étudiants orientés à défaut, se plaignent du fait que leur choix ne fut pas pris en compte. On retrouve majoritairement ces étudiants dans les grandes écoles et Université, bien souvent dans nombreuses filières telles que les filières tertiaires pour les grandes écoles (gestion commerciale, ressources humaines et communication, gestion de la collectivité territoriale, etc.) ; histoire, géographie, philosophie, psychologie, etc. Ainsi l'étudiant ou l'élève orienté peut se voir affecté dans une spécialité qui ne l'intéresse pas ou qui ne correspond pas à ses aptitudes.

Loin de savoir si une telle distribution des apprenants ne revêt pas des conséquences fâcheuses, on peut noter que du point de vue de nos institutions d'éducation qu'une rentrée est considérée réussie lorsque chaque étudiant ou élève à une place quels qu'aient été ses vœux et que chaque

enseignant est devant une classe. Or selon les travaux de (Boudesseul & Yvette, 2008) on note que le choix ou le non-choix d'une spécialité de formation influence la probabilité de sortie à un certain niveau (décrochage), et les conditions d'accès au marché du travail. À cela s'ajoute aussi le problème de la reconnaissance d'une discipline surtout lorsque l'étudiant y est conduit de façon hasardeuse. À ce propos, selon le rapport de L'OCDE (2003 cité par Werquin, 2010) voir ses acquis d'apprentissage reconnus peut aider à motiver les individus. Ce qui nous conduit à voir l'aspect psychologique de la reconnaissance de nos acquis qui souvent bien plus que tout, permet à l'individu de gagner en estime de soi, en confiance et en plaisir de toujours vouloir apprendre. Or pour un apprenant qui se voit être dans une filière qu'il n'a pas voulue, ou une filière qui souffre d'une absence de reconnaissance, la démotivation devient de facto une conséquence logique dans son processus d'apprentissage.

Une des raisons d'une telle démotivation s'explique chez Perrenoud par le fait que le sens d'une activité, pour n'importe qui, dépend fortement de son caractère choisi ou non et même si l'activité elle-même est imposée, son sens dépend encore de la possibilité de choisir la méthode, les moyens, les étapes de réalisation, le lieu de travail, les échéances, les partenaires. Et sur cette base une activité dont l'apprenant ne choisit aucun aspect a bien peu de chances d'impliquer l'élève (Perrenoud, 1997). Ceci renvoie donc au niveau de l'apprenant à la notion d'être le maître d'œuvre qui initie par soi-même la direction qu'il doit prendre et qui se donne les moyens d'y parvenir par opposition à une imposition. Ce qui signifie donc être agent.

Selon certains auteurs le fait de se sentir agent propre, capable de se donner une orientation est en effet une variable particulièrement importante du fonctionnement humain. Il est un facteur clé de la motivation à apprendre, et de l'engagement cognitif dans les activités de formation et dans les choix académiques et professionnels. Il influence directement et

indirectement le rendement et les résultats de l'apprentissage et conditionne les états affectifs face aux défis de la vie quotidienne, sociale et professionnelle (Bandura, 1995 ; Zimmerman,1995). Or pour Susan Hekman, en plus du fait que le concept d'agentivité soit le propre de l'homme il faut également savoir qu'il est intimement lié à celui de la créativité (Hekman, 1995). Pour cette auteure on note que les *agents* sont avant tout des sujets qui créent et se créent eux-mêmes en s'appropriant et en combinant de façon unique des éléments (discours, connaissances, etc.) du paysage social et culturel. Ils s'inventent ainsi à partir de ce qui existe préalablement, mais de manière originale, exactement comme ils le font en s'exprimant à partir des structures du langage. Ce qui nous permet de dégager un lien entre agentivité et créativité.

Aujourd'hui il semble important de dire que le défi de l'école est de préparer les enfants et tous les apprenants à être des citoyens responsables et conscients des enjeux de la société dans laquelle ils vivent. Or dans un contexte où de nombreuses crises surgissent, comme ce fut le cas avec la crise sanitaire de 2020 avec le Covid-19 qui est une preuve de notre incapacité à l'heure actuelle à prédire les problèmes auxquels nous et nos enfants seront confrontés d'ici les années à venir et auxquels nous devons trouver des solutions, la nécessité de développer chez les apprenants (élèves, étudiants, etc.) le désir de chercher et innover comme le dit (Bovard & Salles, 2016), prend donc tout son sens. Autrement dit en plus de nouveaux défis de résolution de ces problèmes qui s'imposent et/ou s'imposeront à nous, l'impératif de recherche de solution nouvelle pour faire face aux défis ultérieurs s'impose. Or comme certains auteurs le signifient, se sentir agent propre ou être libre de se donner une orientation par opposition au caractère imposé d'une chose, conditionne les aspects cognitifs, affectifs et même les performances de l'individu. Ce qui nous conduit à nous poser la question de savoir si le caractère imposé ou non d'une filière ne détermine pas le niveau de créativité de l'apprenant ?

Selon certains auteurs la créativité est un processus, c'est-à-dire une suite de moments, qui aboutit à des idées neuves, avec pour précision que l'idée neuve est soit une combinaison d'idées déjà connues, soit une adaptation d'une idée ancienne dans un contexte nouveau (Bessis & Jaoui, 1972). On retrouve aussi chez (Lubart, Mouchiroud, Tordjman, & Zenasni, 2015) l'idée d'une créativité vue comme étant la capacité à réaliser une production qui soit à la fois nouvelle et adaptée au contexte dans lequel elle se manifeste ; et chez (Pooda, 2023) une définition de la créativité vue comme étant la capacité à chaque essai de faire de nouvelles choses, ou la proportion importante de retrouver sur une suite d'essai, des choses nouvelles, non pas forcément au sens de la nouveauté (en termes d'originalité) mais aussi au sens de nouveaux liens entre les éléments. Pooda dira à cet effet que la créativité *n'est ni un plus, ni une réplique*. Autrement dit ce n'est ni la qualité de la chose créer qui est importante mais c'est la variété d'éléments (la proportion importante d'éléments variés dans une suite de production) créée ou produite à chaque essai qui est importante.

La créativité de ce fait selon l'UNICEF devient l'une des compétences considérées essentielle de ce siècle, en plus d'être une compétence de vie essentielle on note qu'elle présente les avantages d'une pensée réfléchie dans sa dimension cognitive d'apprentissage, et qu'elle encourage des pensées ordonnées et structurées, en élargissant chez les apprenants, à tout âge, l'aptitude à penser de façon nouvelle et à mieux réussir (UNICEF, 2017). Dans son rapport avec l'apprentissage on note chez Ferrari et al (2009 cités par UNICEF, 2017) qu'elle est intrinsèque au processus d'apprentissage des apprenants à tous les âges pendant le programme scolaire et aussi qu'elle est un moyen de création de connaissances qui peut soutenir et optimiser l'auto-formation et l'apprentissage tout au long de la vie.

Sur le plan social pour des questions capitales portant sur les enjeux de l'avenir de notre planète, Lubart et al., (2015) diront qu'une société d'acteurs créatifs offre sans doute les meilleures chances de trouver rapidement des réponses efficaces. D'où la déclaration de Ashkar selon laquelle la créativité est d'une importance capitale aujourd'hui qu'elle ne le fut hier parce qu'elle est une réponse utile et efficace à des changements évolutifs (Ashkar, 2014).

Pour Rogers, la créativité se déploie dans une atmosphère de liberté. Si l'on veut qu'un enfant acquière une certaine indépendance d'esprit et qu'il ait confiance en lui, il faut lui donner très tôt l'occasion non seulement de porter des jugements et de se tromper, mais encore de mesurer les conséquences de ses jugements et de ses choix (Rogers, 1999). Il faut voir dans la *liberté* de Rogers, toute absence de contrainte ce qui pourrait également renvoyer au choix librement consenti. Or cette liberté conditionne les individus à être intrinsèquement engagés dans leurs activités. Ce qui conduit probablement (Shalley, 1995) à dire que de tels individus sont plus tenaces et susceptibles d'envisager différentes alternatives, ce qui les conduit à un plus haut degré de créativité.

On note également des travaux de (Amabile, 1996) qu'il y aurait trois composantes sous-jacentes à la créativité que sont : la motivation, les capacités dans un domaine et les processus liés à la créativité. Or pour ce qui est de la motivation et sur la base de tout ce qui précède, cette dernière semble entretenir un lien très étroit avec le caractère plus ou moins imposé d'une chose. Ceci nous conduit donc à nous poser la question qui est de savoir si le choix de l'orientation exprimé par les modalités choix voulu ou choix non voulu pour faire allusion au choix refusé de l'étudiant, détermine le niveau de créativité de l'individu ? Ce qui nous conduit à formuler l'hypothèse selon laquelle les étudiants au choix voulu sont plus créatifs que les étudiants au choix non-voulu.

MÉTHODOLOGIE

Nous avons travaillé avec 230 étudiants de deuxième année (Licence 2 & BTS 2) dont l'âge se situe entre 18 à 25 ans. Ces étudiants sont issus de différentes filières telles : *géographie, ges_com, rh_com, logistique et gestion de la collectivité territoriale* ; et proviennent des grandes écoles pour certains et de l'Université Félix Houphouët Boigny pour d'autres, de la ville d'Abidjan. On dénombre ainsi 103 sujets au choix d'orientation non voulue et 127 sujets au choix de l'orientation voulue.

Les sujets ont été sélectionnés par le canal d'un questionnaire d'identification prenant en compte leur nom, leur âge, leur sexe, leur établissement, leur niveau d'étude, leur filière, leur degré d'amour pour la discipline et les modalités de leur orientation. Pour ce qui est de l'identification des orientés au choix voulu et ceux au choix non voulu, nous leur demandons sur le questionnaire de préciser par OUI : avec trois possibilités de choix allant de 1 à 3 avec pour case numéro 1 l'expression que mon premier choix a été exaucé ; pour case numéro 2 l'expression que mon premier choix n'a pas été exaucé mais mon deuxième choix a été exaucé et ainsi de suite ; et par une case NON avec la possibilité de cocher cette case NON pour signifier qu'aucun de mes choix n'a été exaucé. Ainsi sur cette base nous avons retenu que les étudiants dont le premier choix fut accepté et ceux dont aucun choix ne fut accepté. C'est ainsi que nous avons pu former ces deux groupes d'études.

Une fois sélectionné chaque étudiant a été soumis à deux épreuves du test de la pensée créative de (Torrance, 1976) notamment l'épreuve verbale intitulée montrez votre imagination avec des mots, inspiré du manuel de Torrance qui consiste à proposer une scène vaguement définie dans laquelle un garçon regarde son reflet dans une mare d'eau mais avec pour différence que dans notre épreuve il s'agit de présenter un personnage vaguement défini debout sur une branche ; et dont l'objectif est d'amener

le sujet qui passe l'épreuve à trouver le plus grand nombre possible de questions dont les réponses aideraient à comprendre cette scène ; et l'épreuve des boîtes en carton où il s'agit de demander au sujet de nous dire ce que l'on pourrait faire d'astucieux avec des boîtes en carton. Notons ainsi que ces deux épreuves ont pour but d'évaluer trois dimensions cognitives que sont : la fluidité, la flexibilité et l'originalité, et dont le total des scores obtenus sur ces trois dimensions cognitives constitue la performance à l'épreuve de créativité de l'individu. À ce sujet rappelons que le psychologue Guilford qui fut l'une des figures de proue de l'étude scientifique de la créativité, note que les capacités intellectuelles telles qu'avoir une pensée fluide et flexible (pour faire allusion à la pensée divergente), ainsi que savoir détecter et analyser les problèmes favorisent la créativité. Ce qui fera admettre dans l'étude de la créativité des dimensions telles que la fluidité *qui correspond au nombre d'idées différentes ou la capacité d'un individu à produire beaucoup de réponse au cours d'une tâche* ; la flexibilité *qui consiste à appréhender un seul objet, une seule idée, sous des angles différents* ; l'originalité *qui correspond au caractère inhabituel d'une idée ou l'aptitude d'un individu à générer des idées statistiquement rares* ; et l'élaboration *qui consiste à étayer ou expliciter une idée ou un objet de façon beaucoup plus détaillée*. Cependant seulement les trois premières dimensions sont prises en compte dans cette étude.

Pour ce qui est des correcteurs après que ceux-ci aient été formés à l'évaluation de chaque dimension de la créativité, nous avons soumis au départ (56*2) feuilles pour chaque épreuve à trois correcteurs afin de déterminer celui qui aurait la plus haute communalité. À ce sujet notons que la corrélation inter-correcteurs se situe entre **.88** et **.92**. Sur cette base le correcteur approprié fut choisi pour continuer l'évaluation des 348 feuilles restantes.

Les conditions de passation sont celles beaucoup plus admises dans le champ expérimental de la créativité. Ainsi, l'on a opté pour une passation collective avec un temps limité à 10 minutes pour chacune de nos épreuves (1&2), soit une durée totale de 20 minutes. La passation s'est déroulée dans la classe de chaque filière, avec la présence des deux groupes d'orientés où chacun est assis de la façon qui lui convenait.

Chacune des deux épreuves verbales auxquelles nous avons soumis les participants mesure ces trois indices de la pensée divergente que sont la fluidité la flexibilité et l'originalité. Le score en fluidité s'obtient sur la base de deux critères que sont le critère de la *pertinence des réponses* et celui de *l'unicité des réponses*. Sur cette base, si une réponse émise par le sujet est jugée pertinente et unique alors 1 point est accordé à l'idée en question. Le score de flexibilité quant à lui s'obtient sur la base du nombre de catégorie ou thème d'idée dans lequel on peut inscrire les réponses de l'individu. Un sujet peut ainsi produire dix réponses qui en tout renvoient à trois catégories de réponses. Ainsi ce participant aura un score de 3 points en flexibilité. Le score de l'originalité quant à lui s'obtient sur la base de la rareté statistique de chaque réponse. À cet effet les idées comprises entre 0 et 2 % du total des idées retenues de l'ensemble de notre échantillon obtiennent 2 points pour chacune des idées ; pour celles comprises entre 2 et 5 % 1 point est accordé et pour celles comprises au-delà de 5 % 0 point est accordé. De ce fait la somme obtenue par un sujet dans ces trois dimensions pour chacune de nos épreuves constitue son score en créativité. Précisons aussi que ces données ont été traitées par le SPSS 25 et la méthode de l'analyse de variance pour donner les résultats que nous allons présenter.

RÉSULTATS

Nous allons présenter et analyser les résultats suivant l'hypothèse opérationnelle que nous avons formulée. Rappelons que tous ces résultats comparent les moyennes des deux groupes d'orientés (les orientés au choix voulu et les orientés au choix non-voulu) sur les trois dimensions de créativité que sont la fluidité la flexibilité et l'originalité, aux deux épreuves de créativité. La mention créativité dans le (Tableau 1) fait état du score total en créativité de chaque groupe de notre étude.

L'épreuve 1 & 2 de créativité (Créativité Totale)

Il s'agit dans cette partie de présenter les différents résultats obtenus par nos deux groupes d'étudiants à l'épreuve-1 *poser des questions* et l'épreuve-2 *boite en carton*. Ces résultats peuvent donc se voir dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1 : Résultats des deux groupes d'orientés aux deux épreuves de créativité.

Indices	Orientation	Moyenne	Écart type	Différence	P
Fluidité	Non-voulue	9,57	3,63	0,62	0,18
	Voulue	8,95	3,36		
Flexibilité	Non-voulue	8,63	3,16	0,52	0,20
	Voulue	8,11	2,93		
Originalité	Non-voulue	0,84	1,30	0,08	0,61
	Voulue	0,76	1,30		
Créativité	Non-voulue	18,84	7,27	1,02	0,27
	Voulue	17,82	6,72		

Source : nos travaux.

Ce tableau ci-dessus met en évidence les différentes moyennes obtenues par chaque groupe sur les trois indices de créativité que sont : *la fluidité, la flexibilité et l'originalité*, et dont la somme conduit au score total de créativité de chaque groupe. Ainsi nous pouvons constater qu'il n'y a pas de différences significatives (NS) entre les deux groupes comparés sur toutes les dimensions de la créativité. Ceci amène à conclure que l'hypothèse selon laquelle les étudiants ayant été acceptés à leur choix d'orientation sont plus créatifs que les étudiants ayant été refusés à leur choix est infirmée. Autrement dit les étudiants au choix voulu sont autant créatifs que les étudiants au choix non-voulu.

DISCUSSION

Précisons que nos attentes étaient que les étudiants *au choix voulu* performant significativement que leurs pairs *au choix non-voulu* aux épreuves de créativité. Or le constat fait est que les étudiants au choix non voulu sont autant créatifs que ceux au choix voulu. Pour parvenir à la compréhension de ce résultat nous proposons les explications ci-dessous.

Selon la théorie des buts c'est la tendance générale d'un apprenant (élève ou étudiant) à chercher à maîtriser et à comprendre les savoirs dans une discipline qui motive son engagement et sa persévérance dans l'activité cognitive, verbale et comportementale requise pour la réussite de cette discipline (Latham & Locke, 1990). En effet le manque de différence entre nos deux groupes d'orientés sur l'épreuve de créativité peut s'expliquer par le fait que tout étudiant en deuxième année de BTS ou même en licence 2 est mû d'un ardent désir d'obtenir son diplôme pour l'un et de passer en licence 3 afin d'obtenir aussi un diplôme de licence pour l'autre. Ainsi l'obtention du diplôme devient la principale priorité (le but) que nous pouvons qualifier d'une importance capitale, qui motive les étudiants à s'engager ou s'impliquer cognitivement dans leur tâche scolaire, ce qui aura pour conséquence de faire disparaître ou substituer cette absence de motivation de départ, éprouvée majoritairement par les étudiants au choix non voulu en une autre forme de motivation que nous pouvons juger *suffisante* pour engager l'action par opposition à une absence de motivation qui peut inhiber grandement l'action et conduire à de moins bonne performance ; ce qui tendra également à donner une chance suffisante à ces étudiants, même si cette nouvelle forme de motivation peut être distincte de la motivation intrinsèque. Cependant cette motivation que nous pouvons qualifier d'*accomplissement* permet donc à ces sujets au choix non voulu d'initier des efforts ou de s'investir dans leur apprentissage. Ces étudiants s'étant ainsi laissé absorber par ce nouveau but vont immédiatement faire renaître la motivation subsidiaire à tout engagement et implication.

Ce caractère dynamique de la motivation se voit aussi dans la théorie sociocognitive de la motivation, où les auteurs tels que (Bouffard & Vezeau, 2015) font savoir que la motivation de l'apprenant n'est pas vue comme un trait identique en toute situation mais constitue plutôt un état dynamique qui varie dans le temps, qui est activé en réponse à ses perceptions de soi, en regard des matières, des situations ou des activités d'apprentissage, etc., qui lui sont proposées et qui déterminent la décision de l'apprenant à s'engager et la profondeur de cet engagement ainsi que sa persévérance dans la poursuite du but à atteindre.

Ce qui nous conduit à dire que l'aspect motivationnel souvent rattaché au fait de voir son choix être accepté ou non, peut être comblé par ce type de défi nouveau qui est celui de se voir obtenir un diplôme, ce qui devient donc un but pour ces étudiants. Or à ce propos (Lieury & Fenouillet, 2019) font ainsi savoir que le but est un élément motivationnel efficace qui semble agir en permettant une augmentation des stratégies d'organisation en mémoire.

Une autre conséquence logique à un tel but est aussi de permettre à l'étudiant de parvenir à maîtriser le savoir qui sera la clé de l'obtention du diplôme. À ce propos les travaux de (Pelgrims, 2006/2013) montrent que l'intérêt pour le savoir à maîtriser est un vecteur infléchissant positivement l'intention des élèves de classes spécialisées à améliorer les compétences en lecture, et que cet intérêt détermine aussi leur engagement effectif et leur persévérance dans la résolution de calculs et de problèmes mathématiques. Ce qui établit à cet effet le lien entre but et performance. Ainsi pour Greenway (2005 cité par Mayer, 2017), les étudiants qui ont des objectifs précis dans la vie sont plus engagés dans leurs études et ont de meilleurs résultats académiques.

Notons aussi que selon (D'esclaiques & D'esclaiques, 2018) les neurosciences démontrent que le cerveau humain est bien plus performant lorsque le sujet ou la matière étudiée intéresse l'apprenant, ce qui conduit à faciliter l'intégration d'un nombre plus important de connaissances, mais aussi de les retenir durablement. Or même si le caractère intéressé ou non d'une matière dépend du choix ou de ce qui convient aux attentes, aux désirs ou aux aspirations de l'individu il n'en demeure pas moins que le but que l'individu se fixe conduit ce dernier à s'intéresser à la matière étudiée. C'est donc à juste titre que (Brault-Labbe & Dube, 2010) diront que les motifs qui incitent les étudiants à entreprendre des études universitaires peuvent avoir un impact sur la qualité de leur engagement scolaire et indirectement sur leur bien-être, et à nous d'ajouter aussi sur leur performance. Ce qui permet d'unir donc à la relation but/engagement, la réussite scolaire vue également sous l'angle de la résolution de problème d'où la créativité.

Une autre interprétation à ce manque de différence peut être due au rôle central joué par les aspects cognitifs plutôt qu'affectif et/ou motivationnel. Selon (Heward, 2003) bon nombre d'enseignants spécialisés sont nombreux à convoquer des problèmes de « motivation », d'estime de soi de confiance en soi pour expliquer le peu d'engagement de leurs élèves dans les tâches scolaires qu'il conviendrait de restaurer avant d'enseigner et de guider les apprentissages de leurs élèves. Selon Heward cela n'est pas exact. Il fera ainsi savoir qu'il faut plutôt observer beaucoup plus les compétences cognitives qui eux jouent un rôle motivationnel important. Pour cet auteur si un élève ne s'engage pas dans la résolution d'un problème mathématique il convient avant tout de vérifier que les connaissances procédurales et stratégiques requises sont disponibles. Ce qu'il convient de retenir chez cet auteur est qu'une priorité est faite aux compétences cognitives auxquelles la motivation peut être rattachée en second plan.

Ainsi dans une tâche de créativité les activités cognitives semblent prendre une place plus prépondérante dans la résolution de la tâche créative que la motivation.

Pour (Pelgrims & Cèbe, 2015) l'efficacité scolaire est déterminée par la quantité de connaissances spécifiques (déclarative, procédurales) acquises dans un domaine donné et de la qualité de leur organisation en mémoire. Ceci semble aussi être partagé par les chercheurs en créativité qui font savoir que le niveau de créativité dépend des connaissances antérieures, ou de la connaissance du domaine. Ensuite ces auteurs préalablement cités diront que l'efficacité scolaire dépend aussi fortement de la qualité du fonctionnement cognitif mis en œuvre par l'élève et de la régulation qu'il exerce sur sa propre activité. Or si nous nous en tenons à la théorie des opérateurs constructifs de Pascual-Leone (Pascual-Leone & Johnson, 2011 ; De Ribaupierre, 1983) il ressort que la qualité du fonctionnement cognitif du sujet dépend également du degré de sophistication de ses schèmes (schèmes cognitifs, personnels, affectifs).

Dans le modèle multi niveaux de (Taggar, 2002) on remarque aussi qu'une part belle est faite aux aptitudes cognitives comme nécessaire à la créativité. À cet effet on note dans ce modèle que cinq variables c'est-à-dire *l'aptitude cognitive générale*, le caractère consciencieux, l'ouverture aux expériences, le caractère agréable et l'extraversion seraient à même d'expliquer la créativité d'un individu. Or selon (Earles & Ree, 1996 ; Hunter, 1986) pour ce qui est de cette aptitude cognitive générale on note que les personnes qui ont un niveau élevé d'aptitudes cognitives générales performant sur les critères des connaissances, des compétences et des techniques requises pour un travail en plus d'être plus performantes pour

mémoriser et utiliser les informations ; et qu'elles s'adaptent mieux à de nouvelles situations en apprenant vite et en utilisant efficacement leurs anciennes connaissances ce qui leur permet d'acquérir plus rapidement les compétences du domaine.

De tout ce qui précède nous pouvons voir que ce modèle de Taggar fait la part belle aux qualités inhérentes du sujet au rang desquelles appartient l'aptitude cognitive. Ce qui signifie selon nous que les compétences cognitives dans lesquelles ont peu trouver les compétences aussi liées à la créativité, styles cognitifs et certains traits de caractère, jouent un rôle de premier ordre, là où la motivation joue un rôle assez secondaire.

Les conclusions de nos travaux montrent que la simple volonté de s'engager dans une tâche est souvent suffisante pour déclencher la créativité même s'il n'y a pas de motivation réelle. Ce qui montre que nos conclusions ne vont pas dans le même sens que celles de Amabile et ses collègues (Amabile, 1988 ; Amabile, Grossman & Hennessey, 1986 ; Amabile, Hennessey, Hill & Tighe, 1994) ainsi que celle de Lubart et al., (2015), qui accordent une place majeure à la motivation vue comme l'élément qui semble déterminer fortement la créativité où sans lequel il ne peut y avoir de créativité. Ces auteurs arrivent bien souvent à la conclusion que les personnes ayant un potentiel créatif élevé sont très motivées. Or à l'une des questions issues des travaux de notre thèse Pooda, (2023) où il s'agissait de demander aux étudiants des deux catégories d'exprimer leur degré d'amour pour la discipline dans laquelle ils se trouvent, on constate que le groupe à l'orientation non voulue à un niveau d'amour pour la discipline faible par rapport au groupe à l'orientation voulue. Cependant force est de constater que le groupe à l'orientation non voulue en plus d'aussi faire preuve de créativité obtient des moyennes certes non significatives mais supérieures au groupe à l'orientation voulue sur toutes les dimensions de la créativité.

De tels résultats ne laissent l'alternative que des compétences du domaine et des compétences liées à la créativité si on s'en tient au modèle componentiel d'amabile, comme étant les seuls éléments à même d'expliquer les performances créatives des étudiants au choix non-voulu.

D'un ton beaucoup plus modéré (Cox, 1926) fait savoir que la motivation est un facteur compensateur important pour la créativité. Loin de rejeter la motivation il considère que celle-ci joue un rôle secondaire. Ce rôle secondaire est à la limite dispensable comme cela ressort dans la conclusion de (Boekaerts, 1997) qui fait savoir que les compétences cognitives jouent un rôle motivationnel important. Il faudrait voir le rôle du premier c'est-à-dire des compétences cognitives comme pouvant enclencher et entretenir la motivation, ou même se passer de cette dernière. Pour (Atkinson & Wickens, 1971) ces deux experts en mémoire, on note que la motivation ne peut agir directement sur les processus dit automatiques (ce qui peut être mis en parallèle avec les opérateurs silencieux de Pascual-Léone), on note aussi que la motivation ne peut augmenter le nombre d'information qu'il est possible de stocker en mémoire à court terme, mais qu'elle peut seulement agir que dans les processus dit contrôlés liés aux stratégies d'apprentissage. Il faut ainsi voir dans ce constat de ces chercheurs que la motivation enclenche la décision de vouloir acquérir des connaissances et tous les mécanismes liés à la métacognition et à l'auto-régulation du sujet. Cependant quand il s'agit de résoudre un problème c'est plutôt la qualité du matériel en mémoire qui devient déterminant pour la performance.

Partant de ce fait nous arrivons à une vision assez différente qui est celle de se rendre compte à l'évidence que les compétences motivationnelles ne sont pas indispensables à l'acte créatif. On peut ne pas être motivé et faire preuve de créativité à la condition que les compétences d'ordre cognitif

ou celles liées à des aspects influençant les processus cognitifs qui souvent associées à des traits de personnalité ne fasse point défaut.

Il aurait été intéressant pour cette étude ayant pris en compte l'analyse de cette variable indépendante qu'est le choix de l'orientation, issue de certaines conditions liées à la notion de l'orientation dans notre pays et mis en lien avec cette variable dépendante qu'est la performance cognitive au rang de laquelle nous inscrivons la créativité, que la performance scolaire ou le résultat scolaire des apprenants eu été mis en lien avec les modalités du choix de l'orientation telle que décrite dans cette étude.

Au-delà de ce manque il est important de noter que les résultats obtenus notamment avec les étudiants au *choix non voulu* nous conduisent à dire que la motivation n'est pas un élément déterminant dans l'aboutissement du produit créatif. Ainsi les conclusions de nos résultats apportent un autre point de vue qui est le fait que *la motivation est certes l'idéal pour maintenir une action qui s'étend sur le temps, mais un non indispensable lorsqu'il s'agit d'une tâche du moment comme il en a été pour nos deux épreuves de créativité.*

CONCLUSION

Étant donné que ce travail met en exergue l'importance jouée par le désir d'accomplissement (*le but*) ainsi que celui des facteurs d'ordre cognitifs sur les tâches de résolution de problème ou de créativité, nos résultats ainsi obtenus permettent de prendre en compte les notions du type comment impliquer l'apprenant davantage dans sa tâche scolaire même si à la base sa motivation pour s'investir dans la tâche semble amenuisée par le fait qu'il n'a pas choisi cette discipline, où malgré le fait de se voir être imposé une chose à laquelle il n'a pas donné son adhésion. Ce qui nous conduit à la recommandation selon laquelle au cas où les apprenants ont été orientés dans une discipline qui ne fut pas leur choix ou leur volonté, et donc susceptible de réduire leur motivation, il sera du rôle de l'école de trouver à ces étudiants de nouveaux buts nobles ou socialement reconnus qui devront être associés à la discipline non désirée afin de construire le regain d'intérêt pour ladite discipline. Aussi les enseignants devront également tenir compte de cette réalité qui est le fait que certains apprenants ne manifestent aucun intérêt pour la discipline. D'où la nécessité pour les enseignants de parvenir à trouver des nouveaux intérêts capables de relancer la décision de ces apprenants à s'engager d'où les notions de créativité pédagogique de l'enseignant ou de créativité andragogique dont l'enseignant se doit de faire montre. Ainsi sur la base de toutes ces prémices il serait possible de démultiplier le potentiel créatif des apprenants.

BIBLIOGRAPHIE

- AMABILE, M. T., 1988, A Model of Creativity and Innovation in Organization . *Research in Organizational Behaviour*.
- AMABILE, T. M., GROSSMAN, B. S., & HENNESSEY, B. A., 1986, Social Influences on Creativity: The effects of contracted-for reward. *Journal of Personality and Social Psychology*, 50(1), 14-23. Récupéré sur <https://doi.org/10.1037/0022-3514.50.1.14>
- AMABILE, T. M., HENNESSEY, B. A., HILL, K. G., & TIGHE, E. M., 1994, The Work Preference Inventory : Assessing Intrinsic and Extrinsic Motivational Orientations. *Journal of Personality and Social Psychology*, 66(5), 950-967. Récupéré sur <https://doi.org/10.1037/0022-3514.66.5.950>
- ARRIGHI, J.-J., & GASQUET, C., 2010 Orientation et affectation : La sélection dans l'enseignement professionnel du second degré. *Formation emploi*, 99-112. doi:10.4000/formationemploi.2814
- ASHKAR, A., 2014, *La socialisation et la créativité chez les adolescents : Etude menée auprès de participants français et syriens*. Thèse de doctorat en psychologie, Université Paul Valéry, Montpellier III. doi:HAL Id: tel-01147447
- ATKINSON, R. C., & WICKENS, T. D., 1971, Human Memory and the of Reinforcement. Dans Glaser, *The nature of reinforcement*.
- BANDURA, A., 1995, Exercise of Personal and Collective Efficacy in Changing Societies. Dans A. Bandura, *Self-efficacy ul chging societies*. New york: Cambridge university Press.
- BESSIS, P., & JAOUI, H., 1972, *Qu'es ce que la créativité ?* Paris : Dunod économie.
- BOUDESSEUL, G., & Yvette, G., 2008, août, Choix d'orientation et logiques institutionnelles. *NEF-Céreq*, 32, 60 p. Récupéré sur https://pmb.cereq.fr/doc_num.php?explnum_id=5660
- BOUFFARD, T., & VEZEAU, C., 2015, Intention d'apprendre, motivation et apprentissage autorégulé : Le rôle de la perception de compétence et des émotions. Dans M. Crahay, & M. Dutrévus, *Psychologie des apprentissages scolaires* (pp. 95-114). Paris: De Boeck supérieur.

- BOVARD, M., & SALLES, A., 2016, *Créativité et apprentissage : Quelles mises en œuvre chez les jeunes enseignants fribourgeois ?* Fribourg : Haute Ecole Pédagogique Fribourg. Récupéré sur <https://folia.unifr.ch/unifr/documents/312625>
- BRAULT-LABBE, A., & DUBE, L., 2010, Engagement scolaire, bien-être personnel et autodétermination chez des étudiants à l'université. *Canadian Journal of Behavioural Science*, 42(2), 80-92. doi :10.1037/a0017385
- COX, C., 1926, *Genetic Studies of Genius. The Early Mental Traits of Three Geniuses.* Stanford University Press, 2.
- D'ESCLAIBES, N., & D'ESCLAIBES, S., 2018, *Le guide hachette de la pédagogie Montessori.* Paris : Hachette Pratique.
- DE RIBAUPIERRE, A., 1983, Un modèle néo-piagétien du développement : La théorie des opérateurs constructifs de Pascual-Leone. *Cahiers de psychologie cognitive*, III (3), 327-356. Récupéré sur <http://archive-ouverte.unige.ch/unige:16984>
- EARLES, J. A., & REE, M. J., 1996, Predicting Occupational Criteria: Not much more than g. Dans I. Dennis, & P. Tapsfield, *Human abilities: Their nature and measurement* (pp. 151-165). Lawrence Erlbaum Associates.
- HEKMAN, S. J., 1995, *Moral Voices, Moral Selves : Carol Gilligan and Feminist Moral Theory.* Polity.
- HEWARD, W. L., 2003, Ten faulty Notions about Teaching and Learning That Hinder the Effectiveness of Special Education. *The journal of Special Education*, 36(4), 186-205.
- HUNTER, J. E., 1986, Cognitive Ability, Cognitive Aptitude, Job Knowledge, and Job Performance. *Journal of Vocational Behavior*, 29(3), 340-362.
- LATHAM, G. P., & LOCKE, E. A., 1990, *Une théorie de l'établissement d'objectifs et de la performance des tâches.* Prentice-Hall, Inc.
- LIEURY, A., & FENOUILLET, F., 2019, *Motivation et réussite scolaire.* Paris : Dunod.
- LUBART, T., MOUCHIROUD, C., TORDJMAN, S., & ZENASNI, F., 2015, *Psychologie de la créativité* (éd. 2e). Paris : Armand Colin ; version Kindle.

- MAYER, D., 2017, *Comparaison entre les étudiants de première génération et de seconde génération : engagement, rendement et persévérance*. Thèse de Doctorat en philosophie, Université Laurentienne, Canada. Récupéré sur <https://zone.biblio.laurentian.ca/bitstream/10219/2761/1/Th%c3%a8se-finale-%c3%a9tudes%20sup%c3%a9rieures-mai%2026.pdf>
- PASCUAL-LEONE, J., 1976, Metasubjective Problems of Constructive Cognition : Forms of Knowing and their Psychological Mechanism. *Canadian Psychological Review*, 17(2), 110-125.
- PASCUAL-LEONE, J., & JOHNSON, J., 2011, A Developmental Theory of Mental Attention : Its Applications to Measurement and Task Analysis. Dans P. Barrouillet, & V. Gaillard, *Cognitive Development and Working memory : A dialogue Between Neo-Piagetian and Cognitive Approaches* (pp. 13-46). New York : Psychology Press.
- PELGRIMS, G., 2006, *Intention d'apprendre, peur de l'échec et persévérance des élèves en classes spécialisées : des composantes générales aux dimensions situationnelles de la motivation à apprendre*. Université de Genève : Thèse de doctorat en Sciences de l'éducation.
- PELGRIMS, G., 2013, L'autorégulation émotionnelle et motivationnelle face aux difficultés d'apprentissage en classes spécialisées : des processus nécessaires parfois empêchés. Dans J. Berger, & B. (Ed.), *L'autorégulation de l'apprentissage : perspectives théoriques et applications* (pp. 257-291). Nice : Ovidia.
- PELGRIMS, G., & CÈBE, S., 2015, Aspects motivationnels et cognitifs des difficultés d'apprentissage : Le rôle des pratiques d'enseignement. Dans M. Crahay, & M. Dutrévis, *Psychologie des apprentissages scolaires* (éd. 2e, pp. 143-167). Paris : De Boeck Supérieur.
- PERRENOUD, P., 1997, Dix nouvelles compétences pour enseigner. Invitation au voyage. *l'Éducateur* (14), 24-29.
- POODA, S. E., 2023, *Le choix de l'orientation, la mémoire de travail et la créativité chez les étudiants de l'Université et des grandes Ecoles d'Abidjan*. Thèse de doctorat en psychologie de l'éducation non publiée, Université Felix Houphouët Boigny, Abidjan.
- ROGERS, C., 1999, *Liberté pour apprendre*. Dunod.

SHALLEY, C. E., 1995, Effects of Coaction, Expected Evaluation, and Goal Setting on Creativity and Productivity. *Academy of Management Journal*, 38, 483-503.

TAGGAR, S., 2002, Individual Creativity and Group Ability to Utilize Individual Creative Resources: A Multilevel Model. *Academy of Management Journal*, 45(2), 315-330. doi: <https://doi.org/10.2307/3069349>

TORRANCE, E., 1976, *Tests de pensée créative de EP Torrance*. Centre de psychologie appliquée.

UNICEF., 2017, *Réimaginer l'éducation aux compétences de vie et à la citoyenneté au Moyen-Orient et en Afrique du Nord : Une approche à quatre dimensions et systémique des compétences pour le XXIe siècle : Cadre programmatique et conceptuel*. Récupéré sur http://www.lscemena.org/uploads/updated_lsce_files/2018-06/180524_CPF_Full_report_French_Interactive.pdf

WERQUIN, P., 2010. *Reconnaître l'apprentissage non formel et informel : Résultats, politiques et pratiques*. Paris : EDITIONS OCDE.

ZIMMERMAN, B. J., 1995, Self-Efficacy and Educational Development. Dans A. Bandura, *Self-Efficacy in Changing Societies*. New York : Cambridge University Press.

**STATUT MATRIMONIAL, NIVEAU D'ÉTUDES ET
DÉPIGMENTATION DE LA PEAU CHEZ DES FEMMES VIVANT
À ABIDJAN (CÔTE D'IVOIRE)**

**EGBAN N'guessan Raoul
N'DOUBA Boroba François
TRA Bi Isidore**

Résumé

L'objectif de la présente étude est d'expliquer la pratique de la dépigmentation volontaire de la peau chez des femmes vivant à Abidjan (Côte d'Ivoire). Il s'agit d'examiner la relation entre le statut matrimonial, le niveau d'études et la pratique de la dépigmentation de la peau. Deux cent vingt femmes issues de trois communes de la ville d'Abidjan ont pris part à l'étude (Abobo, Marcory, Port-Bouët). Les participantes ont été soumises à un questionnaire d'identification portant sur l'usage des produits cosmétique. Un extrait de l'échantillon a été interviewé au moyen d'un guide d'entretien semi directif. Les résultats obtenus montrent qu'il existe une relation interactive entre le statut matrimonial, le niveau d'études et la pratique de la dépigmentation. Cette relation révèle que le nombre de femmes célibataires de niveau d'études bas qui pratique la dépigmentation est supérieur à celui des femmes célibataires de niveau d'études élevé. Elle révèle également que les femmes de niveau d'études bas et célibataires sont nombreuses à se dépigmenter la peau que leurs pairs mariées. La présente étude vient compléter et enrichir les investigations menées sur la pratique de la dépigmentation volontaire.

Mots clés : dépigmentation de la peau, statut matrimonial, niveau d'études.

**MARITAL STATUS, LEVEL OF EDUCATION AND SKIN
DEPIGMENTATION AMONG WOMEN LIVING IN ABIDJAN
(CÔTE D'IVOIRE)**

The objective of this study is to explain the practice of voluntary depigmentation of the skin in women living in Abidjan (Ivory Coast). The aim is to examine the relationship between marital status, level of education and the practice of skin depigmentation. Two hundred and twenty women from three municipalities in the city of Abidjan took part in the study (Abobo, Marcory, Port-bouet). The participants were subjected to an identification questionnaire on the use of cosmetic products. An extract from the sample was interviewed using a semi-directive interview guide. The results obtained show that there is an interactive relationship between marital status, level of education and the practice of depigmentation. This relationship reveals that the number of single women with a low level of education who practice depigmentation is higher than that of single women with a high level of education. She also reveals that low-educated, single women are more likely to depigment their skin than their married peers. This study complements and enriches the investigations carried out on the practice of voluntary depigmentation.

Keywords : depigmentation of the skin, marital status, educational level.

*Statut matrimonial, niveau d'études et dépigmentation
de la peau chez des femmes vivant à Abidjan (Côte d'Ivoire)*

1 - Introduction

A travers les siècles et dans toutes les civilisations, les femmes ont toujours eu recours à des produits cosmétiques pour se rendre belles. Subissant l'influence des religions, des civilisations, du brassage des populations et surtout des médias, la cosmétologie en Afrique noire a progressivement abandonné ses caractères traditionnels basés sur le

tatouage, l'utilisation des produits issus des plantes naturelles aux dépens de produits cosmétiques modernes (Gimes et Davis, 1991 ; Fitousi, 1993 ; Maresca et Normand, 1995).

L'utilisation cosmétique des produits dépigmentants par les femmes en Afrique noire est observée depuis environ une cinquantaine d'années et a pris de réelles ampleurs dans les dix dernières années. Ce phénomène a suscité et suscite encore à travers les médias africains des critiques et des commentaires les plus divers, et dans certains pays comme la Gambie, cette pratique cosmétique expose les utilisatrices à des sanctions pénales prévues par la loi.

Il existe également une gamme variée de risques médicaux liés à cette pratique : complications dermatologiques multiples (Agorkin, 2016 ; Mahe et al., 2003 ; Ly et al., 2014), rénales (Wang et al., 2015) ou neurologiques (Romano, 2015). Malgré les divers effets néfastes engendrés par cette pratique, elle ne cesse de gagner les cœurs des populations noires africaines et plus spécifiquement celles de l'Afrique subsaharienne. La dépigmentation prend du terrain à un tel rythme qu'elle suscite des interrogations.

Cependant, si les complications médicales de cette pratique apparaissent relativement bien décrites, il en est tout autrement pour ce qui est de ses déterminants.

En effet, les données concernant ces déterminants sont rares et n'ont fait l'objet que de quelques études menées en Afrique de l'Ouest (Mali, Togo et Sénégal principalement). C'est donc fort de ce constat que nous nous proposons d'examiner le sujet : « statut matrimonial, niveau d'études, âge et dépigmentation de la peau chez des femmes vivant à Abidjan ».

A travers ce sujet nous voulons examiner la relation qu'entretient le statut matrimonial, le niveau d'études et la pratique de la dépigmentation. Nous voulons comprendre et expliquer les motivations de cette pratique, c'est-à-dire les raisons pour lesquelles les traits corporels des noirs sont dépréciés par rapport au blanc. Or, les travaux antérieurs sur le sujet font mention du rôle joué par le statut matrimonial et le niveau d'études dans l'ampleur que prend cette pratique. C'est la raison pour laquelle, notre attention s'est portée sur ces différentes variables afin d'examiner leurs relations avec la dépigmentation. Autrement dit, nous voulons comprendre l'influence du statut matrimonial, du niveau d'études ainsi que les processus par lesquelles ces paramètres s'imbriquent pour produire une variabilité au niveau de la dépigmentation.

Par ailleurs comparativement à d'autres pays de l'Afrique subsaharienne, où les études concernant la pratique de la dépigmentation de la peau sont relativement abondantes, la côte d'ivoire est un pays où ce type d'études semblent limité. Or, à l'instar de ces pays de la sous-région, la côte d'ivoire compte un nombre de plus en plus croissant d'adeptes des produits dépigmentant. C'est cette remarque qui justifie la présente étude. A travers elle, nous voulons comprendre davantage cette pratique et plus particulièrement relevé les spécificités de l'environnement ivoirien.

Ainsi les résultats de la présente étude sur le statut matrimonial, le niveau d'études et la dépigmentation de la peau chez des femmes vivant à Abidjan (Côte d'Ivoire) sont présentés dans le tableau ci-dessous. Ces résultats constituent un outil de compréhension.

En conséquence, nous formulons les hypothèses suivantes : à tous les âges, le nombre des femmes célibataires de niveau d'études bas et utilisant des produits dépigmentant est supérieur à celui des femmes célibataires de niveau d'études élevé et pratiquant la dépigmentation de la peau. De même, le nombre de femmes de niveau d'études bas célibataires qui utilisent les produits dépigmentant est supérieur à celui de leurs pairs mariées.

2- Méthodologie

2-1- Participantes

En ce qui concerne la description du terrain d'investigation, le phénomène de la dépigmentation que nous étudions est un phénomène qui est constaté sur l'ensemble du territoire Ivoirien. Toutefois, dans l'impossibilité de parcourir tout le territoire Ivoirien, l'étude est limitée à la ville d'Abidjan. En effet, contrairement aux autres villes importantes de la Côte d'Ivoire comme Bouaké, Yamoussoukro, Daloa et Korhogo, il existe dans cette ville qui est la capitale économique plusieurs usines cosmétiques et donc une facilité d'accès des produits dépigmentant. Le choix de cette ville regroupant dix communes comme champ d'investigation est donc motivé par l'opportunité qu'elle offre pour l'accès à notre population cible

Cependant, cette population n'est pas uniformément répartie sur l'ensemble des dix communes. Selon le témoignage des Abidjanais en général, de certains détaillants et même des adeptes des produits dépigmentant, certaines communes sont des références en ce qui concerne la dépigmentation alors que d'autres le sont moins. Parmi les communes citées comme abritant un nombre important d'utilisatrices de produits dépigmentant, nous avons les communes de Marcory, d'Abobo, et celle de Port-Bouët. Par soucis donc de rencontrer un nombre important d'utilisatrices de produits dépigmentant, nous choisissons de mener notre étude dans lesdites communes.

Selon la littérature, la quasi-totalité des études en ce qui concerne le phénomène de la dépigmentation a été menée dans un cabinet de consultation généralement en dermatologie où les femmes de façon volontaire vont en consultation pour problèmes de santé. Elles sont alors plus disposées à coopérer et à donner des informations utiles pour la compréhension de leurs maux. Ici, nous sommes en psychologie et nous

partons à la rencontre des utilisatrices des produits dépigmentant dans le but de solliciter leur coopération sincère. Ceci nous oblige à trouver un lieu fréquenté par ces femmes, également un cadre où les échanges peuvent se dérouler sans trop d'interférences. Les salons de coiffure pour dames nous semblent bien indiqués. Le sujet que nous traitons est un sujet complexe. Certaines de nos questions touchent la vie intime des sujets et pour des raisons de confiance et de respect, il nous faut un cadre plus calme, plus discret afin de permettre un échange franc avec les femmes. Tous les salons de coiffure ne respectent pas ce critère notre choix est porté sur des salons qui nous offrent un cadre idéal et propice aux échanges. Ainsi, sur l'ensemble des trois communes nous avons contacté 264 utilisatrices de produits dépigmentant.

2-2- Instruments et procédure

Outre les paramètres relatifs aux milieux, comme il vient d'être indiqué, les critères de sé. *Statut matrimonial, niveau d'études et dépigmentation de la peau chez des femmes vivant à Abidjan (Côte d'Ivoire)* en rapport avec le sujet produits dépigmentant.

L'étude concerne les femmes qui résident à Abidjan. Par conséquent, toutes celles qui ne vivent pas sur ce site sont exclues de l'étude. Or, lors de la passation du questionnaire, nous avons rencontré des femmes qui ont affirmé être à Abidjan pour des courses. Elles sont des utilisatrices des produits dépigmentant mais résidant dans d'autres pays, villes et quartiers qui ne partagent pas forcément les mêmes réalités que celles de la Côte d'Ivoire ou d'Abidjan. Ainsi, sur les 264 femmes nous avons 9 de nationalité étrangères et 11 venant d'autres villes et quartiers.

La pratique de la dépigmentation de la peau dont il est question ici est une dépigmentation volontaire, c'est-à-dire les femmes sans aucune contrainte font le choix d'utiliser les produits dépigmentant. Or, parmi celles

contactées, 9 affirment avoir recours à ces produits pour des raisons médicales. Nous les avons donc retirés de l'effectif.

Selon la littérature, de façon générale on peut situer le début de la pratique de la dépigmentation autour de 16 ans. Elle intéresse également les femmes d'un âge avancé pouvant se situer autour de 70 ans. Et l'une des variables de l'étude est le statut matrimonial. Il attrait à la situation conjugale du sujet. Cela oblige à s'intéresser à des femmes ayant un âge acceptable pour être dans un foyer et également à celles, qui malgré l'âge avancé ont des chances d'être choisies pour être dans un foyer. En effet, en Afrique, particulièrement en Afrique occidentale et encore plus singulièrement en Côte d'Ivoire, se marier va de pair avec la venue des enfants. Ainsi, de deux femmes, l'une qui atteint la ménopause et l'autre qui bénéficie encore de la fonction ovarienne, il y a une grande probabilité que cette dernière soit choisie par un homme. Ainsi, partant de ce constat il semble indiquer que pour respecter l'objectif visé par la présente étude, de choisir un âge maximal acceptable. Or, il est admis selon la littérature scientifique que la cessation de la fonction ovarienne se produit entre 45 et 55 ans. Alors pour plus de précaution et afin d'éviter des problèmes d'ordres méthodologiques, nous prenons comme âge maximal 50 ans. Autrement dit, seules les femmes dont l'âge se situe entre 18 et 50 ans sont retenues.

Par ailleurs, le statut matrimonial présente 4 modalités : les célibataires, les mariées, les veuves et les divorcées. Ces dernières (veuves et divorcées) sont celles qui ont une fois au moins fait l'expérience de la vie dans un foyer. Le choc émotionnel vécu suite soit au décès du conjoint ou de la séparation d'avec le conjoint ou encore la charge des progénitures qu'elles pourraient avoir à leur compte pourraient être un facteur important qui plus ou moins peut freiner le désir d'avoir un nouveau partenaire. Elles

seraient moins sensibles Statut matrimonial, niveau d'études et dépigmentation de hommes. Par conséquent, la peau chez des femmes vivant à Abidjan (Côte d'Ivoire) sont au nombre de 15.

Pour ce qui est de l'origine sociale, généralement, elle fait allusion au milieu socio-économique. Les auteurs qui ont traité de ce concept ont pour la plupart distingué trois milieux socio-économiques. Le milieu socio-économique défavorisé, milieu socio-économique moyen et milieu socio-économique favorisé. Ces différents milieux font références au pouvoir d'achat des individus. La possibilité qu'ils ont à pouvoir s'offrir ce dont ils ont besoin pour que la vie quotidienne soit agréable. Ou encore la possibilité qu'ils ont à s'offrir ce qu'ils désirent et qu'ils pensent pouvoir donner quelque chose de meilleur à leur condition de vie, quelque chose qui contribuera au rayonnement de leur image dans leur environnement. Il arrive souvent que les individus parce que issus d'origine sociale défavorisée, moyenne, ou favorisée parviennent plus ou moins à satisfaire leur désir, à combler leur soif d'apporter un changement dans leur vécu quotidien. Ce constat est d'autant plus vrai que quelques fois le choix d'achat de ce que nous voulons est, soit au-dessus, soit en dessous de notre ressource financière. Dans la présente étude, il s'agit d'achat de produits dépigmentant. Or, ces derniers se vendent un peu partout, dans les grandes surfaces, dans les pharmacies et les marchés et également chez les petits vendeurs du quartier. Il y a donc toutes les bourses. Les femmes peuvent s'offrir ces produits selon leurs ressources financières. De ce qui précède, nous pouvons admettre que pour ce qui concerne notre étude, l'origine sociale peut constituer un biais mais pas de façon significative. Il n'y a donc pas de risque d'erreur si nous prenons dans un même groupe les femmes d'origine sociale défavorisée, moyenne ou favorisée

Par ailleurs, pour Mahé, Ly et Gounongbé (2004), il semble que le milieu de vie contribue d'une part au choix de la pratique de la dépigmentation volontaire. Et comme élément du milieu de vie, ces auteurs

évoquent, notamment les biens de consommation tels que la télévision et aussi du revenu financier permettant aux femmes d'être autonomes quand il s'agit d'achat de produits cosmétiques. Nous nous attelons donc à ce que tous les sujets soient dans les mêmes conditions concernant cet aspect.

En somme, notre échantillon est composé de 220 sujets dont certaines sont mariées et d'autres célibataires. Par ailleurs, elles sont de niveau d'études différents (niveau d'études bas et niveau d'études élevé. Pour apprécier ces différents critères, nous recourons à des instruments de mesure.

Au regard de la littérature, il paraît des similitudes entre l'objectif de notre étude, les caractéristiques de nos sujets et ceux des travaux antérieurs. Il serait opportun de recourir à des instruments semblables à ceux utilisés par les auteurs de ces travaux pour la mesure de nos variables. Ce sont : le questionnaire et l'entretien.

Ainsi, le questionnaire est un questionnaire d'identification, d'opinion composé de questions ouvertes et fermées. Le questionnaire comporte deux parties et porte dans sa première partie sur l'âge, le niveau d'études, le statut matrimonial etc. la seconde partie concerne l'usage des produits éclaircissants.

Ce type d'entretien qui est en réalité la résultante des approches non directives et directives visent à maximiser leur avantage et à minimiser leur faiblesse. Il permet de compléter les résultats obtenus par une étude quantitative en apportant une richesse et une précision plus grande dans les informations recueillies. Pour cette raison fondamentale, nous avons retenu cette approche qui permet un échange plus vivant et souples de questions et de réponses ayant un sens pour l'étude. Le choix de l'entretien semi-directif tient au fait qu'il permet de recueillir des informations auprès des femmes

utilisatrices des produits dépigmentant et à avoir de leur part des explications complémentaires relatives à la connaissance qu'elles ont de ces produits, à l'attitude qu'elles adoptent vis-à-vis de ces produits. Nous pensons pouvoir par le biais de cette approche appréhender les motivations profondes de la pratique de la dépigmentation.

En définitive, nous avons utilisé deux instruments de mesures dans le but d'examiner la relation qui pourrait exister entre le statut matrimonial, le niveau d'études et la pratique de la dépigmentation de la peau ; ce sont le questionnaire et l'entretien semi-directif. Ces instruments de mesure ont été administrés selon une procédure.

L'administration commence par la passation du questionnaire. Une première partie porte sur les informations signalétiques c'est-à-dire les informations relatives à l'âge, le niveau d'études, le statut matrimonial, le nom et lieu d'habitation etc. Ensuite une deuxième partie, celle qui concerne l'usage des produits dépigmentant, (leur opinion et attitude pour les produits dépigmentant).

Il faut signaler que les clientes des salons de coiffure qui pat ailleurs constituent notre population d'étude viennent des divers horizons. Pour des questions de temps et dans leur passage dans les salons *Statut matrimonial, niveau d'études et dépigmentation de la peau chez des femmes vivant à Abidjan (Côte d'Ivoire)* concomitante du questionnaire et du guide d'entretien. Ainsi, à l'aide d'un guide d'entretien semi directif, nous approfondissons les informations relatives à la motivation des utilisatrices de produits dépigmentant. Cette passation se fait de façon individuelle tout comme le questionnaire.

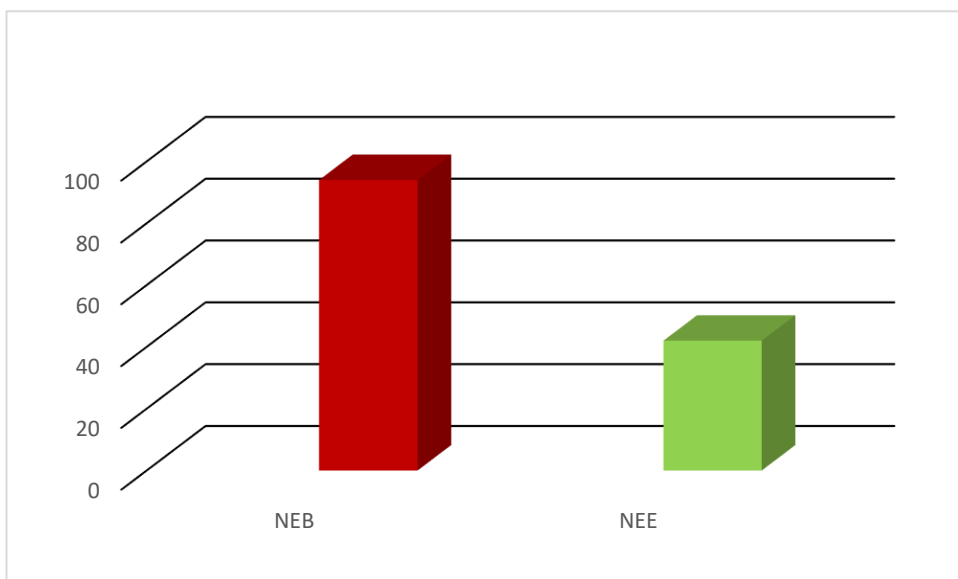
3 - Résultats

Le statut matrimonial et le niveau d'études sont les deux variables qui sont mise en relation avec la pratique de la dépigmentation volontaire. Il

s'agit ici de l'effet conjugué des deux variables sur le comportement de la dépigmentation. Dans cet ordre, les résultats sont présentés d'abord sous forme graphique et ensuite analysé au plan statistique.

3-1- Comparaison des femmes célibataires avec les niveaux d'études différents (niveau d'études bas et niveau d'études élevé)

Il s'agit ici de considérer seulement les célibataires et voir à l'intérieur de ce groupe comment sont répartis le nombre des femmes de niveau d'études bas et celui des femmes de niveau d'études élevé.



- Niveau d'études bas
- Niveau d'études élevé

Figure 1 : Histogramme représentant le nombre de femmes célibataires utilisatrices de produits dépigmentant qui ont un niveau d'études bas et élevé. Statut matrimonial, niveau d'études et dépigmentation de la peau chez des femmes vivant à Abidjan (Côte d'Ivoire)

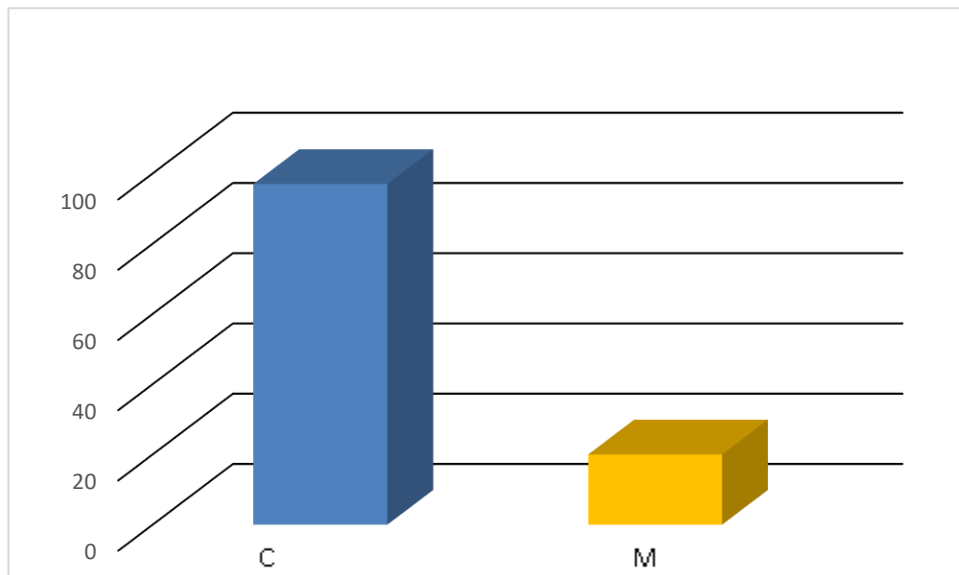
L'observation de la figure 1 met en évidence deux histogrammes (rouge et vert). Ces couleurs représentent respectivement les effectifs des femmes célibataires qui ont un niveau bas utilisant les produits dépigmentant et les effectifs des femmes célibataires qui ont un niveau d'études élevé. IL apparait que l'histogramme se rapportant à l'effectif des femmes célibataires avec un niveau d'études bas est grand alors que celui

représentant l'effectif des célibataires avec un niveau d'études élevé est petit. Ce dernier (histogramme des femmes célibataires de niveau d'études élevé) fait à peu près la moitié de celui des femmes célibataires de niveau d'études bas. Nous pouvons soutenir que parmi toutes les femmes célibataires, celles qui ont un niveau d'études bas utilisent plus souvent les produits à pouvoirs dépigmentant comparativement à leurs pairs de niveau

d'études élevé. La différence telle qu'indiquée par l'utilisation du χ^2 est confirmée. Cette différence va dans le sens de l'hypothèse formulée.

3-2- Comparaison des femmes de niveau d'études bas ayant un statut matrimonial différent (célibataire et mariée)

Il s'agit ici de considérer seulement les femmes de niveau d'études bas et voir à l'intérieur de ce groupe comment sont répartis le nombre des femmes célibataires et celui des femmes mariées faisant usage des produits dépigmentant.



- Célibataires
- Mariées

Figure 2 : histogramme représentant le nombre de femmes de niveau d'études bas utilisatrices des produits dépigmentant qui sont célibataires et celui des femmes de niveau d'études bas mais mariées.

IL ressort que l'histogramme représentant le nombre de femmes de niveau d'études bas et célibataires utilisant les produits dépigmentant (bleu) est plus grand que celui de leurs pairs ayant un niveau d'études bas et mariées (jaune). Le nombre des femmes de niveau d'études bas et célibataires fait presque 3 fois le nombre des femmes de niveau d'études bas mariées. Nous en déduisons que ces résultats vont dans le sens de l'hypothèse qui postule que *Statut matrimonial, niveau d'études et dépigmentation de la peau chez des femmes vivant à Abidjan (Côte d'Ivoire)* sont plus nombreuses que d'études.

La présentation et l'analyse statistique des résultats ont été présentés sur la base de sous-groupe de chacune des variables concernées. Ainsi, pour le statut matrimonial nous nous sommes intéressés aux femmes célibataires et pour le niveau d'études, notre choix s'est porté sur les femmes de niveau d'études bas. Nous remarquons que dans le groupe des femmes célibataires

qui pratique la dépigmentation de la peau, les plus nombreuses sont celles qui ont un niveau d'études bas. Pour ce qui est des femmes de niveau d'études bas, les plus nombreuses sont les femmes célibataires comparativement aux femmes mariées. Ces résultats vont donc dans le sens des hypothèses opérationnelles h01 et h02.

On conclure alors que à statut matrimonial égal (ici les célibataires), nous comptons un nombre plus élevé des femmes de niveau d'études bas. Et à niveau d'études égal (ici niveau d'études bas) les femmes célibataires utilisatrices des produits dépigmentant sont plus nombreuses que les femmes mariées.

4 Analyse qualitative

À partir de ces résultats, nous pouvons retenir que la pratique de la dépigmentation est sous l'influence du statut matrimonial et du niveau d'études. Plus particulièrement ici l'accent est mis sur l'influence conjuguée de ces deux facteurs. Alors quelle explication donnée à de tels résultats.

Ces résultats accompagnés de l'analyse des entretiens réalisés auprès des femmes adeptes des produits dépigmentant ainsi qu'auprès des commerçants révèlent que les femmes ont recours à ces produits pour plusieurs raisons :

Les femmes ont recours à ces produits à des fins esthétiques. Selon le discours des femmes, l'utilisation de ces produits permet de soigner leur apparence extérieure. Et ce dans le but d'obtenir l'approbation des hommes et susciter de leur part une attention particulière. C'est ainsi qu'elles pourront être choisi selon elles comme épouse car ces dernières sont persuadées que les hommes sont plus attirés par les femmes au teint clair. Le nombre important des femmes célibataires utilisatrice des produits dépigmentant s'explique par un désir de trouver un partenaire conjugal.

Les femmes ont aussi recours à ces produits par ignorance. Il ressort de l'analyse des discours des femmes rencontrées que nombreuses sont celles qui n'ont pas eu une connaissance approfondie des effets secondaire d'une telle pratique. Le nombre important des femmes ayant un niveau d'études bas est le signe qu'elles se limitent seulement à un seul aspect de ces produits. C'est celui d'offrir une occasion de parfaire leur beauté. Leur niveau d'instruction bas ne permet pas de mener des réflexions au-delà de ce qu'elles voient. Elles ne comprennent pas que les produits qui servent à fabriquer sont des produits chimiques qui peuvent être dangereux pour la peau. Leur utilisation les expose à des maladies grave comme le cancer du sang. Ces femmes sont confortées dans cette logique de réparer les imperfections de leur corps par les nombreuses et diverses publicités dans les médias (PV, réseaux sociaux, panneaux publicitaires).

En somme, la présente étude met en évidence l'existence de lien entre le statut matrimonial, le niveau d'études et la pratique de la dépigmentation. De façon particulière, la présente étude révèle l'effet conjugué du statut matrimonial et du niveau d'études sur l'utilisation des produits dépigmentant. Plus concrètement, elle révèle que plus une femme est célibataire et d'un niveau d'études bas plus elle est portée vers les produits dépigmentant.

Statut matrimonial, niveau d'études et dépigmentation de la peau chez des femmes vivant à Abidjan (Côte d'Ivoire)

5 - Discussion

Dans l'ensemble, les résultats montrent que le statut matrimonial et le niveau d'études influencent la dépigmentation de la peau des femmes vivant à Abidjan. Ces résultats révèlent plus spécifiquement l'existence de relation interactive entre les différentes variables à l'étude. En effet, les

femmes considérées à tous les âges, il apparait une inégalité numérique entre les célibataires de niveau d'études bas et les célibataires de niveau d'études élevés pratiquant la dépigmentation de la peau. Considéré toujours sous cet angle la même répartition inégale transparait. Le nombre des femmes de niveau d'études bas célibataires est supérieur à celui des femmes de niveau d'études bas mariées.

Quel rapport peut-il exister entre ces résultats et ceux obtenus par les études antérieures. En d'autres termes, de tels résultats sont-ils en accord ou en contradiction avec ceux des travaux réalisés avant le nôtre ?

Nos résultats sont en accord avec ceux de Gounan (2008) dans la mesure où nous montrons que le statut matrimonial joue un rôle décisif dans le choix de la pratique de la dépigmentation. Nous montrons qu'avec le contact, avec la culture occidentale, les critères de beauté subissent un réaménagement. Les traits de beauté en vigueur dans la plupart des régions africaines et surtout en Afrique subsaharienne. Désormais, les africains pour évaluer la beauté d'une femme, font référence aux traits caractéristiques des européennes. Ainsi, les hommes dans le choix de leurs épouse ou compagnons, recherchent les africaines qui d'apparence ont des ressemblances avec les européennes. En effet, Gounan (op-cit) a orienté son étude dans le même sens. Il a examiné l'influence d'une culture étrangère sur celle de l'Afrique. Des résultats, nous retenons qu'avec le contact avec l'occident, les normes africaines connaissent des modifications. Le secteur de la beauté est celui qui connaît des modifications les plus spectaculaires. Les hommes sont désormais attirés par les femmes au teint clair. Et pour se faire aimer, les femmes vont faire le choix de se faire une peau claire. Cette étude révèle donc que la dépigmentation constitue pour la femme noir un moyen de séduction.

Nos résultats sont aussi en accord avec ceux obtenus par Jon (2016). L'étude de cet auteur vise à déterminer les facteurs qui motivent la pratique

de la dépigmentation chez les femmes ascendance Africaine et d'origine subsaharien vivant en France. Les résultats auxquels est parvenu Jon (Op-cit) indique que l'utilisation des produits dépigmentant répond de façon générale à un souci d'ordre esthétique. L'obtention d'un teint clair contribue à obtenir une assurance quant à leurs beautés. Ce qui engendre chez ses femmes africaines vivant dans un milieu à forte population blanche un sentiment d'épanouissement personnelle et un bien être. Cette similitude entre les deux études peut provenir du fait que les deux études ont les mêmes objectifs : c'est-à-dire comment et pourquoi les adeptes de la dépigmentation s'y adonne avec tant de volonté. Un autre point qui explique cette concordance des résultats réside dans la manière de traiter et d'analyser les résultats. En effet, les deux études recourent en plus du questionnaire à l'entretien *Statut matrimonial, niveau d'études et dépigmentation de la peau chez des femmes vivant à Abidjan (Côte d'Ivoire)* profondeur des opinions des adeptes.

Au-delà des similitudes constatées entre l'étude de Jon (2016) et la nôtre, nous pouvons relever quelques points de divergence. D'abord l'espace dans lequel s'est déroulé les deux Eudes sont distincts. L'étude de Jon (Op-cit) a été réalisée hors du continent Africain. Elle s'est déroulée en Europe où la pression sociale est beaucoup plus perceptible du fait que la population soit majoritairement blanche. Alors que la nôtre a été réalisée en Afrique (Cote d'Ivoire) un pays à forte population noire. Cette différence d'espace et d'environnement peut affecter la perception des sujets et provoquer de ce fait quelques écarts dans les résultats. Ensuite, un deuxième point de discorde est mis à nu à travers la taille des échantillons. Comparativement au nombre de sujet qui compose les différents échantillons, le nombre de sujet concerné par l'étude de Jon (Op-cit) est insignifiant. L'échantillon de l'étude de Jon (op-cit) à une taille de 14 femmes. Alors que la nôtre a pris en compte 220 femmes. La très faible taille de l'échantillon de Jon (Op-cit) peut poser un problème de généralisation des résultats à l'ensemble de tous les femmes adeptes de la

pratique de la dépigmentation. En fin les divergences entre les deux études apparaissent au niveau des statuts matrimoniaux des participantes aux différentes études. L'étude de Jon (Op-cit) a pris en compte aussi bien les célibataires que les divorcés mais également des mariés. Certaines de ces femmes mariées sont à leur deuxième mariage. Alors que la nôtre a enregistré la participation des célibataires et des mariés.

Notre étude et celle réalisée par Congolo (2012) présentent des points de convergence. Elles ont enregistré la participation des sujets provenant de tous les niveaux d'études. Outre cet aspect, les deux études dans l'explication des résultats auxquelles elles ont abouti, ont relevé chez les niveaux d'études bas un manque d'esprit critique. Selon elles, les sujets de cette catégorie, du fait d'une connaissance intellectuelle rétrécie, ne peuvent voir au-delà de ce que les médias leur présentent. Ces dernières ont une croyance aveugle en ces médias, qui diffusent à travers des canaux de toutes sortes des publicités. Lesquelles publicités ventent de façon massive et exagéré les bienfaits des produits éclaircissants. Ces sujets en manque de savoir intellectuel accordent du crédit aux médias et croient sans réserve à leur sincérité.

A la différence de notre étude, celle de Congolo (op-cit) s'est non seulement intéressée aux femmes mais également aux hommes. Elle a recueilli les opinions des hommes concernant le phénomène de la dépigmentation qu'elle a confronté à celles des femmes. Cet aspect de cette étude, la rend plus ou moins riche que la nôtre en ce sens qu'elle a recueilli les points de vue des deux sexes concernant le phénomène de la dépigmentation. Cette démarcation entre les deux études est d'autant plus grande qu'en plus de tenir compte des avis des deux sexes, elle a enregistré un nombre de participant largement supérieur au nôtre. Notre étude a concerné 220 sujets toutes des femmes alors que l'étude de Congolo (2012) a enregistré la participation de 426 personnes dont des hommes et des

femmes et aussi bien des utilisateurs que des non-utilisateurs des produits éclaircissant.

Au terme de la discussion, il ressort que la présente étude et celles effectuées antérieurement présentent des points de ressemblances et des points de divergences. Les points d'accords sont notamment les instruments qui ont servis au recueil des données, à la délimitation de l'âge des participantes à l'étude, aux sens donnés aux résultats ainsi qu'aux conclusions. Pour ce qui est des points de désaccord, la comparaison a révélé des différences entre les domaines d'investigations, les objectifs, les caractéristiques des participantes et la taille des différents échantillons.

Statut matrimonial, niveau d'études et dépigmentation de la peau chez des femmes vivant à Abidjan (Côte d'Ivoire)

Conclusion

La présente étude tend à prouver que la pratique de la dépigmentation volontaire de la peau est modulée par le statut matrimonial et le niveau d'études. Plus, spécifiquement, elle révèle que les femmes célibataires sont les plus nombreuses à s'adonner à cette pratique comparativement aux mariées. Elles le font dans le but de se faire apprécier

par les hommes. Outre cette remarque, la présente étude montre que les femmes ayant un niveau d'études bas sont majoritairement celles qui utilisent les produits dépigmentant. Ces femmes par ignorance, utilisent ces produits dans le but de réparer les imperfections de leur corps (selon le discours de ces dernières). Sans toutefois s'imaginer qu'elle s'expose à des effets secondaires, quelquefois irréparables. Cette observation pourrait orienter les ONG et d'autres acteurs impliqués dans les campagnes de sensibilisation menées auprès de cette catégorie de femme. Par ailleurs, si ces femmes ont besoin d'une telle pratique pour se faire apprécier par autrui et sentir un bien-être personnel, il convient de s'adresser aux spécialistes en la matière. De ce fait, elles pourraient éviter la dégradation de leur Etat de santé.

Bibliographie

- Gimes, PE., Davisl, L. (1991). Cosmetics in Black. *Dermatol clim.* 9, 53-63
- Fitoussi, C., Sulimovic, L. (2003). Dermatologie sur peau Noire en France Métropolitaine. Paris: Flammarion. Fitzpatrick TB. The validity and practicality of sun-reactive skin types 1 through VI. *Arch Dermatol.*1988 ;124 :869-71

- Maresca, S., Normand, P. (1995). Les scarifications en Afrique noire : leurs aspects et les significations symboliques. *Med trop*, 5 4(3), 90-92.
- AGORKU, E. S., KWAANSA-ANSAH, E. E., VOEGBORLO, R. B., AMEGBLETOR, P. & OPOKU, F.(2016). Mercury and hydroquinone content of skin toning creams and cosmetic soaps, and the potential risks to the health of Ghanaian women. SpringerPlus,
- Mahé A, Ly F, Aymard G, Dangou JM. (2003).Skin diseasesassociatedwith the cosmetic use of bleachingproducts in womenfrom Dakar, Senegal. *Br J Dermatol*. 2003; 148(3):493-500.
- Ly F, Kane A, Déme A, Bello R, Ndiaye B, Dangou JM(2010). Premiers cas de carcinomes épidermoïdes sur terrain de dépigmentation artificielle. *Annales de dermatologie et de vénéréologie*. Jan. : 128
- WANG, L. & ZHANG, H. (2015). Mercury content in marketed cosmetics : analytical survey in Shijiazhuang, China. *Cutan Ocul Toxicol*, 34, 322-6.
- ROMANO-BERTRAND, S., LICZNAR-FAJARDO, P., PARER, S. & JUMAS-BILAK, E. (2015). Impact de l'environnement sur les microbiotes : focus sur l'hospitalisation et les microbiotes cutanés et chirurgicaux. *Revue Francophone des Laboratoires*, 2015, 7582.
- Gounon S,(2008). Complications oculaires observées chez les utilisatrices des produits cosmétiques dépigmentants au CSREF CV du district de Bamako (Mali) [thèse]. FMPOS. avr 17 ; N^o 88 : 32-34

INCESTE ET OCCULTISME EN CONTEXTE IVOIRIEN

N'GUESSAN Yao Richard

Département d'anthropologie – Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody
jeanhanniel225@gmail.com

BOUADI Kouadio René

Département de sociologie et d'anthropologie – Université Lorougnon Guédé de Daloa
rene.bouadi@gmail.com

KONÉ Drissa

Faculté de médecine – Université Félix Houphouët Boigny de Cocody
k.drissa@hotmail.fr

RÉSUMÉ

Avec la recrudescence des quêtes de pouvoirs, de richesses et d'influence, on a observé une montée de l'occultisme, de l'envoûtement et du mysticisme dans la société ivoirienne. Ainsi, l'objectif de cet article est de mettre en relief les contours d'un cas d'inceste à caractère mystique. Pour ce faire, il a été fait usage de méthodes qualitatives pour recueillir les données elles-mêmes examinées sous l'angle de l'anthropologie sociale et culturelle. Cet article s'appuie sur des recherches documentaires, d'entretien semi-directif et d'observation directe réalisée auprès du couple K.C. L'enquête de cette étude s'est déroulée sur une période de six mois à la Maison de Soins Psychiatriques (MSP) de Yamoussoukro. Les résultats obtenus à partir de cette étude monographique indiquaient des perceptions mystiques de l'acte incestueux. L'inceste étant un crime majeur, il conviendrait pour les décideurs d'établir des lois juridiques afin de dissuader de potentiels déviants et par ricochet, l'Eglise dans son ensemble, doit soustraire de telles personnes qui ne se soumettent à la doctrine de la religion.

Mots clés : inceste, cause, pouvoir, envoûtement.

SUMMARY

With the resurgence of quests for power, wealth and influence, there has been a rise in occultism, bewitchment and mysticism in Ivorian society. Thus, the objective of this article is to highlight the contours of a case of incest of a mystical nature. This was done using qualitative methods to collect the data themselves examined from the perspective of social and

cultural anthropology. This article is based on documentary research, semi-directive interviews and direct observation carried out with the K.C. couple. The investigation of this study took place over a period of six months at the Psychiatric Care Home (MSP) of Yamoussoukro. The results obtained from this monographic study indicated mystical perceptions of the incestuous act. Since incest is a major crime, it would be appropriate for decision-makers to establish legal laws to deter potential deviants and in turn, the Church as a whole must remove such a person.

Keywords : incest, cause, power, spell.

Inceste et occultisme en contexte ivoirien

INTRODUCTION

La question de l'inceste dépasse de loin la problématique de la criminalité sexuelle et de sa prohibition. L'inceste est un crime contre l'humanisation qui perdure. Il nous revient alors de s'interroger sur ce qu'il y a de plus troublant : pourquoi cela ne s'arrête pas nulle part sur la planète ? Pourquoi ce crime, universel et universellement réprimé, atteint-il

les humains par millions ? Ce crime n'a pas une seule figure et tous les incestes ne se construisent pas sur la même problématique. S'en tenir à la seule explication du manque sexuel, de l'apprentissage sexuel, de jeu ne tient pas devant l'ampleur de ces transgressions et les nombreuses possibilités qu'offre la société d'assouvir sa sexualité. Il faut poser rapidement et clairement la dynamique à l'œuvre (Viaux, 2022). Mais dans les sociétés modernes africaines, les choses deviennent complexes. Les liens de parenté tendent à prendre un coup. Ce qui crée souvent des rapprochements des deux sexes opposés. Cependant, avec la nouvelle mentalité de la jeunesse, il existe un rapport non évident mais assez entre mysticisme et sexualité. C'est dans ce sens que la sœur de K.C. ayant conscience de cette prohibition de l'inceste, est passée à l'acte, non pas dans un but de se faire plaisir mais pour atteindre un but. Et l'une des modalités d'énonciation de l'inceste est son caractère "occulte". Dès lors, les problématiques incestueuses deviennent plus difficiles à cerner car cet inceste par lequel la sœur de K.C. se révèle, se trouve mutilé de sa vraie dimension originelle. C'est dans ce contexte de gestion difficile d'acte incestueux et d'occultisme que s'inscrit le cas de K.C. On peut émettre l'hypothèse d'un passage à l'acte en raison d'une possession d'un pouvoir. Ainsi, le but de cet article est de cerner ce cas d'inceste auréolé d'occultisme.

1. MATÉRIELS ET MÉTHODES

A l'occasion de l'étude de terrain de notre thèse qui s'est déroulée à Yamoussoukro, un cas a particulièrement retenu notre attention. Nous avons reçu un couple en consultation qui était venu pour un contrôle. C'est dans ce cadre que nous avons pris connaissance du dossier. K.C. bénéficiait déjà d'un appui psychologique depuis la survenue de cet événement à la fois

traumatique et déstabilisant. L'étude sur la "raison supposée d'un cas d'inceste en contexte ivoirien" est une étude qualitative. Elle a combiné pour la collecte des données, les entretiens semi-directifs, l'observation directe et la recherche documentaire. Toutes ces démarches ont permis de collecter des informations sur le traumatisme, les raisons qui ont poussé sa sœur à agir ainsi et l'état de santé mentale de K.C. L'étude a eu pour cadre la Maison de Soins Psychiatriques (MSP). Les données brutes recueillies au cours de l'enquête ont fait l'objet d'une analyse de contenu. L'analyse de contenu a été l'outil intellectuel de description, d'interprétation et d'explication mettant en relief les raisons de l'inceste. Les concepts ont été empruntés à l'anthropologie sociale et culturelle.

2. RÉSULTATS DE L'INVESTIGATION

K.C. est un adulte de 49 ans. Il vit en concubinage et réside à Yamoussoukro avec sa partenaire, ils n'ont pas d'enfant. Il est d'ethnie Baoulé et a un niveau d'étude de troisième. Il est vigile et l'ensemble de la famille est évangélique. Les signes cliniques mentionnés dans le registre de cet homme nous révèlent une dépression. Il a été rencontré avec son épouse en octobre 2020 lors de sa consultation à la Maison de Soins Psychiatriques (MSP) de Yamoussoukro où il est suivi.

Inceste et occultisme en contexte ivoirien

RECIT : « *Je suis pris en charge pour un trouble mental qui a débuté le 12 Mai 2019. Il ressort de mon examen, que je souffre d'un psycho-traumatisme qui se manifeste par des conduites de peur, de reviviscence de la scène et des manifestations de fuite panique. Mes sommeils sont agités et je ne dors pratiquement pas. Je pense à me suicider et je me culpabilise par rapport à l'évènement qui s'est produit. J'attribue mon mal à ma sorcière de sœur qui ne voulait pas que je reste avec mon*

épouse. Je n'arrive pas souvent à expliquer mon acte. Cette sœur est-elle réellement une sorcière qui m'a envouté ? Elle m'a remis une pommade durant le mois de février pour briser soi-disant le sort que mon épouse m'avait jeté. J'ai écouté aveuglement ma sœur et j'ai commencé à appliquer la mixture sans me soucier de rien. Un jour, en l'absence de mon épouse qui était partie en voyage, ma sœur se disant prophétesse arrive chez moi. J'étais joyeux de la voir parce que je n'allais plus être seul. Etant à deux, ma sœur avait déjà préparé tout son plan quand j'étais sous la douche. Subitement ma sœur nue, fait irruption dans la chambre où je me trouve. Elle se jeta sur moi et parvient à atteindre son but. L'inceste étant commis, ma sœur rentre chez elle. Aucune option culturelle n'a été envisagée pour annuler les effets de l'inceste. C'est alors que mes problèmes de santé ont commencé. Quand mon épouse arriva du voyage, je ne parviens pas à lui conter la scène, l'attitude de ma sœur, mais elle constate mon mutisme. Elle ne comprend rien car je ne lui demande pas de nouvelles. Je ne faisais que hocher la tête. Mon épouse commence à s'inquiéter et me demande si je ne voulais plus d'elle car mon accueil était bizarre. Mon état ne faisait que s'aggraver. Elle me conduit au CHR où j'ai suivi un traitement de paludisme. Aucune amélioration au bout de trois jours. Ma sœur prophétesse décide alors de me rendre visite ayant eu l'écho que je ne me portais pas bien. A la vue de ma sœur qui était là pour me souhaiter un prompt rétablissement, je me sauvai et m'enfermai dans ma chambre. Ma femme ne comprenant pas mon attitude, part me chercher. Mais rien n'y fit, je refusai de sortir. Bien que ma sœur soit partie, je reste terré dans la chambre refusant de sortir. Ma femme perdant espoir, fit appel à un menuisier pour défoncer la porte. J'étais recroquevillé dans un coin de la chambre transpirant et tremblant. Elle essaya de me calmer et comprendre ce qui se passe. Je suis resté silencieux. Les jours passent et ma langue ne se délie toujours pas. Elle opte pour un camp de prière. Les sorciers ont lié ma langue de peur que le secret soit dévoilé. On a passé cinq mois dans ce centre mais nous avons constaté une nette amélioration. Les frayeurs ont

disparu, le sommeil était encore entrecoupé mais je ne parlais pas. C'est alors que ma femme me fait sortir du camp de prière et nous prenions la direction d'un centre de santé moderne. Si nous avons choisi le camp de prière, ce n'est pas parce que nous n'avons pas de moyens mais plus pour la représentation que mon épouse s'est faite de mon mal. Selon nous, ce sont des esprits qui me tourmentaient. De ce fait la prière était adaptée. Jésus C. par la prière parvenait à chasser les esprits impurs et démoniaques. Si les prières n'ont pas porté leur fruit, il était préférable de voir aussi ailleurs. Notre religion ne nous permet pas d'aller chez les marabouts, les guérisseurs ou les féticheurs. Le meilleur choix était la médecine moderne. Je parviens peu à peu à retrouver mes sens et avoue ce que j'ai vécu avec ma sœur à mon épouse. Des prières ont suivi pour briser les conséquences de l'acte incestueux. Des jours passent et je commence à reprendre goût à la vie. Une rechute survient à la vue de ma sœur qui était venue nous rendre visite. Je me suis en *Inceste et occultisme en contexte ivoirien* *refait surface.*

Ma femme ne s'est pas laissé faire et a chassé sa belle-sœur de la maison. Les deux reprennent la route de la MSP en octobre. Ne comprenant pas sa rechute, des questions sont enchainées pour percer le mystère ». Célestin et son épouse maintiennent la voie de la sorcellerie. La femme ne pouvant plus cacher leur secret, parvient à avouer l'acte incestueux de son époux et de sa sœur. « J'avais senti comme un poids qu'on venait de m'enlever. Mon visage était devenu radieux et ma voix était peu à peu perceptible. On venait de briser le mythe qui me tourmentait ». Lorsqu'on leur a proposé d'aller parler à la famille pour que des sacrifices soient faits pour annuler les effets de l'inceste, les deux ont refusé aguilant que le sang de Jésus C. l'avait purifié de cet acte. Les deux sont repartis en s'étant déchargés de ce secret.

L'évènement à l'origine du traumatisme de K.C. est l'acte incestueux qu'il a contracté avec sa sœur et les visites répétées de sa petite-

sœur. Les signes du traumatisme qui se reflétaient, étaient la fuite panique, l'insomnie et les fuites pour échapper à une autre action de sa sœur. L'itinéraire thérapeutique de Célestin a consisté à associer la prière et les traitements de la biomédecine. Nous avons essayé en vain de rencontrer la sœur. Elle avait quitté son église pour des tournées d'évangélisation. Jusqu'à ce que nous quittions Yamoussoukro, nous n'avons pas pu la joindre pour en savoir plus si elle consentait à nous accueillir.

3. DISCUSSION

L'analyse des données a montré que K.C. fut envouté par sa sœur au travers d'une pommade. La raison avancée était de le désenvoûter de l'emprise de sa femme et l'inavouée était de le mettre sous son contrôle. Cet envoûtement a atteint son objectif. Et c'est dans cette optique que Paulin (2016) a parlé du "zamou". Pour lui le "zamou" a pour buts principaux l'envoûtement du client pour le contraindre et lui soutirer de l'argent sans aucune résistance. L'envoûtement est donc, cette emprise victorieuse d'un homme sur un autre. C'est également l'avis de Raymond et al (2017). Pour ces derniers, les "brouteurs" fréquentent les marabouts, les féticheurs, devins, prêtres animistes, ... pour "attacher" leurs correspondants afin de vider leurs comptes bancaires sans que ces derniers ne réagissent. Cet effet magique est la clé de voûte pour obtenir des millions. Cependant dans notre cas d'étude, l'envoûtement n'est pas fait pour obtenir de l'argent, mais pour avoir une emprise sur K.C. L'envoûtement rend compte d'un attrait, d'une domination irrésistible. Le sujet ne parvient pas à se défendre de ce qui l'ensorcelle. Ne pourrait-on pas dire qu'en psychiatrie dans les pays africains, l'envoûtement est le premier diagnostic des populations quand une personne souffre de trouble inconnu. Guyoya (1987) soulignait en effet que, dans certaines cultures africaines, l'évènement est assimilé à la diade persécuteur – persécuté. L'instrument de persécution était variable : jet de sort, transgression d'un interdit, ... Cette vision est également soutenue par

Coulibaly (2015). Pour lui, la malveillance d'autrui a pour base les événements destructeurs de la sorcellerie lignagère ou de l'agression par le biais des puissances magiques. Ces croyances sont souvent inflexibles et inconditionnelles. Elles se développent tôt dans la vie, le plus souvent dans l'enfance, à partir d'expériences personnelles et de l'influence des parents et du milieu. Celles-ci constituent une forme d'organisation dynamique de la vie psychique de l'individu dans son milieu naturel. L'article interroge donc le lien entre l'envoûtement, l'inceste et l'acquisition de pouvoir, de puissance pour cette prophétesse. La réalité de l'inceste et sa prohibition sont attestées dans plusieurs groupes ethniques. Elle part des jeux érotiques entre les enfants d'une même fratrie et ayant la même catégorie d'âge. Ces jeux sexuels sont plutôt considérés comme des « jeux érotiques » qui découlent d'une curiosité envers la sexualité (Bauchet et al, 2012). Il peut également s'agir d'avances sexuelles, d'attouchements sexuels, d'incitation à regarder du contenu pornographique ou de relations sexuelles avec ou sans pénétration. Le danger en lieu avec ces jeux est que l'inceste fraternel représente une prise de pouvoir et d'abus de la part d'un membre de la fratrie envers un(e) autre (Carlson et al, 2006, cité par Camille B., 2022). Nous pouvons retrouver dans cette relation incestueuse un contrôle du frère sur sa sœur qui démontre bien le pouvoir patriarcal qui règne dans la société et dans les familles (Cyr et al, 2002, cité par Camille, *ibid.*). En effet, de la curiosité à l'exploration sexuelle au départ, les actes sexuels peuvent rapidement se transformer en menaces et en comportements sexuels violents ou intrusifs de la part du dominant. Il faut toutefois noter que les actes incestueux fraternels présentent plusieurs aspects. On pourrait passer du jeu au plaisir pour satisfaire sa libido. Dès lors nous devons partir du principe que chaque acte incestueux a ses spécificités propres de telle sorte qu'aucune situation ne ressemble à aucune autre. Dans notre cas d'étude, nous portons plus spécifiquement une réflexion sur un autre aspect de l'inceste. Car il n'y a pas une seule façon de percevoir l'inceste comme prohibition. Il va au-delà. Les actes incestueux ne se construisent pas sur la

même problématique. Le cas qui nous est soumis, viens d'une étude basée sur l'Etat de Stress Post-traumatique (ESPT) où K.C. est vu en consultation. Il nous fait savoir que sa sœur a abusé de lui en l'envoûtant, pour avoir un pouvoir. Pour posséder ce pouvoir, cette puissance en tant que prophétesse, il est inévitable de transgresser ce tabou. L. Makarius dans son article (1969) nous éclaire sur les raisons de la violation volontaire des interdits. Elles ont quelque chose à voir avec la magie et la quête de puissance. La raison de ce comportement aberrant est d'acquérir la puissance masculine afin d'avoir une main mise sur son église, avoir une autorité pour mener à bien sa mission de prophétesse. Comme pouvait le dire Durkheim (1898, cité par Makarius, 1974), « l'audacieux peut, par l'inceste, se transformer en sorcier, pour un temps limité ». C'est en cela que la femme de K.C. pouvait dire que sa belle-sœur est une sorcière. Car la relation entre inceste et sorcellerie est universelle (Makarius, *ibid.*). Il renchérit en ces termes : « l'inceste est délibérément commis, avec l'idée que son accomplissement aura des effets magiques favorables à celui qui s'y résout ».

L'inceste est présumé déclencher une force comparable à une énergie. Il constitue la part essentielle de l'activité des sorciers ainsi que des ritualistes des sociétés secrètes. Bien que l'acte incestueux soit singulier et asocial, il est parfois accompli au bénéfice de la société. Car la société, tout comme l'individu, a besoin de pouvoir magique pour satisfaire les désirs essentiels du groupe : sécurité, santé, protection, ... Cette sœur prophétesse va certainement user de ce pouvoir pour apporter des guérisons, prédire l'avenir, dire les oracles, ... Les résultats des entretiens et des remarques faites sur la personnalité de K.C., avaient révélé des troubles psycho-traumatiques caractérisés par une reviviscence de l'acte de viol, des conduites d'évitement et de fuite panique. Ces résultats laissent transparaître une profonde dégradation de la personnalité de K.C. suite à cet acte incestueux. Concernant la déstructuration de la personnalité, Raphael (2018) pouvait dire que les personnes ayant subi, vécu l'inceste vivent des terribles

conséquences psychologiques et physiques désastreuses. L'examen psychopathologique des données recensées sur K.C., montre une désorganisation psychique de sa personnalité sur un fond pathologique (Etat de Stress Post-Traumatique) suite à cet acte incestueux. Face à ce tableau psychologique préoccupant, des séances de psychothérapies avec le service psychiatrique avaient été mises sur pied pour l'aider. En dehors de ce volet médical, le couple a refusé la voie culturelle pour amorcer un processus de réparation ou de purification de type "plo-plo" que l'on retrouve pratiqué chez certains groupes ethniques comme les baoulé de la Côte d'Ivoire (Heritier, 1995). Mais ils ont refusé car le sang de Jésus Christ l'a déjà purifié.

Inceste et occultisme en contexte ivoirien

CONCLUSION

Cette étude monographique a permis de déterminer un autre volet de l'acte incestueux dans le contexte ivoirien. Cet acte d'envoûtement doublé d'inceste a mis en exergue une souffrance psychique présentant des déterminants psychologiques, religieux et anthropologiques. En effet, les séances d'entretien psychiatrique et les prières entamées par K.C., avaient

montré l'existence d'une certaine fragilité psychique encore intense. Ainsi ces rapports sexuels intervenus dans un contexte incestueux, n'était pas un acte biologique relevant de simples relations sexuelles. Ils découlent d'un envoûtement. Il faut cependant remarquer que dans les sociétés africaines modernes avec l'introduction du christianisme, certains rites traditionnels de réparation disparaissent. Et l'étude des processus (envoûtement, sortilège, ...) qui aboutissent à la transgression des lois coutumières, permet d'attirer notre attention sur l'ampleur de ce phénomène. L'étude aurait été plus complète si nous avions pu croiser la sœur de K.C. nous ne savons pas si la sœur de K.C. a obtenu son pouvoir afin de bien mener sa mission de prophétesse. Face à de tel agissement, les sociétés sont interpellées à faire attention aux hommes de Dieu véreux possédant des pouvoirs mystiques.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Bauchet et al, 2012, le système familial incestueux, revue européenne de psychologie et de droit, (7), pp 1-18

- Camille Biron, 2022, femmes victimes d'inceste durant l'enfance : adopter l'intervention féministe à leur réalité, mémoire de maîtrise en service social, université d'Ottawa, pp 83
- Coulibaly Zoumana, 2015, déterminants socioculturels de la médecine africaine dans la prise en charge des maladies mentales : exemple du « sandogue » dans le département de Korhogo (CI), thèse unique de doctorat de sociologie, université FHB, p 315
- Heritier, F. 1995, Les deux sœurs et leur mère, Anthropologie de l'inceste, Paris, Odile Jacob.
- Jean Luc Viaux, 2022, les incestes : clinique d'un crime contre l'humanisation, Edition ERES
- Koffi Paulin, Atta Kouamé et al, 2016, viol incestueux et psychologie : le cas d'une jeune femme akan rencontrée à Bouaké (CI), revue ivoirienne d'anthropologie social Kasa bya kasa, N°33, EDUCI 2016
- Laura Makarius, 1969, le mythe du « trickster », revue de l'histoire des religions, tome 175, N°1, pp 17-46
- Raoul Makarius, 1974, le sacré et violation des interdits, collection science de l'Homme, Payot, Paris
- Raphoul Yende et al, 2018, impact de l'inceste dans les familles modernes chez les "nande" : conséquences et défis, international journal of innovation and applied, ISSR. Journal, hal-01995174
- Raymond N. et al, 2017, cybercriminalité ou "broutage" et crimes rituels à Abidjan : logiques des acteurs et réponses au phénomène, cas des communes de Yopougon et Abobo, European Scientific Journal august 2017, édition, vol 13 N°23, pp 104-128

Achevé d'imprimer
sur les presses



Mars 2023

ISBN : 2-909426-62-9

EAN : 9782909426624

REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'EDUCATION

SOUSSION D'ARTICLES : info@ipnetp.ci